

## Olivier Simon : « L'Europe doit faire front commun »

Le Directeur de la Banque de France Marne fait le point sur la conjoncture et les incertitudes qui pèsent sur l'économie internationale. *Page 7*

## Bubbl. séduit les professionnels de la filière



Bubbl. est un procédé de bouchage qui permet une conservation parfaite du champagne pendant 7 jours, en préservant bulles et arômes. *Page 9*

## CAPEB : les entreprises RGE valorisées

CAPEB et CNATP demandent la régulation de l'accès aux chantiers éligibles aux aides de l'État pour limiter la fraude. *Page 6*

## L'UIMM annonce le premier salon de l'industrie

L'UIMM Champagne-Ardenne veut créer la vitrine du futur pour les jeunes et un rendez-vous professionnel de référence. *Page 5*

## Portrait

L'Auboise Agnès Mugard. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

# Latitude entre en phase opérationnelle

C'est un début d'année riche en enseignements que vient de vivre Latitude, la start-up dédiée à la conception à la fabrication et à l'exploitation de lanceurs spatiaux, ces fusées d'une vingtaine de mètres pouvant envoyer des satellites de 100 à 200 kg dans l'espace. Quelques jours seulement après avoir annoncé la réussite du premier essai de « mise à feu sous pression de la chambre de combustion du moteur » de son lanceur Zephyr, sur son site de Vatry, la jeune entreprise rémoise annonçait en effet, le 14 avril avoir été retenue comme lauréate de l'appel à projets « Première usine » de Bpifrance. Une double bonne nouvelle, à la fois technologique et financière, deux conditions essentielles de la pérennité de cette start-up de la Deeptech. Pour Latitude, il s'agit de disposer au plus vite d'une nouvelle usine, de 25 000 m<sup>2</sup> sur le territoire rémois, où pourront être produits, d'ici 2030, une cinquantaine de lanceurs Zephyr par an. Un défi de taille à plusieurs dizaines de millions d'euros qui sera soutenu, avant une nouvelle levée de fonds, par le plan France 2030 et son dispositif « Première Usine », piloté par Bpifrance dans le cadre de la politique de réindustrialisation du pays, ce qui lui permettra de bénéficier d'une subvention de plusieurs millions d'euros pour créer cette unité industrielle.



Début avril, Latitude a annoncé l'essai réussi du premier essai de « mise à feu sous pression de la chambre de combustion du moteur » de son lanceur Zephyr, sur son site de Vatry. *Page 3*

## La fréquentation touristique du Grand Est stable en 2024

Avec 87,4 millions de nuitées, tous hébergements confondus, la fréquentation touristique 2024 du Grand Est affiche une stabilité réalisée grâce à la présence en hausse des étrangers et particulièrement ceux venant de loin, les Etats-Unis, la Chine et le Brésil. Avec un peu plus de 87 millions d'unités, les nuitées 2024 enregistrées dans le Grand Est sont stables par rapport à 2023, une quasi-performance, fait remarquer l'ART, l'Agence Régionale du Tourisme, dans une région sans épreuves des Jeux Olympiques. Ce score s'avère supérieur de 3% à celui de l'année 2022. Sous toutes les formes d'hébergements confondus, ce total englobe 37,6 millions de nuitées étran-

gères, 34,4 millions pour la clientèle française et 15,4 millions pour la clientèle régionale.

Les nuitées françaises, qu'il s'agisse de la région ou des autres régions métropolitaines, sont stables, notamment en provenance du Grand Est, de l'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Bourgogne-Franche-Comté, des Pays de la Loire ou du Centre-Val de Loire. Les nuitées en progression, entre deux et trois points, viennent de l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine ou la Bretagne. Les régions Ile-de-France, Hauts-de-France et Normandie enregistrent trois points de moins.

*Page 12*

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8121 - 2€  
3 760149 520018

Découvrez la PROGRAMMATION

14 - 15 MAI 2025

12 rue André Huet Reims

Et réservez votre place !

## Les prix de l'alimentation



## Les prix des produits alimentaires accélèrent de nouveau sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent un peu en mars 2025 (+0,6 % après +0,3 %). Cette hausse de l'inflation est principalement due à l'accélération des prix des produits frais (+3,8 % après +1,8 %) notamment de ceux des légumes frais (+5,5 % après +2,7 %), des fruits frais (+3,4 % après +1,6 %) et des poissons frais (+3,7 % après +3,2 %). Les prix de l'alimentation hors produits frais accélèrent légèrement sur un an (+0,2 % après +0,1 %) à l'image de ceux du pain et des céréales (+0,2 % après +0,1 %). Sur un an, les prix des boissons non alcoolisées accélèrent sous l'effet du relèvement de la taxation des boissons sucrées et édulcorées (+2,3 % après +1,6 %). (INSEE)

## Le prix des produits manufacturés



## Les prix des produits manufacturés diminuent légèrement sur un an

Les prix des produits manufacturés diminuent de 0,2 % sur un an en mars, après une stabilité en février. Les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent de nouveau (+0,5 % après +1,6 %), tandis que ceux des produits de santé diminuent sur un an au même rythme qu'en février (1,4 %). Sur un an, les prix des « autres produits manufacturés » sont quasi stables (0,1 %) après une stabilité en février. D'un côté, les prix des véhicules ralentissent malgré le malus sur les automobiles neuves (+1,2 % après +2,0 %) et ceux des biens d'équipement ménager non durables diminuent à un rythme plus important qu'au mois précédent (2,1 % après 1,5 %). (INSEE)

## L'indice des prix à la consommation



## L'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 %

En mars 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 % sur un mois, après une stabilité en février. Cette légère hausse des prix s'explique principalement par l'augmentation saisonnière des prix des produits manufacturés (+1,1 % après +0,3 %) et notamment ceux de l'habillement et des chaussures après les soldes d'hiver (+5,7 % après +1,4 %). Les prix des services sont stables (après +0,6 %) tandis que ceux de l'alimentation rebondissent légèrement en mars (+0,3 % après 0,1 %). À l'inverse, les prix de l'énergie baissent de nouveau sur un mois (1,5 % après 4,6 %) du fait du prix des produits pétroliers.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % en mars 2025, comme en février. (INSEE)

baromètre

# Le CJD bouscule les codes avec Dany Parmentier



Développement personnel, ou plutôt très personnel ! Comme le conseille Dany Parmentier, « pour avancer, il suffit de te relever une fois de plus que le nombre de fois où tu es tombé ». Le gourou du développement personnel sera à l'Art Déco de Sainte-Savine pour son spectacle « Inspirez-vous, osez agir » à l'occasion de la plénière du CJD exceptionnellement ouverte au public. Avec une approche humoristique, il crée une expérience humaine qui galvanise les salles dans lesquelles il se produit. Le développement personnel reste son sujet de prédilection, une thématique courue des chefs d'entreprise en quête de réflexion pour être alignés entre ce qu'ils veulent, ce qu'ils aiment et ce qu'ils font. Dany Parmentier partagera ainsi ses méthodes pour aider les personnes à prendre les bonnes décisions dans leur vie et à saisir les opportunités quand elles se présentent.

### UNE TRILOGIE, DE L'IA AU DÉPASSEMENT DE SOI

Emmanuel Derrien, a ouvert le cycle de conférences le mois dernier en donnant les clés et démystifiant la technologie. « Sans l'IA, les entreprises disparaîtront », annonce-t-il, « aujourd'hui, il faut savoir prompter, en plus de lire, écrire et compter ». Pour l'expert, si l'intelligence artificielle va assurément bousculer les métiers en se chargeant d'accomplir les fondamentaux, elle laissera aux hommes le soin d'y apporter de la valeur ajoutée. La France a sa carte à jouer avec l'IA préférée d'Emmanuel Derrien. « Avec Mistral, nous sommes le seul pays occidental, hormis les États-Unis à avoir un truc de dingue dans le top 3 ou top 5 mondial. Pour ma part, c'est une question de souveraineté, nous ne pouvons pas dépendre des autres », d'autant que deux-tiers des développeurs de l'IA qui travaillent aux États-Unis,

sont européens et 40 % d'entre eux sont français.

Le CJD de l'Aube veut faire avancer les entreprises. Après une conférence de haute volée sur l'intelligence artificielle organisée dans l'antre du livre ancien à la Médiathèque Jacques Chirac, les jeunes dirigeants organisent deux nouvelles conférences. La prochaine fin avril sera celle de Dany Parmentier sur le développement personnel. En mai, Maud Ankaoua et Naëstro animeront le Congrès de Région qui se déroulera à Troyes sur « Comment dépasser nos modèles de réussite » en dirigeant autrement.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Pratique :**  
Dany Parmentier à l'Art Déco de Sainte-Savine.  
Lundi 28 avril à 19h 30. Ouvert à tous sur inscription au CJD Aube.

## Ils bougent

### GUILLAUME MOTHE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE VIVESCIA

Le Conseil d'administration de VIVESCIA, présidé par Christoph Büren, a nommé Guillaume Mothe en qualité de directeur général du Groupe.

Depuis le 14 avril 2025, il pilote tout le périmètre des métiers du groupe coopératif : l'agriculture (la Coopérative et les filiales agricoles) et l'industrie (VIVESCIA Industries). Diplômé d'UniLaSalle, ingénieur en agronomie et agro-industries et titulaire d'une certification à l'Ecole Polytechnique en stratégie de transformation et innovation, Guillaume Mothe a construit son parcours professionnel entre la France, les États-Unis et le Royaume Uni, dans les secteurs de l'agrofourme pendant 12 ans au sein du groupe Roullier puis de la logistique (Samat) et de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Terrena). Engagé depuis 15 ans au sein du groupe coopératif Terrena (11 000 collaborateurs, 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires), il occupait depuis 4 ans le poste de Directeur général de l'agriculture(s) et des filières meunerie, oeufs coquilles & ovoproduits et protéines végétales, générale dans les métiers des productions et filières animales, agro-sciences et semences.

### RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Latitude entre dans sa phase opérationnelle

**Aérospatial.** Après avoir réussi ses premiers essais sur son site de Vatry, la start-up intégrera sa nouvelle usine de production de lanceurs sur le territoire rémois d'ici à la fin de l'année avec pour objectif d'entrer en phase de production industrielle d'ici 2028.

C'est un début d'année riche en enseignements que vient de vivre Latitude, la start-up dédiée à la conception à la fabrication et à l'exploitation de lanceurs spatiaux, ces fusées d'une vingtaine de mètres pouvant envoyer des satellites de 100 à 200 kg dans l'espace.

Quelques jours seulement après avoir annoncé la réussite du premier essai de « mise à feu sous pression de la chambre de combustion du moteur » de son lanceur Zephyr, la jeune entreprise rémoise annonçait le 14 avril avoir été retenue comme lauréate de l'appel à projets « Première usine » de Bpifrance. Une double bonne nouvelle, à la fois technologique et financière, deux conditions essentielles de la pérennité de cette start-up de la Deeptech. « Jusqu'à présent nous étions une start-up mais nous sommes en train de devenir une scale-up (une entreprise en phase de changement d'échelle, NDLR), en vue de devenir une PME industrielle », souligne Vincent Baudoin, vice-président de Latitude, qui justifie le besoin important en matière de financement pour assurer cette transition vers la phase industrielle de l'entreprise.

Car pour cette dernière, il s'agit de soutenir la création de sa nouvelle usine sur le territoire rémois, où pourront être produits, d'ici 2030, une cinquantaine de lanceurs Zephyr par an. Un défi de taille à plusieurs dizaines de millions d'euros qui sera soutenu, en 2026, par une troisième levée de fonds consécutive, en Série C\*. Mais auparavant, Latitude pourra compter sur le soutien de l'Etat et de son plan France 2030, le dispositif « Première Usine » - piloté par Bpifrance dans le cadre de la politique de réindustrialisation du pays - qui lui permettra de bénéficier d'une subvention de plusieurs millions d'euros pour créer cette unité indispensable à son développement industriel.

« Nous avons remporté cet appel d'offres sur la base d'un dossier que nous avons établi il y a un an, en avril 2024 et qui a été instruit positivement



Latitude a validé ses premiers essais sur le site de Vatry début avril 2025.

par les services de Bpifrance », précise Vincent Baudoin. « Nous sommes la seule entreprise du spatial à être lauréate de cet appel à projets, cela marque l'extrême confiance des pouvoirs publics et de tout l'écosystème envers Latitude ». Un soutien primordial à ce stade de son existence pour la start-up qui doit encore franchir plusieurs étapes avant d'atteindre la phase industrielle de son développement.

## UN CENTRE AÉROSPATIAL DE NIVEAU EUROPÉEN

Parmi ces étapes, les équipes de Latitude ont réussi « quatre essais majeurs » pour le développement de leur moteur en mars et ont enregistré le succès du premier essai de « mise à feu sous pression de la chambre de combustion de son moteur, en configuration vol ». Un essai réalisé dans leur centre de R&D et d'essais Titan, basé à Vatry (Marne), où la start-up a débuté la construction d'un « spaceport » et d'une tour de lancement afin d'y réaliser des essais

statiques, non-dynamiques. Le premier niveau de la tour est déjà finalisé, le niveau suivant devrait être édifié dans les prochaines semaines, et la construction de la tour devrait être terminée au plus tard à l'automne de cette année. « L'idée est de réaliser un centre aérospatial de niveau européen, où nous pourrions accueillir des sous-traitants ou des acteurs du spatial pour des essais, par exemple », note Vincent Baudoin.

En parallèle, les dirigeants de Latitude étudient les différents sites existants susceptibles de pouvoir accueillir leur nouvelle usine dans les plus brefs délais. Des recherches qui s'effectuent en lien avec les services de l'Etat, de la Région et les élus rémois, pour disposer d'un site de plus de 25 000 m<sup>2</sup>, soit près de dix fois plus grand que l'usine actuelle de l'entreprise. « Notre objectif est que le site soit opérationnel dès 2026, après quelques travaux d'aménagement ». Une décision devrait donc être prise avant l'été pour intégrer un site industriel déjà existant sur le territoire

rémois.

« En 2026, il nous faudra investir dans de nouvelles machines, pour multiplier par quatre notre parc existant et monter en puissance, sachant que notre concept prévoit que toute l'ingénierie et le développement soient assurés en interne, avec des sous-traitants locaux et sourcés ». Une approche déterminante dans le modèle voulu par les dirigeants de Latitude et leurs partenaires. « Il nous importe de fabriquer et de sourcer toutes nos pièces pour assurer l'autonomie de notre projet et rester souverain sur notre action industrielle », assure le vice-président.

L'année 2026 devrait aussi être celle du premier tir institutionnel, prévu à Kourou (Guyane) pour le compte du CNES, l'agence spatiale française, premier client institutionnel de Latitude, qui a vu ces derniers mois, ses objectifs évoluer, avec la volonté de l'Etat, et notamment le ministère de la Défense, de pouvoir compter sur les entreprises de la Deeptech pour

accompagner l'économie de guerre. « Notre lanceur sera capable d'envoyer des satellites commerciaux civils mais aussi des satellites militaires en orbite basse et ce même dans des délais très courts si besoin », précise Vincent Baudoin. « C'est ce qu'on appelle le Responsive Launch, à savoir la capacité de lancer une fusée en 72 heures sur commande des Armées pour remplacer un satellite endommagé, par exemple. Nous serons un des seuls acteurs en Europe capable de répondre à cette demande ».

Entre son premier lancement et le développement de son usine, la start-up devrait donc franchir plusieurs étapes majeures en 2026, avec le quasi-doublement de ses effectifs, qui sont actuellement de 170 personnes, afin d'assurer la production en série de son lanceur Zephyr. Avec pour objectif d'en réaliser un exemplaire par semaine dès 2028, ce qui au-delà de la prouesse technique à attendre représente aussi un enjeu en matière de ressources humaines et de formation. « Jusqu'à présent nous avions essentiellement besoin d'ingénieurs et de techniciens, demain nous aurons besoin de nombreux techniciens spécialisés et qualifiés », souligne le vice-président qui s'est déjà rapproché des organismes de formation tels que l'UIMM pour préparer l'arrivée de nouveaux collaborateurs qualifiés dans les délais impartis.

BENJAMIN BUSSON

\* En janvier 2024, Latitude avait annoncé une levée de fonds de 27 millions d'euros en Série B, portant alors le financement total de l'entreprise à près de 50 millions d'euros. Ce financement était alors porté par ses investisseurs historiques comme Crédit Mutuel Innovation, Expansion, le fonds Deep Tech 2030 (géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030) et UI Investissement. Blast.club, Kima Ventures et des investisseurs particuliers avaient eux aussi fait leur entrée au capital de la start-up.



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES .....

**PAS BESOIN D'ALLER LOIN  
POUR MARQUER LES ESPRITS !**

Broderie, flocage ou sérigraphie : Kadimage équipe les entreprises à Reims avec du marquage textile soigné, rapide et 100 % local.

REIMS 03 26 36 36 26 [WWW.KADIMAGE.FR](http://WWW.KADIMAGE.FR)     



**Formation.** Le premier « Café IA » de La Poste s'est déroulé à Reims. La participation à cette opération nationale, avec l'organisation de réunions dans ses locaux, s'inscrit dans l'engagement de La Poste en faveur de l'inclusion numérique.

# La Poste initie ses clients à l'intelligence artificielle



Dans « l'un des plus beaux bureaux de poste de France », rue Cérès à Reims, où se tenait le premier « Café IA » du Groupe, Gérald Desplanques, directeur de secteur, et Nathalie Collin, directrice générale adjointe du groupe La Poste en charge de la branche Grand Public et Numérique.

Parce qu'elle utilise l'intelligence artificielle (IA) depuis près de 10 ans pour accélérer sa transformation et améliorer le service rendu à ses clients, particuliers comme entreprises, et parce qu'au long de son existence elle a toujours joué un rôle historique dans la démocratisation des innovations, La Poste est parfaitement légitime pour être partenaire de la démarche nationale « Café IA ». À plus forte raison lorsque l'on sait que l'opérateur de services postaux forme au numérique plus de 2 millions de personnes chaque année.

En l'occurrence, l'opération « Café IA », portée le Conseil national du numérique et lancée en mai 2024, vise à favoriser les échanges et le partage des connaissances sur l'IA afin de les rendre accessibles et de diffuser une culture du numérique auprès du grand public. C'est en ce sens, et dans le cadre de son partenariat avec le Conseil national du numérique, que

la Poste met en place dans ses locaux l'organisation de rendez-vous - avec café à la clé, bien entendu - permettant à tout un chacun, quel que soit son niveau et son aisance avec les outils numériques, de mieux comprendre ce qu'est l'IA, et comment l'utiliser avec profit. « L'idée est de fournir à tout participant une 'feuille de route' qui suscite en lui l'envie de s'intéresser à l'IA, et surtout d'aller plus loin dans son utilisation », explique Gilles Babinet, co-président du Conseil national du numérique - tout en rappelant par ailleurs qu'en se servant simplement de son téléphone portable on utilise en permanence l'IA... sans le savoir.

## L'UN DES PLUS BEAUX BUREAUX DE POSTE...

En présence d'une quinzaine de participants, le premier « Café IA » de La Poste a eu lieu à Reims, rue Cérès, « dans l'un des plus beaux bureaux de poste de France » selon Nathalie

Collin, directrice générale adjointe du groupe La Poste en charge de la branche Grand Public et Numérique\*. D'autres « Café IA » sont programmés en France, avant qu'un premier bilan d'étape soit réalisé. Si ce premier rendez-vous bénéficiait de la présence de Nathalie Collin et Gilles Babinet, ce seront des conseillers numériques de la Poste qui animeront les suivants. Preuve de l'intérêt que porte le Groupe à cette démarche, une équipe de tournage enregistrait le débat, aux fins d'une prochaine diffusion à l'intention de tous les postiers, sur les canaux internes de l'entreprise.

JR

\* Avant de lancer le premier « Café IA » de La Poste, la directrice générale adjointe du Groupe avait participé à l'inauguration officielle du nouveau bureau d'Orgeval, qui avait été détruit lors des émeutes de juin 2023.

**Fiscalité.** Ce qu'il faut, entre autres points, retenir des annonces faites lors de la conférence de presse de Bruno Soulié, Délégué Départemental Marne de la Délégation Générale des Finances Publiques : l'agenda 2025 des déclarations de revenus, l'évolution des barèmes, la mise en place de taux individualisés pour les couples, ainsi que les lieux de dialogues, en ligne ou *in situ*.

## Simplicité et sécurité des déclarations des revenus 2024



Bruno Soulié, Délégué Départemental Marne de la Délégation Générale des Finances Publiques.

L'agenda des dates limites d'expédition de votre déclaration de revenus 2024 est le suivant : les déclarations en ligne sont ouvertes depuis le 10 avril. Les envois des déclarations papier par l'Administration se terminent le 22 avril. Le 20 mai est la date limite de renvoi des formulaires papier remplis.

Pour les dates limites des déclarations en ligne, la France est divisée en trois groupes de départements : le 22 mai pour la zone 1 (départements 1 à 19), dont l'Aisne, les Ardennes et l'Aube, le 28 mai pour la zone 2 (départements de 20 à 54), dont la Marne, la Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle, le 5 juin pour la

zone 3 (départements 55 à 976), dont la Meuse, la Moselle, la Collectivité Européenne d'Alsace et les Vosges.

En ce qui concerne les nouveautés, en matière de barèmes, à noter une revalorisation des tranches de 1,8%, lesquelles sont ainsi fixées pour les déclarations 2025 : taux de 0% jusqu'à 11 497 € déclarés, 11% entre 11 498 et 29 315 €, 30% entre 29 316 et 83 823 €, 41% entre 83 824 et 180 294 € et 45% au-dessus de 180 294 €. La réforme concernant le taux individualisé pour les couples, mariés ou pacsés, introduisant une « justice fiscale », entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Elle va permettre à chaque membre du foyer de se voir appliquer un taux de prélèvement représentatif du niveau de ses revenus propres. Elle ne modifie pas le montant global dû par le couple.

Vous pouvez dialoguer avec les Finances publiques, par téléphone au 0809 401 401, ou en prenant rendez-vous à distance à partir de « Impots.gouv » ou en vous rendant dans les centres de Finances publiques (5 000 points d'accueil) présents dans plus de 3 000 communes.

GÉRARD DELENCLOS

## NEOMA BS

### Bulgari, Ferrari & Louis Vuitton : trois nouveaux partenaires pour NEOMA BS

L'International Master in Luxury Management, proposé conjointement par le Politecnico di Milano et NEOMA Business School, s'enrichit de trois partenariats prestigieux avec Bulgari, Ferrari et Louis Vuitton. Ces collaborations offriront aux étudiants des opportunités uniques, mêlant apprentissage théorique et immersion dans des projets concrets. Les étudiants bénéficieront ainsi d'une compréhension approfondie et intégrée de la chaîne de valeur du luxe, depuis le design et la production jusqu'à la communication et la distribution. Avec une croissance attendue de 2 à 4 % en 2024, et atteignant un chiffre d'affaires mondial estimé à 305 milliards d'euros, le secteur du luxe s'inscrit dans une dynamique forte malgré un contexte économique d'incertitude. « Alimenté par une demande mondiale croissante, les grandes maisons affichent des besoins constants en recrutement, dans des domaines variés tels que la création, le marketing digital, la relation client ou encore la gestion de la chaîne logistique », souligne Fabrizio Maria Pini, Directeur du programme POLIMI GSoM. « En parallèle, les jeunes sont toujours aussi désireux de rejoindre un secteur créatif et audacieux, reconnu pour ses qualités d'innovation comme pour ses valeurs de tradition », ajoute Tanja Bozic, Directrice du programme IMLux à NEOMA.

Formation référente dans le secteur, l'International Master in Luxury Management, programme de double diplôme de POLIMI GSoM et NEOMA Business School, place la relation de proximité avec les acteurs de l'industrie du luxe au cœur de son projet pédagogique avec pour ambition d'offrir à ses étudiants une formation parfaitement alignée avec les besoins des recruteurs et les défis du secteur. C'est dans ce contexte que le cursus annonce la signature de trois partenariats d'exception avec Bulgari, Ferrari et Louis Vuitton. « La signature de ces partenariats exclusifs offre une valeur ajoutée indéniable au parcours de nos étudiants, où théorie et pratique s'allient pour développer des compétences clés, en lien direct avec les attentes du marché du luxe », ajoute Tanja Bozic.

**En bref**

**Logistique.** Au-delà du savoir-faire industriel traditionnel régional, l'UIMM Champagne-Ardenne entend faire du salon Business Industries Reims la vitrine du futur pour les jeunes et un rendez-vous professionnel de référence des sous-traitants et des donneurs d'ordres, de la région et d'ailleurs.

# L'UIMM Champagne-Ardenne annonce le premier salon de l'industrie



De gauche à droite, Sébastien GUENET, Délégué Général, Cédric KEMERER, Président Marne, Nicolas GROSDIDIER, Président UIMM Champagne-Ardenne, lors de la présentation du premier salon Business Industries Reims.

ment des sous-traitants des secteurs de l'usinage, de la mécanique, de la plasturgie, de la robotique, des machines-outils, de l'électronique, de l'emballage, de la fonderie...). Parmi les 3 000 visiteurs attendus, sont ciblés les acheteurs de l'agro-industrie, de l'aéronautique, de l'automobile, du nucléaire, du ferroviaire, du nucléaire, de la défense...).

## LE SALON DES FUTURIBLES DE L'INDUSTRIE

Les organisateurs de Business Industries Reims, Promo Salons, annonce un salon dynamique avec des villages dédiés à l'industrie du futur ou aux solutions innovantes, des zones de démonstration de machines et de robots, un plateau TV, une convention d'affaires... Les métiers de l'industrie plus attractifs sera une démarche particulière ciblant les jeunes. Côté animations sont annoncés des battles de l'industrie entre étudiants et professionnels, des trophées du Salon récompensant les meilleurs exposants.

Pour les cadres de l'Union des

Industries et Métiers de la Métallurgie Champagne-Ardenne, organisateurs de cette conférence de presse, Nicolas Grosdidier, Président, Cédric Kamerer, Président Marne et Sébastien Guenet, Délégué : « *L'esprit du Salon de Reims est d'être le reflet du territoire, une vitrine de l'écosystème régional et l'opportunité de rencontrer des donneurs d'ordres régions, mais aussi l'occasion d'éclairer les jeunes sur les métiers de l'industrie* ». Pour eux, ce salon, le premier du genre en région, doit être la vitrine de l'industrie champardennaise.

## NICOLAS GROSDIDIER : « C'EST L'AVENIR QUI INTÉRESSE AUSSI L'UIMM »

Entre autres précisions du Président de l'UIMM Champagne-Ardenne : « *En France, l'industrie propose 200 000 emplois sur son territoire... Nous allons ouvrir ce salon aux jeunes, ne serait-ce qu'à ceux de nos centres de formation, et leur montrer la diversité des métiers de l'industrie d'aujourd'hui, un secteur riche en innovation, automatisation, robotique et intelligence artificielle,*

*loin du cliché des métiers essentiellement manuels... ».*

C'est à l'entreprise calvadosienne Promo Salons, spécialiste de l'organisation de salons professionnels et de conventions d'affaires dédiées à l'industrie, que l'UIMM Champagne-Ardenne confie l'organisation du salon Business Industries Reims. Promo Salon gère des salons de ce type à Dijon, Rennes, Saint-Nazaire et Lille et surtout le SIANE à Toulouse qui fêtera cette année sa vingtième édition.

Après le Salon des Savoir-Faire Industriels de Langres, dernière édition en 2022, Business Industries Reims va devenir le seul salon industriel du territoire champardennais. Pour les manifestations équivalentes dans le Grand Est, première région française exportatrice de produits industriels, on peut noter, entre autres, le salon BE 5.0 des Industries du Futur de Mulhouse, Show Industrie à Metz, Le SEPEM à Colmar ou encore Energy Class Factory à Metz.

GÉRARD DELENCLOS

Construire l'industrie de demain et faire émerger de nouvelles opportunités d'affaires, ouvert aux professionnels, aux entreprises et au public jeune, la 1<sup>ère</sup> édition du salon Business Industries Reims, avec pour principaux partenaires, l'UIMM

Champagne-Ardenne, la CCI Marne Ardennes, Bpifrance, ou encore le Grand Reims, se tiendra du mardi 28 au mercredi 29 mars 2026, au Parc des Expositions.

Les 200 exposants envisagés sont des acteurs de l'industrie et notam-

**Tous engagés.** Le Rémois Ismaël Taggae, champion du monde de breakdance, chorégraphe et entrepreneur, est parrain des 10 ans de l'inscription de la Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco.

## Ismaël Taggae, l'énergie d'un parrain engagé

Danseur, chorégraphe, responsable de plusieurs studios, Ismaël Taggae n'a jamais oublié ses racines. « *Je suis chauvin, j'aime rappeler d'où je viens*. » Né à Reims, il a grandi dans le quartier Wilson. « *Qui aurait dit qu'on viendrait chercher une personne comme moi pour diriger un tel projet ?* ». Aujourd'hui, c'est à Champillon, au cœur du vignoble, qu'Ismaël Taggae donne rendez-vous au public le 4 juillet pour « *La Nuit des 10 ans* », un spectacle imaginé pour marquer cet anniversaire. Le chorégraphe et danseur de renommée internationale n'a pas hésité une seconde à endosser le rôle de parrain et de directeur artistique.

Sa rencontre avec Séverine Couvreur, présidente de la Mission Unesco, a été décisive. « *On partage la même envie de faire bouger le territoire, de fédérer*. » Et surtout, de mettre la jeunesse au cœur du projet. « *Je comprends leur langage, leur musique, leurs codes. Je voulais que le spectacle parte d'eux*. »

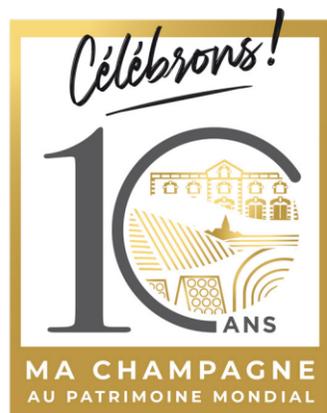
Faire des vignes un terrain de jeu. Transformer un paysage façonné par le travail en espace de spectacle vivant. C'est tout le pari d'Ismaël Taggae. « *Les jeunes préfèrent souvent s'amuser que travailler. Alors on s'est demandé : comment transformer le travail en amusement ?* » Sa réponse : créer un moment festif, intergénérationnel, qui mobilise les sens et raconte une histoire. Un événement « *au sol et dans les airs, dans les oreilles et dans les yeux* ».

Chef d'entreprise, danseur, chorégraphe,

Ismaël Taggae assume une vision exigeante mais inclusive. Il veut un spectacle qui parle à tous. « *Je vis ce projet comme une mission. Je ne veux décevoir personne. Et je reste un compétiteur*. »

Avec ses mots, ses références, son énergie, il redonne à la Champagne un rôle de catalyseur culturel. « *On n'a pas la Tour Eiffel, mais on a l'histoire des Rois, on a la Champagne. On a des gens qui ont de la magie dans les mains*. » Une manière de rappeler que l'excellence locale se niche aussi dans l'audace créative.

Ce 4 juillet, Champillon sera le théâtre d'un spectacle inédit, au cœur des vignes. Une fête du territoire. Et de ceux qui le font vivre.



DU JEUDI 24 AU SAMEDI 26 AVRIL

# LES 72H DE L'OCCASION

Jusqu'à  
5000€  
DE REMISE\*

sur une sélection de véhicules d'occasion

Où nous trouver ?  
C'est par ici

\* Exemple de remise valable sur une DS 7 Hybrid Crossback E-TENSE 225ch Performance Line + d'occasion immatriculée le 30/09/2021, au prix de 33 290€, 54 042km. Remise s'élevant à 4800€ TTC. Offre réservée aux particuliers et professionnels, du 24 au 26 avril, dans vos concessions Autobernard participantes à l'opération.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

CITROËN REIMS 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims - 03 26 50 67 67

CITROËN ÉPERNAY Rue de Reims 51530 Dizy - 03 26 55 58 11

PEUGEOT ÉPERNAY 75 Av. Alfred Anatole Thévenet, 51530 Magenta - 03 26 51 50 50

CITROËN CHARLEVILLE ZAC de La Croisette, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40

**Bâtiment.** CAPEB et CNATP demandent une nécessaire régulation de l'accès aux chantiers éligibles aux aides d'État pour limiter la fraude.

# Les entreprises RGE valorisées pour l'accès aux rénovations aidées



La CAPEB et la CNATP de l'Aube inauguraient le Rendez-vous de l'Habitat en mars dernier à Troyes pour les particuliers et organisaient une soirée innovations techniques le 17 avril pour les pros.

L'Assemblée générale 2025 de la CAPEB, confédération des artisans du bâtiment et la CNATP de l'Aube, syndicat des artisans paysagistes, était adossée au salon grand public du Rendez-vous de l'Habitat by CABEP. Un moyen supplémentaire de renforcer les liens entre artisans, partenaires et élus et de leur donner de la visibilité.

Revenant sur les aides à la rénova-

tion énergétique qui constituent des leviers pour l'activité et qui contribuent à la réussite du défi de décarbonation du logement, le président de la CAPEB, Anthony Bertolo, souligne que « ces dispositifs ont prouvé leur efficacité pour inciter les clients à engager des travaux, mais le gouvernement ne cesse de souffler le chaud et le froid sur les aides ». La CAPEB demande ainsi plus de visibilité et une stabilité néces-

saire aux entreprises pour embaucher et investir sans que les règles changent constamment et découragent les petites entreprises. « La complexité croissante des dispositifs ne permet pas de lutter contre la fraude ». En 2023, 400 millions d'euros d'aide MaPrimRénov étaient frauduleuses et 480 millions d'euros pour les certificats d'économie d'énergie dont les travaux requièrent le RGE. La CAPEB fait donc la chasse aux entreprises non-RGE et soutient leur interdiction de sous-traitance avec une entreprise RGE pour détourner des aides, l'amendement a franchi le cap de l'Assemblée nationale et est au Sénat. Un moyen d'assainir le marché qui interdirait l'accès aux marchés et à MaPrimRénov aux entreprises peu scrupuleuses. Le président demande également un alignement avec l'ANAH pour raccourcir le paiement des travaux directement à l'entreprise.

## L'APPRENTISSAGE MALMENÉ

L'annonce de la baisse des aides à l'embauche d'un apprenti, 5000 € pour les moins de 250 salariés et 2000 € pour les plus de 250 salariés, s'est traduite par une chute de 8,4 % du nombre de contrats. « Notre profession fait partie des métiers en tension dont la survie des savoir-faire passe par un apprentissage puissant sur l'ensemble des territoires.

Avec ce choix comptable, le gouvernement va dégrader un peu plus encore notre filière d'excellence ». Rappelant que cette mesure percute notamment les très petites entreprises, qui au-delà de l'aide à l'embauche diminuée, subissent un coût global de l'apprentissage à la hausse de 3 000 à 7 000 € selon le niveau des jeunes. Des apprentis qui, de leur côté, perdent de 140 à 180 € par mois en pouvoir d'achat avec l'assujettissement de la CSG/CRDS à la fraction supérieure à 50 % du Smic. « Je rappelle qu'il s'agit de jeunes de 16 à 18 ans qui se lèvent très tôt le matin pour aller sur des chantiers apprendre des métiers difficiles,

c'est incompréhensible ».

Enfin, le président souhaite un maillage territorial des déchetteries. « Nos collègues de la ruralité ne peuvent pas être délaissés ». Touchant du doigt les nombreuses entreprises qui financent la REP, responsabilité élargie du producteur dans le cadre du pollueur payeur sans pour autant avoir accès aux points de collecte. « Si Paris n'est pas la France, Troyes n'est pas l'Aube. La REP est un enjeu environnemental et sociétal fort et nous avons besoin d'un engagement fort des collectivités locales ».

MBP

## UN NOUVEAU BUREAU POUR LA CNATP DE L'AUBE

La Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage représente 69 entreprises artisanales locales. Son nouveau bureau confirme Rudy Birost, paysagiste, à la fonction de président qu'il occupe depuis la disparition d'Hervé Casaubon en décembre dernier. Le président insiste sur la nécessité d'une structure utile, concrète et connectée aux besoins réels des artisans. « Je connais les réalités que vivent nos entreprises. Les difficultés de recrutement, la pression réglementaire, la nécessité de s'adapter aux transitions écologiques et numériques, tout en gardant nos équipes sur le terrain et nos chantiers en ordre de marche ».

Le bureau : président : Rudy Birost (Paysagiste), vice-président : Ludovic Prin (Travaux publics), trésorier : Jean-Jérôme Redeuilh (Travaux publics).

**Développement.** Ardennes Développement dévoile son rapport d'activités 2024, année qui correspondait à son 10<sup>e</sup> anniversaire.

# 65 dossiers d'implantation identifiés par Ardennes Développement en 2024



Ardennes Développement, une agence aux cotés des entreprises depuis 10 ans pour dynamiser le territoire.

Acteur du territoire identifié pour ses actions de promotion économique, la prospection et l'accueil d'entreprises, Ardennes Développement a depuis plusieurs années comme mission

principale l'accompagnement des entreprises industrielles du territoire. « En dix ans, 420 projets d'entreprises ont été escortés sur le territoire en partenariat avec les acteurs publics comme la Région, les com-

munautés de communes, Ardenne Métropole, BPIFrance et les services et agences de l'Etat », résume son directeur Jean-Louis Amat.

Selon lui, Ardennes Développement a participé en 2024 à la prospection et à l'accueil de nouvelles entreprises. 65 nouveaux dossiers d'implantation ont été identifiés et quatre accueils de prospects ont été assurés et pourraient se concrétiser sur le terrain.

Seuls projets à avoir été identifiés auprès des médias, souvent pour des raisons de confidentialité exigées par les entreprises concernées, celui d'Hermès, avec la création d'une troisième manufacture à Charleville-Mézières, et la reconversion industrielle des Rotondes de Mohon.

L'agence dit aussi avoir honoré pas moins de 150 rendez-vous avec les dirigeants de 124 entreprises en 2024. « Cela a permis de détecter 84 projets allant de l'investissement au recrutement en passant par la tran-

sition numérique et écologique », comptabilise Jean-Louis Amat.

## IMPLANTATIONS DE CF INNOV À GIVET ET GSCE À RETHEL

Parmi ces entreprises figurent CF Innov à Givet (quarante emplois envisagés dans la fabrication de détergents exo-responsable en feuille) et l'agence GSCE qui a choisi Reethel pour investir 500 000 euros dans la création d'une unité de maintenance de groupes froids de camions frigorifiques avec dix emplois à la clé.

In fine, les projets endogènes suivis par l'agence en 2024 représentent plus de 30 millions d'euros d'investissement et 130 emplois annoncés.

« Forts de ces résultats, nous abordons l'avenir avec détermination, conscients des défis à relever en ces temps où l'économie est bousculée, mais également des opportunités à saisir pour continuer à soutenir le développement économique de nos Ardennes. Notre équipe de sept sala-

riés reste plus que jamais mobilisée pour accompagner les entreprises et faire connaître les potentiels de notre territoire », souligne Benoît Mercier, le président de l'Agence.

## UN BUDGET DE 730 000 EUROS EN 2025

« Sur le premier trimestre 2025, on a accompagné plusieurs projets dont le montant des investissements représente 13 millions d'euros. On espère que ce soit de bon augure pour l'année en cours », note d'ailleurs Jean-Louis Amat qui se tourne aussi vers des projets liés aux nouvelles mobilités et vers les marchés de l'aéronautique et de la défense.

Pour rappel, Ardennes Développement est principalement financée par la Région Grand Est, Ardenne Métropole, les sept communautés de communes des Ardennes et la Chambre Économique des Ardennes.

PASCAL REMY

**Conjoncture.** Entretien avec Olivier Simon, Directeur Marne de la Banque de France.

# « Nous sommes dans un moment où l'Europe doit faire front commun »



Olivier Simon.

## Olivier Simon, quelle est la situation de l'économie nationale en ce début de 2<sup>e</sup> trimestre 2025 ?

En France nous enregistrons une inflation à 0,9 %. Sur l'ensemble de la zone euro, on est à 2,2 % d'inflation donc on est proche de la cible de la BCE qui est à 2 %. En parallèle, nous avons une baisse des taux directeurs de la BCE qui sont passés de 4% à 2,25% entre juin 2024 et avril 2025. Et aujourd'hui, il n'y a pas de raison de craindre une remontée de l'inflation. Nous avons fait face à un épisode d'inflation élevée, on ne peut pas le nier, mais on a eu une diminution qui finalement a été assez forte et assez rapide.

Surtout, nous avons eu une baisse de l'inflation qui s'est faite sans impact sur l'emploi et sur la croissance puisqu'on n'a pas eu de phénomène de récession. C'est plutôt positif parce que c'est ce qu'on peut craindre quand on augmente les taux d'intérêt, c'est un impact fort sur l'emploi et la croissance. Mais on n'a pas connu cette situation.

### Pourtant de nombreuses incertitudes demeurent...

C'est vrai qu'il y a eu fin 2024 et début 2025, on a eu une forte période

d'incertitudes que nous relatent les entreprises à travers les enquêtes de conjoncture qu'on peut mener auprès d'elles.

Dans un premier temps, il y a eu l'incertitude politique française qui mettait une incertitude sur la politique économique et sur la politique fiscale. Quand une entreprise veut investir, il faut qu'elle ait une lisibilité à moyen terme, même parfois à long terme de la politique économique et fiscale qui va être menée.

À cela s'est ajoutée l'incertitude liée à l'installation de la nouvelle administration américaine avec des annonces de droits de douane particulièrement forts qui remettent en cause le multilatéralisme économique qu'on a connu depuis longtemps. L'incertitude n'est jamais bonne pour la croissance. Puisqu'il faut que les acteurs économiques, que ce soit les entreprises ou les particuliers, aient une visibilité sur l'avenir pour se lancer dans des investissements notamment.

### Que faire face à cette incertitude ?

Comme le dit le Gouverneur de la Banque de France dans sa lettre au Président, nous sommes face à deux choix : soit nous restons tétanisés, soit

nous nous lançons dans une mobilisation générale. Et cette mobilisation générale, elle doit être faite au niveau français et au niveau européen.

Au niveau français, les points à relever, c'est qu'il faut qu'on vise un taux de croissance moyen à 1,5% à l'horizon 2030. Aujourd'hui, on en est loin puisque, la prévision est de 0,7% pour la France en 2025. Mais il y a des moyens de mobiliser cette croissance. Le premier c'est d'améliorer la productivité. En ce sens, le développement de l'intelligence artificielle est une chance qu'il faut saisir puisqu'elle peut nous permettre des gains de productivité.

L'effet de l'IA sur le potentiel de croissance sur dix ans pourrait être de 0,07 point à 1,3 point par an selon les projections, qui sont encore à affiner...

L'IA fait évoluer l'innovation en continu, elle permet de dégager de nouvelles idées. Il faut qu'on développe au niveau européen des infrastructures dédiées à cette IA et des infrastructures européennes qui ne dépendent pas de tiers. Le Gouverneur défend par exemple l'idée de développer une coopération européenne sur l'intelligence artificielle.

### L'épisode que nous sommes en train de vivre avec les Etats-Unis, avec notamment les hausses de droits de douane peut-il être un accélérateur de la solidarité européenne ?

Effectivement, le deuxième moyen de mobiliser la croissance concerne la mobilisation européenne à engager. Il y a aujourd'hui des blocages au niveau européen à travers trop de bureaucratie, de procédures et de délais. Si nous arrivons à lever, on peut aussi dégager de la croissance et de la productivité.

En tout cas, je pense que c'est un moment où l'Europe doit faire front commun.

Il faut une Europe qui engage des réformes susceptibles de libérer du potentiel de croissance. Activer les atouts de l'Europe, ça passe par une plus forte intégration du marché unique. Il faut aussi investir mieux, en priorisant davantage les innovations de rupture - et pour cela, muscler les

fonds propres européens en réalisant l'Union pour l'épargne et l'investissement. Il faut aussi innover plus vite en diminuant la bureaucratie, les procédures et les délais. Si l'Europe ne peut pas intervenir pour changer totalement la politique économique américaine, elle peut en revanche intervenir sur la façon dont elle muscle la sienne.

Il faut que l'Europe profite de cette occasion pour ressortir plus forte qu'elle ne l'est actuellement. L'épargne financière privée européenne représente un flux annuel glissant de 1 080 milliards d'euros au troisième trimestre 2024, l'Europe doit pouvoir s'appuyer dessus pour développer et investir mieux.

### Quels sont les autres leviers à mobiliser ?

Aujourd'hui, nous avons un taux d'emploi chez les jeunes et chez les seniors en France qui est faible. L'apprentissage a été un succès mais il faut encore améliorer le ciblage des aides pour améliorer le taux d'emploi chez les seniors et chez les jeunes. Chez les seniors, même si on a augmenté, on reste très en deçà de ce qu'on observe par exemple en Allemagne.

Aujourd'hui l'offensive économique américaine nous oblige à faire des choix économiques qui sont déterminants mais qui seront impactants pour le devenir Européen et Français. Il faut qu'on réagisse tous ensemble et qu'on arrive à faire de cette Europe un pôle d'équilibre et de croissance économique. Le fait qu'on ramène l'inflation à un niveau raisonnable, au niveau de la cible, fait que nous avons aujourd'hui des revenus qui augmentent plus vite que l'inflation. Cela va donner des marges de manœuvre en termes de consommation et redonner du pouvoir d'achat aux ménages, avec un impact positif sur la croissance.

### Qu'en est-il pour les entreprises ?

Nous avons interviewé 8 500 entreprises entre le 27 mars et le 3 avril au niveau national. On note que l'activité a progressé dans l'industrie et les services et a peu évolué dans le bâtiment. Sur avril, les entreprises estiment que

l'activité resterait orientée à la hausse dans les services marchands ainsi que dans l'industrie, dans un rythme un peu plus ralenti qu'en mars tout de même.

Les chefs d'entreprise font état d'un manque de visibilité lié au contexte national et international et les industriels mentionnent en particulier les impacts des tarifs douaniers des États-Unis. L'évolution des matières premières est jugée très modérée dans l'industrie et il y a un retour à la normale qui est anticipé sur la fixation des prix de vente, y compris sur les services marchands. Sur la base de ces résultats nous estimons que le PIB progresserait de 0,2 % sur le premier trimestre après la baisse de 0,1 % au dernier trimestre 2024.

### Et au niveau régional ?

Au niveau régional, l'ensemble des branches industrielles enregistrent une hausse des volumes en mars, avec une progression des entrées de commandes, tant nationales qu'internationales. Néanmoins, les carnets de commandes restent fortement entamés.

Les trésoreries demeurent à des niveaux jugés insatisfaisants, pénalisés par un allongement généralisé des délais de paiement des clients et une marge d'exploitation qui peine à se redresser. Il ressort de cette enquête que les liquidités demeurent fragiles dans plusieurs filières, nécessitant parfois des relances pour obtenir des règlements des clients. Dans les services, les prévisions à court terme s'orientent vers une hausse du nombre de prestations sans perspective immédiate de création d'emplois.

Pour l'emploi justement, ce que prévoit la Banque de France, c'est une légère remontée du taux de chômage sur la fin de l'année 2025 - début 2026 à 8 %, contre 7,5 % aujourd'hui. Ensuite, nous estimons que ce taux de chômage entamera une redescende au cours de l'année 2026 à la faveur d'une reprise de croissance sur l'exercice 2026-2027.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BENJAMIN BUSSON

## Artisanat d'art

### Marché des Artisans d'art aux Halles du Boulingrin de Reims le 27 avril

**En bref**

Dimanche 27 avril, de 10h à 18h, le Marché des Artisans d'art s'installe aux Halles du Boulingrin à Reims. Avec des milliers de visiteurs chaque année, cet événement est le lieu incontournable de la rencontre entre le grand public et l'excellence de l'artisanat d'art. Avec plus de 50 exposants, le Marché des Artisans d'art du Boulingrin est une véritable célébration du savoir-faire artisanal. Cet événement incontournable offre au grand public l'opportunité unique de rencontrer des professionnels passionnés, de découvrir des métiers rares et d'admirer des pièces d'exception. Co-organisé par la Ville de Reims et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est, il bénéficie d'un appui financier de la Région Grand Est et du Fonds européen de développement régional (FEDER).

De la céramique au textile, en passant par la sellerie, le verre, la bijouterie ou encore le travail du cuir, chaque stand mettra en lumière l'authenticité et la créativité des artisans d'art. Organisé au

cœur des Halles du Boulingrin, lieu emblématique de la ville de Reims, ce marché s'impose comme un rendez-vous pour tous les amateurs d'art et de créations uniques.

### LES INCONTOURNABLES POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION 2025

La CMA Grand Est invite le grand public à découvrir l'univers fascinant des métiers d'art à travers des démonstrations, des rencontres et des ateliers immersifs.

#### À la découverte des formations métiers d'art :

Vous souhaitez vous orienter vers un métier d'art ou en savoir plus sur ces filières d'excellence ? Venez rencontrer les apprenants et formateurs de l'Institut de Formation aux Textiles du Monde, ainsi que les filières bois des lycées Raymond Kopa (Reims) et Denis Diderot (Romilly-sur-Seine). Assistez à des démonstrations en direct et échangez avec les apprentis qui partageront leur savoir-faire et leur passion. Une occasion unique de découvrir ces formations et, pourquoi pas, de trouver votre vocation !

#### Des ateliers ouverts à tous pour révéler votre créativité :

Tissage, mosaïque, broderie d'art, création papier... Initiez-vous aux gestes des artisans d'art et repartez avec votre propre création ! Ces ateliers interactifs, accessibles à tous, sont l'occasion idéale d'explorer différentes techniques artisanales et de s'immerger dans le travail des matériaux.

**Effervescence.** Colloque scientifique international de référence dédié à la recherche et l'innovation dans le secteur des vins effervescents, Sparkling Wine Forum, tiendra sa troisième édition les 23 et 24 avril 2025 au Village by CA de Reims-Bezannes.

# Le monde de l'effervescence se donne rendez-vous à Reims



Au cours des deux journées du Sparkling Wine Forum, se succéderont de nombreuses masterclass et interventions conjointes entre entreprises innovantes et chercheurs.

Chercheurs, économistes, entreprises, professionnels... tout ce qui se fait de mieux dans le monde des vins effervescents sera réuni au Village by CA de Reims-Bezannes les 23 et 24 avril à l'occasion de la troisième édition du Sparkling Wine Forum. « Cette année, nous proposons une approche et une analyse sensorielle des enjeux liés aux vins effervescents, de la viticulture à l'œnologie de demain, en passant par les défis économiques en lien avec le

contexte mondial et l'évolution des attentes des consommateurs », précise Cyril Egoroff, Directeur Général d'EFFEVENT, l'organisateur de l'événement. Au cours des deux journées du Sparkling Wine Forum, se succéderont de nombreuses masterclass et interventions conjointes entre entreprises innovantes et chercheurs, avec également des stands, des espaces de free tasting et des plages horaires dédiées aux échanges professionnels et au développement de relations

business.

Dès l'ouverture, la Présidente de l'OIV (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin), Yvette van Der Merwe, exposera les tendances clés de consommation et de ventes des vins effervescents au niveau mondial.

Parmi la cinquantaine d'intervenants, on notera la présence de Karl Storchmann (Professeur d'économie à l'Université de New York et rédacteur en chef du Journal of Wine Economics) qui abordera plus particulièrement les effets induits par les taxes annoncées par le président américain sur le marché mondial des vins effervescents, avec notamment un retour sur la première mandature Trump et les conséquences des premières taxes mises en place au cours de cette période.

Le local de l'étape, Gérard Liger-Belair (Université Reims Champagne-Ardenne) et Gabriel Lepousez (chercheur spécialiste de la perception sensorielle) expliqueront quant à eux les interactions physico-chimiques liées à l'effervescence qui opèrent dans le verre et traduire les mécanismes neurosensoriels qui expliquent pourquoi le cerveau humain apprécie tant l'effervescence.

Monica Laureati (Professeure associée à l'Université de Milan et Vice-Présidente de la chaire de l'Ita-

lian Sensory Science Society) proposera quant à elle une approche globale de l'identité sensorielle et l'approche des consommateurs des vins effervescents italiens, pour expliquer notamment les raisons du succès de ces vins transalpins.

## INNOVATION ET EXCELLENCE

Intelligence artificielle, sans alcool ou low-alcool, succès commerciaux variables de certains effervescents, innovation variétale, identité sensorielle, durabilité... tous les sujets seront abordés. « L'objectif est d'ouvrir la réflexion et, pourquoi pas, d'aller chercher des réponses hors de la région pour donner toutes les cartes aux producteurs de Champagne pour comprendre les marchés, les comportements des consommateurs et éventuellement aller chercher de nouveaux débouchés », souligne Cyril Egoroff. « Nous attendons des professionnels de la production de vins effervescents tels que les œnologues, chefs de cave et vigneron, mais aussi toutes les personnes qui travaillent autour de l'amélioration des process (start-up, innovation, R&D...) et qui accompagnent les producteurs dans la mise en place d'innovations et de nouvelles pratiques, par exemple ».

Mais Sparkling Wine Forum sera aussi l'occasion d'apporter un éclair-

age supplémentaire sur l'excellence de la filière champenoise, de son terroir à son savoir-faire technique en passant par l'ensemble de la palette aromatique proposée au consommateur. « Le Forum est aussi une caisse de résonance de ce savoir-faire champenois, pour exprimer les avantages comparatifs de toute la filière », explique Cyril Egoroff, qui lance d'ailleurs à cet effet également une série d'afterworks plus récurrents à Epernay et Reims et qui va prochainement organiser une nouvelle offre de solutions avec des masterclass en collaboration avec des chercheurs et des universitaires.

BB

## SPARKLING WINE FORUM

Mercredi 23 et jeudi 24 avril 2025 de 9h00 à 18h30  
Village by CA, Reims-Bezannes (en face de la gare Champagne Ardenne TGV)  
Billetterie : Ouverture de la billetterie début février sur : [www.sparkling-wine-forum.com](http://www.sparkling-wine-forum.com)

**Développement.** Après avoir décidé, en 2022, de localiser sa production de vélos à assistance électrique à Revin l'entreprise vient de s'installer son bâtiment définitif sur l'ancienne friche Porcher.

# L'entreprise Cibox a pris possession de ses locaux à Revin



Dans un premier temps 8 000 vélos par mois seront réalisés pour les marchés français et européen dans les bâtiments situés sur l'ancien site Porcher.

La signature officielle de la vente pour près de 10 M€ de l'ancien bâtiment Porcher de Revin à la

Société publique locale Immobilier d'Entreprises Grand Est a officiellement eu lieu le 1<sup>er</sup> avril dernier.

La signature de ce document s'est déroulée au siège de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse en présence de Bernard Dekens, son président, et Georges Lebre, Pdg de Cibox, futur locataire du site, Patricia Schneider et Christophe Houver, Pdg et directeur de la SPL.

Elle constituait l'ultime étape importante avant le démarrage de l'activité d'assemblage de vélos et de trottinettes électriques sur cet espace totalement réhabilité pour l'occasion par la collectivité locale avec l'aide de la Région Grand Est. Après un an et demi de travaux de défrichage et de réhabilitation, représentant un investissement global de 20 M€, les bâtiments viennent donc d'être mis à disposition de Cibox. C'est là, avec sa ligne d'assemblage, qu'elle va développer son activité et redonner tout son

dynamisme à l'ancien site industriel revinois. Spécialiste en micromobilité électrique, l'entreprise française, cotée en bourse depuis plus de 25 ans, va y fabriquer principalement des vélos électriques.

Après s'être consacré ces derniers mois au design et à la conception de ces appareils, Cibox va assembler dans la vallée de la Meuse « des produits de mobilités compétitifs et innovants en phase avec les enjeux du marché européen » dans un outil industriel moderne.

« Au démarrage une trentaine d'opérateurs polyvalents assureront une capacité de production initiale de 8 000 vélos par mois pour les marchés français et européen (Allemagne, Pays-Bas, Espagne et Italie) à travers des magasins, des revendeurs ou notre site internet » annonce Georges Lebre qui rappelle au passage son objectif à l'horizon 2028 de 100 000

vélos par an.

Pour monter en puissance, les dirigeants et actionnaires (dont plusieurs partenaires chinois) de Cibox comptent s'appuyer sur un marché européen dynamique qui passera de 4 à 16 millions de vente annuelle de vélos électriques d'ici 2030. En France, la croissance pour le secteur des vélos et trottinettes électriques est supérieure à 30% par an. Un sacré vecteur de croissance. « Nous apprécions tout particulièrement le soutien local, qui accompagne la mise en service et la montée en puissance de notre outil industriel. Toutes les équipes de Cibox sont pleinement mobilisées pour faire de ce projet un modèle de réussite français », se réjouit Georges Lebre.

L'inauguration officielle du site est programmée le 11 juin prochain.

PASCAL REMY

**Champagne.** Reboucher une bouteille de champagne et conserver toutes les qualités du vin (effervescence et arômes) pendant 7 jours, c'est la promesse tenue par le dispositif Bubbl, qui séduit les professionnels de la filière.

# Bubbl., pour ne plus perdre une bulle de champagne...



Laurent Prigent devant le présentoir Bubbl. et les bouteilles munies du bouchon ad hoc. Dans sa main le pistolet distributeur (avec cartouche de gaz dans le manche).

**P**roblème : comment conserver le champagne d'une bouteille entamée ? Question que se

posent souvent les restaurateurs qui hésitent à servir des champagnes au verre, ou les vignerons lorsqu'ils font

déguster leurs cuvées aux clients de passage...

Solution : Bubbl., procédé de bouchage qui permet une conservation parfaite du champagne pendant 7 jours, en préservant bulles et arômes.

Bubbl. est né de la rencontre de deux entrepreneurs passionnés de vin, Laurent Prigent (Wikeeps) et Vincent Varnier (Altavinis), qui cherchaient chacun de leur côté à répondre à cette préoccupation des professionnels, et qui se sont rencontrés dans le cadre du cluster de la Wine Tech, l'écosystème qui connecte les acteurs innovants du vin. Rencontre qui, après quelques échanges fructueux, aboutit à l'association des deux entrepreneurs, et au développement de Bubbl.

Ce procédé est constitué d'un bouchon parfaitement étanche, disposant de deux vanes : l'une par laquelle un pistolet distributeur muni d'une cartouche du gaz envoi dans la bouteille un mélange de CO<sub>2</sub> (80 %) et d'azote (20 %) pour maintenir la pression (environ 3

bars) ; l'autre par laquelle est évacué l'oxygène ayant pénétré lors de l'ouverture. « En 5 secondes - temps de l'injection - cet inertage classique et ce travail sur l'anti-oxydation du vin grâce au mélange de gaz offre une conservation optimale du champagne pendant 7 jours, en préservant l'effervescence et arômes », explique Laurent Prigent. Le système est d'autant plus simple et pratique qu'il est entièrement mécanique et ne nécessite aucun branchement électrique pour fonctionner. Moyennant quoi, Bubbl. a obtenu le Prix à l'Innovation lors du VITeff 2023 à Epernay.

## AVEC PRÉSENTOIR

Fabriqué à Château-Thierry et commercialisé depuis l'an dernier, Bubbl. séduit une clientèle de restaurateurs et de vignerons qui ne craignent plus d'ouvrir une bouteille à la dernière minute, sachant qu'ils n'en perdront pas le précieux contenu si elle n'est pas terminée. De quoi développer la vente de cham-

pagne au verre, dans la restauration notamment.

Pour aller plus loin au service des professionnels, Laurent Prigent et Vincent Varnier ont également imaginé un présentoir pouvant accueillir 5 bouteilles (et bientôt 8), équipé de 2 bacs de froid pour maintenir une température de 10° pendant 4 heures (deux bacs optionnels offrent ainsi une autonomie d'une journée de dégustation lors de déplacements ou de salons). Une cartouche de gaz de 60 cl, logée dans la base du présentoir, et un pistolet distributeur raccordé permettent de protéger le contenu de 150 bouteilles.

Le dispositif Bubbl. (1 pistolet distributeur, 1 cartouche de gaz, 2 bouchons, 199 € TTC) et le présentoir complet (1 500 € TTC) sont disponibles sur les boutiques en ligne des deux associés ([www.wikeeps.com](http://www.wikeeps.com) ; [www.altavinis.com](http://www.altavinis.com)) ou celle, à Reims, du Cercle Grands Champagnes ([www.grandschampagnes.com](http://www.grandschampagnes.com)).

JR

## Notre sélection

en immobilier d'entreprise dans l'agglomération rémoise

## CBRE Impact

MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

[www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)



## Activité / Bureaux ST LEONARD - A LOUER

ZAC de La Croix Blandin

Bâtiments de 8.400 m<sup>2</sup> environ divisibles à partir de 350 m<sup>2</sup>. Les espaces sont modulables mêlant partie activité et bureaux. Le tout sur un foncier de 19.000 m<sup>2</sup> environ clôturé.

Disponibilité immédiate  
DPE en cours

Ref 51.1487

**CBRE Impact**  
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

11 B rue du Capt Georges Madon  
51100 REIMS  
[reims@impact-cbre.fr](mailto:reims@impact-cbre.fr)

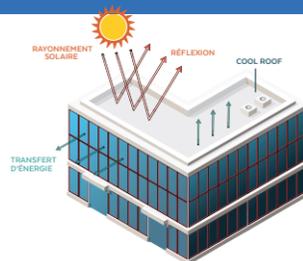
03 26 07 71 71

## DSL DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

## COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



### UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

### LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

#### ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

#### ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

[dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

© Champagne Création - Reims

**Industrie.** Suite au départ en retraite de son Pdg, Hervé Hacot, après 19 ans passés dans l'entreprise, le groupe Vynex, qui compte trois sites dans les Ardennes est dirigé depuis le 1<sup>er</sup> avril par un binôme de cadres dirigeants.

## Vynex investit 300 000 euros pour élargir sa gamme



Ici aux côtés de Hervé Hacot (à gauche), Sébastien Laus est le nouveau directeur général de Sulki et directeur de Vynex en compagnie de Thierry Lepert.

Cadres de direction, Sébastien Laus et Thierry Lepert se partagent désormais les responsabilités du groupe Vynex (367 personnes) qui compte, outre les trois sites ardennais de Donchery, Thelonne et Blagny, quatre centres de conditionnement de 130 personnes implantés à Shanghai et Haiyan (Chine), à Saïgon (Vietnam) ainsi qu'à Hong Kong. « Les trois

entités françaises ont été regroupées en un seul ensemble par simplification juridique et c'est le nom de Vynex qui subsiste », précise Thierry Lepert.

Le leader français dans la distribution de tréfilerie (vis, clous, boulons) est aujourd'hui présent avec ses 26 000 références dans 5 000 magasins en France, Belgique et dans les DOM-TOM. Il réalise son chiffre d'affaires de

66,9 millions d'euros dans les grandes surfaces alimentaires (25 % via Carrefour, Auchan, Leclerc, Monoprix, Casino, Intermarché), celles de bricolages (36 % à travers Castorama, Leroy Merlin, Mr Bricolage, Bricorama, Maxedo, Weldom), le milieu professionnel (38 % grâce à Point P, Gedimat, Réseau Pro, La Plateforme du bâtiment, Point.P, Rexel et Copaq) et la partie asiatique.

Dans les Ardennes, berceau historique de Vynex depuis 1920, 237 personnes sont employées à Donchery (picking, expédition et préparation des commandes), au siège social de Thelonne (fabrication des vis Rocket et services supports : marketing, informatique, achats, comptabilité et ressources humaines) et à Blagny (logistique et stockage de transition).

Depuis juillet 2022 et le rachat de Vynex par le groupe allemand Suki (1 000 employés et 200 millions d'euros de chiffre d'affaires), Vynex est donc désormais encadré par deux dirigeants : Sébastien Laus et Thierry Lepert qui se partagent au quotidien les activités de direction générale,

d'organisation et de pilotage. 300.000 euros investis à Thelonne pour élargir la gamme de la Rocket

« Dans les Ardennes, Vynex va réinvestir plus de 300 000 euros à Thelonne où avait été relocalisée avec succès la vis Rocket (575 tonnes représentant 35,3 millions de vis de 100 à 400 mm produites en 2024), explique Thierry Lepert. Nous allons ajouter un nouvel îlot de production équipé de cinq nouvelles pièces de frappe, roulage, et fendage qui seront réceptionnées à partir de mi-juin jusqu'en septembre pour améliorer de 25% notre parc-machines. Cela va nous permettre de fabriquer des vis de diamètres plus petits et d'élargir notre gamme fabriquée en France pour répondre aux besoins des professionnels et du grand public. Nous allons ainsi augmenter notre savoir-faire et la notoriété de la Rocket tout en se protégeant aussi de risques géopolitiques, sismiques et climatiques pouvant un jour nuire à nos centres d'activités asiatiques ». Un chantier qui devrait être terminé pour l'été 2025.

P.R.

**Etude.** Le nombre moyen de dossiers de surendettement par rapport à la population a atteint 245 pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus.

## Le surendettement des ménages en hausse dans les Hauts-de-France

La Banque de France a récemment publié une étude diablement intéressante sur l'état du surendettement en France. Cette étude très complète porte sur les dernières données relevées l'an dernier. Elle se base sur les recours déposés par les ménages surendettés et montre notamment une inversion de la tendance observée depuis 11 ans et jusqu'aux années covid (2020-2022) : le nombre de dossiers adressés aux commissions départementales de surendettement a nettement augmenté en 2023 et 2024, alors qu'il avait beaucoup baissé auparavant et stagné durant la période de l'épidémie.

Cette baisse a eu des causes

juridiques et techniques et d'autres économiques. D'une part, l'encadrement des démarches pour l'octroi des crédits à la consommation, et d'autre part la baisse du chômage. Depuis deux ans, l'inversion de la courbe du chômage et la reprise de l'inflation ont fait repartir à la hausse le surendettement constaté. En 2024, près de 135 000 dossiers ont été reçus par les commissions chargées de les instruire, soit une augmentation supérieure à 10 % par rapport à 2023.

Le nombre moyen de dossiers de surendettement par rapport à la population a atteint 245 pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus. Le profil des personnes concernées varie très peu, ce sont

en majorité des femmes et des personnes vivant seules, avec un fort contingent de familles monoparentales. Nombre d'entre elles ont vu leur budget déstabilisé par un ou des événements imprévus et douloureux, comme une perte d'emploi, une séparation, un problème de santé, etc. La commission leur permet, après un examen rigoureux, de faire face à la situation par des mesures d'étalement ou d'effacement partiel, voire total, de leurs dettes.

### DANS L'AISNE ET LES HAUTS-DE-FRANCE

L'étude de la Banque de France se décline aussi par région et département. Il y a eu 1 968 dossiers de suren-

dettement déposés l'an dernier auprès de la commission départementale de l'Aisne. Ce qui fait 459 pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus, soit le taux le plus élevé du pays, près de deux fois supérieur à la moyenne nationale.

L'Aisne précède de très peu le Pas-de-Calais, avec 455 pour 100 000 habitants. Les 3 autres départements de la région ont un taux inférieur (389 dans le Nord, 356 dans l'A Somme et 303 dans l'Oise). Pour l'ensemble des Hauts-de-France 19 436 dossiers ont été déposés, soit 396 pour 100 000 habitants. Ce qui en fait la région la plus touchée en France métropolitaine.

F.L.

## REPRISE

### Capital Grand Est accompagne la transmission du Groupe Loppin et Jean

Fondé il y a près d'un siècle, le Groupe marnais Loppin & Jean, acteur historique du négoce et de la découpe laser de produits sidérurgiques, entame une nouvelle étape de son développement avec le soutien de repreneurs engagés et d'investisseurs régionaux.

Avec un site de 23 000 m<sup>2</sup> de stockage et un portefeuille de 10 000 tonnes de références en acier, aluminium et inox, l'entreprise familiale basée à Vertus (Marne), a construit son succès sur la diversité des gammes proposées, la disponibilité des produits, la capacité de transformation, la réactivité et le professionnalisme des collaborateurs, pour servir au mieux ses clients. Capital Grand Est a accompagné et soutenu la transmission du Groupe Loppin & Jean aux repreneurs, Bruno Escamez et Sylvain Callet.

L'investisseur apporte un soutien financier et stratégique, tout en veillant à préserver les valeurs et l'ancrage local de l'entreprise. Cette transmission est également soutenue par le dirigeant historique afin d'assurer la meilleure transition possible. « L'ancrage régional du Groupe Loppin & Jean, la qualité de service qu'il propose et l'expertise de ses équipes en découpe laser ont été des critères déterminants dans notre décision d'accompagner cette opération », souligne Florence Cirilli, directrice générale de Capital Grand Est.

### CONFIANCE DES ACTEURS BANCAIRES

Le choix des repreneurs a également été un élément clé, souligne l'investisseur : « Leur proximité avec l'entreprise, leur expérience avérée dans la gestion de centres de profits et leur volonté de s'inscrire dans la continuité du dirigeant historique nous ont convaincus de les soutenir dans ce projet », ajoute Florence Cirilli. « Nous voulions, en tant que fonds régional, accompagner la pérennité, la transmission et la croissance de cette belle PME sur notre territoire ». L'opération a été financée par une dette senior arrangée par CIC Est et Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, soulignant ainsi la confiance des acteurs bancaires dans le potentiel de développement du Groupe Loppin & Jean.

Pour rappel, Capital Grand Est est une société de gestion régionale de capital investissement indépendante et agréée par l'AMF. Depuis 2012, l'équipe des 14 collaborateurs de Capital Grand Est a accompagné plus de 60 entreprises des régions Grand Est et de Bourgogne Franche Comté et réalisé depuis 2016 une vingtaine de sorties. Disposant de près de 220 M€ d'actifs sous gestion répartis sur 6 véhicules d'investissement, Capital Grand Est structure des opérations en capital auprès de différentes typologies d'entreprises du territoire, pour accélérer leur succès.



De gauche à droite, Bruno Escamez, Sylvain Callet, Grégory Schmitt, Florence Cirilli, Jérémie Richard.

En bref

**-6,6%**

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 6,6 % en mars 2025, après -5,8 % en février. Cette baisse des prix plus soutenue s'explique par celle des prix des produits pétroliers (-7,2 % après -4,5 %), à l'image de celles du gazole (-7,8 % après -5,9 %), de l'essence (-7,2 % après -2,8 %) et des combustibles liquides (-6,9 % après -5,6 %). Les prix de l'électricité diminuent à un rythme légèrement plus soutenu qu'en février (-12,8 % après -12,6 %). À l'inverse, les prix du gaz accélèrent sur un an (+18,9 % après +11,7 %) et ceux des combustibles solides diminuent à un rythme moins important qu'au mois précédent (-4,9 % après -5,5 %). (INSEE)

**+2,3%**

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,3 %, après +2,2 % en février. Sur un an, les prix des « autres services » accélèrent (+3,5 % après +3,3 %), tirés par ceux des assurances (+11,6 % après +8,5 %). À l'inverse, les prix des services d'hébergement (+5,7 % après +6,0 %), des services récréatifs et culturels (+0,7 % après +1,0 %) et de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +4,0 % après +4,2 %) ralentissent sur un an. Tandis que les prix de la restauration augmentent au même rythme qu'en février (+2,2 %). (INSEE)

**53 ans**

En 2022, 4,6 millions de ménages, regroupant 10,5 millions de personnes, sont locataires du parc social, soit 16 % des ménages vivant dans un logement ordinaire en France. 31 % des ménages locataires du parc social vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans, contre seulement 12 % dans le secteur libre. Ils sont également plus âgés : la moitié des ménages ont plus de 53 ans dans le parc social, contre 42 ans dans le secteur libre. Les familles monoparentales y sont surreprésentées. 65 % des ménages du parc social perçoivent un revenu d'activité (contre 75 % des ménages locataires du secteur libre) et 71 % des prestations sociales (contre 52 %). (INSEE)

## La Bourse

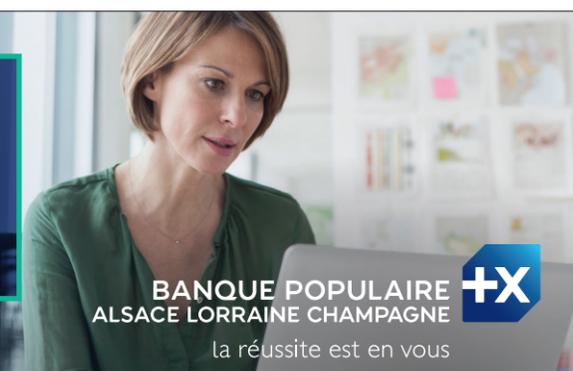
### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



### COTATIONS AU 16/04/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 335,40	+ 6,88%
SBF 120	5 569,46	+ 7,03%
Nikkei	34 267,54	+ 8,05%
Dow Jones	40 368,96	- 0,59%
Eurostoxx 50	4 970,43	+ 7,54%

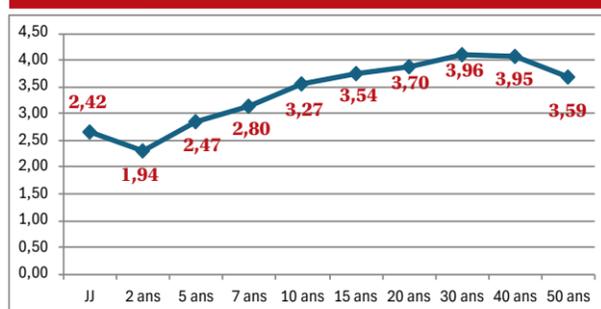
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1372	+ 1,67%
Livre Sterling	0,8588	- 0,48%
Yen	162,15	+ 0,40%
Dollar/Yen	142,63	- 1,21%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,197	- 0,055
Euribor 10 ans	2,504	- 0,021

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,416	+ 0,001
Euribor 1 mois	2,199	- 0,152
Euribor 3 mois	2,236	- 0,029
Euribor 6 mois	2,194	+ 0,004
Euribor 12 mois	2,132	+ 0,033

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	1,939	- 0,053
BTAN 5 ans	2,471	- 0,071
OAT 7 ans	2,801	- 0,072
OAT 10 ans	3,268	- 0,084
OAT 30 ans	3,960	- 0,043
OAT 50 ans	3,593	- 0,013

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



### VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	23,86	+ 0,06
BNP PARIBAS	70,58	+ 0,19
CARREFOUR	13,25	- 0,03
CRÉDIT AGRICOLE	16,10	+ 0,21
EXEL INDUSTRIES	36,10	- 0,16
L.V.M.H.	488,65	- 0,23
LAURENT-PERRIER	93,20	- 0,10
MICHELIN	30,56	- 0,04
NEXANS	90,65	- 0,13
KERING	162,08	- 0,32
HAULOTTE-GROUP	2,62	- 0,02
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	43,30	- 0,26
RENAULT	44,56	- 0,05
SAINT-GOBAIN	90,18	+ 0,05
SANOFI-AVENTIS	91,62	- 0,02
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	40,28	+ 0,48
VALLOUREC	15,67	- 0,05
VEOLIA	30,90	+ 0,14
VINCI	118,15	+ 0,18
VANKEN-POMMERY	11,80	- 0,10

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	ETATS-UNIS	EURO
JJ	0,43	4,46	2,42
2 ans	0,61	3,81	1,75
5 ans	0,81	3,95	2,06
10 ans	1,27	4,32	2,51
30 ans	2,68	4,78	2,90

## Enquête mensuelle de conjoncture à début avril 2025

La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. Chaque début de mois, l'enquête mensuelle de conjoncture décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise.

Selon les chefs d'entreprise qui participent à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 27 mars et le 3 avril, soit pour l'essentiel juste avant les annonces du 2 avril par les États-Unis de hausses importantes et généralisées des droits de douane), l'activité a progressé en mars dans l'industrie et les services marchands, et a peu évolué dans le bâtiment. En avril, d'après les anticipations des entreprises, l'activité resterait orientée à la hausse dans les services marchands ainsi que dans l'industrie (mais à un rythme plus ralenti qu'en mars), et continuerait de peu évoluer dans le bâtiment. Les carnets de commandes restent jugés bas dans l'industrie hors aéronautique.

Les chefs d'entreprise font état du manque de visibilité lié au contexte national et international. En particulier, les industriels mentionnent les effets possibles des hausses attendues de tarifs douaniers par les États-Unis. Toutefois, notre indicateur d'incertitude ne monte que légèrement à partir de ses niveaux élevés, compte tenu du fait que notre enquête a été menée principalement avant les annonces américaines du 2 avril.

L'évolution des prix des matières premières est jugée très modérée dans l'industrie. Le retour à la normale en matière de fixation des prix de vente est confirmé, y compris désormais pour les services marchands.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait au premier trimestre de l'ordre de 0,2 %, après une baisse de 0,1 % au quatrième trimestre.

Pour en savoir plus, retrouvez la publication complète ici : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/enquete-mensuelle-de-conjoncture-debut-avril-2025>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# La fréquentation touristique du Grand Est, portée par une légère augmentation des nuitées étrangères, s'avère stable en 2024

**Tourisme.** Avec 87,4 millions de nuitées, tous hébergements confondus, la fréquentation touristique 2024 du Grand Est affiche une stabilité réalisée grâce à la présence en hausse des étrangers et particulièrement ceux venant de loin, les Etats-Unis, la Chine et le Brésil.

Présentant un bilan touristique 2024 plutôt stable, mais cependant avec une hausse de 2% de la clientèle étrangère, lors de la conférence de presse du 21 mars dernier, Cédric Gouth, Vice-président de la Région Grand Est et Henry Lemoine, Président de l'Agence Régionale de Tourisme Grand Est, ont exprimé leur satisfaction quant à la dynamique touristique régionale : « *Ce bilan conforte notre stratégie touristique régionale, visant à renforcer la qualité des offres de séjours, à valoriser la diversité et les richesses des territoires, et à cibler les clientèles nationales via la plateforme Explore Grand Est, ainsi que les clientèles internationales grâce à des actions de promotion et de communication spécifiques* ».

## DES NUITÉES STABLES EN 2024 ET EN HAUSSE DE 2% SUR DEUX ANS

Avec un peu plus de 87 millions d'unités, les nuitées 2024 enregistrées dans le Grand Est sont stables par rapport à 2023, une quasi-performance, fait remarquer l'ART, l'Agence Régionale du Tourisme, dans une région sans épreuves des Jeux Olympiques. Ce score s'avère supérieur de 3% à celui de l'année 2022. Sous toutes les formes d'hébergements confondus, ce total englobe 37,6 millions de nuitées étrangères, 34,4 millions pour la clientèle française et 15,4 millions pour la clientèle régionale.

Les nuitées françaises, qu'il s'agisse de la région ou des autres régions métropolitaines, sont stables, notamment en provenance du Grand Est, de l'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Bourgogne-Franche-Comté, des Pays de la



Loire ou du Centre-Val de Loire. Les nuitées en progression, entre deux et trois points, viennent de l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine ou la Bretagne. Les régions Ile-de-France, Hauts-de-France et Normandie enregistrent trois points de moins.

## RECUL DES NUITÉES ALLEMANDES ET ESPAGNOLES

Les 37,6 millions de nuitées étrangères sont à 85% réalisées par des pays européens et sont stables d'une année sur l'autre. Les 5,8 millions de nuitées plus lointaines (USA, Chine, Brésil ...) enregistrent une progression annuelle de 15%. Sur les 12 pays cités par l'Observatoire de l'ART, les

Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni sont stables, l'Allemagne, largement premier client, et l'Espagne sont en baisse de 3%. Sept pays sont en hausse, la Suisse, l'Italie et le Luxembourg (+3% chacun), la Suède (+5%), et surtout les Etats-Unis (+15%), le Brésil (+30%) et Chine (+45%).

Globalement, les nuitées dans le Grand Est sont stables dans l'ensemble, pour les touristes des autres régions françaises et pour les touristes régionaux et ceux venant de l'Europe. Les nuitées internationales sont en progression de 2% et les nuitées lointaines de 15%. Dans une stabilité globale, la destination Champagne voit ses nuitées interna-

tionales progresser de 3%, ses nuitées européennes de 2% et ses nuitées lointaines de 10%.

## STABILITÉ DES TAUX D'OCCUPATION DES HÔTELS ET PROGRESSION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

Le taux d'occupation des hôtels du Grand Est s'établit à 64%, il est stable par rapport à 2023 et en progression de 2% par rapport à 2022. Ce taux d'occupation est de 68 et 69% pour les établissements moyen et haut de gamme et de 60 et 64% pour les catégories super économique et économique. Ce taux progresse de 5% dans les deux échelons supérieurs.

Le chiffre d'affaires de l'hôtel-

lerie régionale progresse de 4%, son évolution s'explique par une hausse moyenne des prix de 4%. Le prix moyen est de 92 euros. Il est plus représentatif de l'hôtellerie de chaînes. Ce prix est en hausse de 14% par rapport à 2022. Le revenu moyen par chambre va de 34 euros en super économique à 150 euros en haut de gamme. Il est en hausse, entre 14 et 20 points, dans les quatre catégories d'établissements.

## HAUSSE CONSÉQUENTE DE LA RENTABILITÉ POUR TROYES ET REIMS

Dans son classement des sept plus grandes agglomérations du Grand Est, l'Observatoire de l'ART mentionne les revenus par chambre des hôtels en 2024. Ce revenu est de 73 € pour Strasbourg et Colmar, 70 € pour Reims, 59 € pour Troyes, 50 € pour Metz, 48 € pour Nancy, 44 € pour Mulhouse et 42 € pour Charleville-Mézières.

L'évolution de cette rentabilité, comparativement à 2023, place Troyes (+19%) et Reims (+16%) en tête des sept agglomérations de l'échantillon, devant Metz (+11%), Colmar (+7%), Strasbourg (+4%), Charleville-Mézières (+5%) et Mulhouse (+2%). Les hôtels de la Marne et de l'Alsace ont le plus augmenté leur chiffre d'affaires entre 2023 et 2024 : + 20% pour les trois départements concernés. Le meilleur revenu moyen par chambre est celui de la Marne (73€), devant celui du Bas-Rhin (71€) et celui du Haut-Rhin (59%).

GÉRARD DELENCLOS

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

**ici** Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.



Une offre de France Télévisions et Radio France.

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE

## 38 millions d'euros de fraudes à l'Assurance Maladie détectées et stoppées en 2024 dans le Grand-Est

En 2024, les organismes d'Assurance Maladie du Grand Est ont détecté et stoppé 38 millions d'euros de fraudes. Soit 6,8 millions d'euros de plus que l'année précédente.

Ces fraudes étaient le fait aussi bien d'assurés sociaux (34% des cas en 2024), de professionnels de santé, de fournisseurs de biens médicaux ou transporteurs sanitaires, que d'établissements de santé. Cette forte augmentation n'est pas nécessairement le signe de l'augmentation des pratiques frauduleuses. Elle reflète surtout les résultats de la stratégie de lutte développée par l'Assurance Maladie : sensibilisation et prévention, développement et ciblage des contrôles, implication de tous les acteurs des organismes, renforcement des équipes spécialisées, nouvelles technologies... Exemple de cette efficacité : plus de la moitié (56%) des fraudes détectées dans le Grand Est en 2024 ont été stoppées avant que les montants ne soient payés par l'Assurance Maladie.

Cette stratégie s'accompagne de fermeté en matière de sanctions. En 2024, dans le Grand Est 66% des fraudes détectées ont fait l'objet - en plus de la récupération des sommes indûment perçues - de suites contentieuses, c'est-à-dire d'une procédure de sanction. Ces suites peuvent être une pénalité financière prononcée par la CPAM, une plainte pénale (ou signalement au procureur) ou auprès d'un ordre professionnel comme l'Ordre des

médecins, une procédure de déconventionnement.

L'efficacité de la lutte contre la fraude bénéficie des partenariats avec d'autres administrations et services publics. Outre les coopérations au sein des Codaf (Comités opérationnels départementaux anti-fraude) pilotés par les préfets et procureurs de la République, les échanges d'informations directs et les signalements se sont développés entre les CPAM et leurs partenaires (ARS, Caf, Urssaf, MSA...), mais aussi avec les parquets et les services d'enquête. Les organismes d'assurance maladie coopèrent également avec des offices centraux (tels que l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, OCLAESP, ou l'Office central de lutte contre le travail illégal, OCTLI) souvent sur des fraudes d'envergure (trafics de médicaments, fraudes en ligne...).

### NOUVEAUTÉ 2024 : UN SERVICE POUR LUTTER CONTRE LES FAUSSES ORDONNANCES

Face à la progression des falsifications d'ordonnances (liée pour partie à des trafics de médicaments), un service en ligne sécurisé a été déployé en août 2024. Lorsqu'un pharmacien suspecte qu'une ordonnance qu'on lui présente est fautive, il peut vérifier si elle a déjà été identifiée comme frauduleuse n'importe où en France auparavant, ou la signaler à sa caisse d'assurance maladie.

Dès les premiers mois, grâce à l'engagement des pharmaciens d'officine (et des prescripteurs qui contribuent à l'authentification), plusieurs centaines d'ordonnances frauduleuses ont été enregistrées dans ce service pour le seul Grand Est (400 à fin décembre 2024). Ce dispositif permet aussi de suivre les tendances et d'avoir une vision plus précise des médicaments faisant l'objet de fausses prescriptions (comme certains anti-diabétiques, fréquemment détournés, qu'on retrouve parmi les produits pour lesquels des ordonnances frauduleuses sont le plus souvent signalées dans notre région)

### DANS LA MARNE

Pour le seul département de la Marne, 41 plaintes pénales ou signalements au procureur ont été déposés en 2024. Au terme de ces procédures, outre le remboursement du préjudice à l'Assurance Maladie, les fraudeurs risquent de lourdes amendes, voire des peines de prison.

La caisse primaire de la Marne a aussi prononcé 38 pénalités financières (sanction qui s'apparente à une amende) allant de 400 euros à 60 000 euros. Soit 287 312 euros de pénalités prononcées en tout en 2024 dans la Marne (contre 16 800 euros en 2023). Les fraudeurs sanctionnés étaient aussi bien des assurés sociaux que des offreurs de soins (professionnels de santé notamment).



### Avions ou tomates ?

Décidément, on ne s'ennuie jamais avec les élus écologistes. Si nous sommes désormais habitués à leurs sorties médiatiques, il faut néanmoins leur reconnaître une formidable capacité à toujours savoir nous surprendre et repousser les limites de notre étonnement. Jamais à une contradiction près, ils prônent d'un côté la volonté de réindustrialiser le pays et luttent ardemment de l'autre contre l'implantation de sites industriels sur leur territoire. Une situation dénoncée par le patron de Safran, Olivier Andriès, qui, lors de son audition devant la commission d'enquête sur les freins à la réindustrialisation s'est complètement lâché en indiquant que son groupe n'investirait plus dans les villes dirigées par des élus écologistes, où il était accueilli "à coups de tomates". Le dirigeant s'est montré très clair quant à sa volonté de choisir les villes où il investirait à l'avenir. Ce à quoi, la députée écologiste Sandrine Rousseau s'est empressée de répondre (balayant au passage d'un revers de la main les 500 emplois en jeu...) que "l'aviation n'était pas une industrie d'avenir".

De quoi en rester bouche bée. Qui peut sérieusement et sans une bonne dose de mauvaise foi affirmer aujourd'hui que l'aéronautique n'a pas d'avenir ? C'est ni plus ni moins ignorer complètement la réalité de notre planète, des flux commerciaux, touristiques, industriels et géopolitiques. Que l'aéronautique soit amenée à évoluer et à se réinventer, certes, mais de là à nier son avenir... Une chose est sûre, le territoire rémois et marnais, son histoire aéronautique et ses entreprises au savoir-faire indéniable en la matière comme ASI Innovation pour ne citer qu'elles, sont la preuve que le secteur est bien vivant, prêts à accueillir les activités refusées par d'autres.

BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

## le regard de Faro.

### SUBVENTIONS AUX ONG : L'UNION EUROPÉENNE PERD LA TRACE DE MILLIARDS D'EUROS



## EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)



**Social.** La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 réduit le plafond d'exonération de cotisations salariales à 50 % du Smic (soit à 901 euros).

# Diminution de l'exonération sociale pour les apprentis

L'exonération de cotisations salariales des apprentis est réduite pour les contrats conclus depuis le 1er mars 2025.

Auparavant, la rémunération des apprentis était exonérée de la totalité des cotisations sociales salariales jusqu'à 79 % du Smic (soit jusqu'à 1 423 euros). Les apprentis bénéficiaient également d'une exonération totale de CSG et de CRDS

- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 réduit le plafond d'exonération de cotisations salariales à 50 % du Smic (soit à 901 euros).

La fraction de la rémunération supérieure à 50 % du Smic, est en outre soumise à la CSG et à la CRDS, après application de l'abattement de 1,75 % pour frais professionnels.

Pour un apprenti rémunéré 1 200 euros par mois, les cotisations salariales se calculent désormais comme suit.

L'exonération de cotisations salariales s'applique jusqu'à 901 euros (50 % du Smic). La fraction supérieure de 299 euros (1 200 - 901), est soumise aux cotisations sociales.

La CSG et la CRDS (soit 9,7 %) s'ap-



plique sur cette assiette diminuée de l'abattement de 1,75 %, soit sur 295 euros (299 x 98,25 %).

- Les cotisations sociales exonérées sont toutes les cotisations salariales légales ou conventionnelles, y compris les cotisations de retraite complé-

mentaire à un taux supérieur au droit commun.

L'exonération ne s'applique cependant pas aux cotisations des mutuelles, de la complémentaire santé et, pour les cadres, de la contribution à l'APEC.

Décret 2025-290 du 28 mars 2025

## Indices

### Indices des loyers commerciaux du 4<sup>e</sup> trimestre 2024

L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

- Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 136,30 en hausse de 2,01 % sur un an et de 14,09 % sur trois ans (ILC 4e trim. 2021 : 118,59).

L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 137,29, en hausse de 2,69 % sur un an et de 15,40 % sur trois ans (ILAT 4e trim. 2021 : 118,97).

L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- L'indice du coût de la construction (ICC) du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 s'établit à 2108 en baisse de 2,50 % sur un an.

Pour la révision triennale, la hausse du loyer est plafonnée à 11,78 % (4<sup>e</sup> trim. 2021 : 1886). Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 29,40 % (4<sup>e</sup> trim. 2015 : 1629).

L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, article L145-33).

**Juridique.** Qu'en est-il lorsque les propos ou comportements ne sont pas imposés à une personne déterminée mais sont énoncés en public sans viser une victime en particulier ?

## Harcèlement sexuel « environnemental »

Le Code pénal définit le harcèlement sexuel comme étant « le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste » qui « portent atteinte à sa dignité » ou « créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante » (Code pénal, article 222-33).

Qu'en est-il lorsque les propos ou comportements ne sont pas imposés à une

personne déterminée mais sont énoncés en public sans viser une victime en particulier ?

- L'affaire concernait un professeur de droit dont les propos et attitudes pendant les cours et travaux dirigés avaient justifié sa suspension et un signalement au procureur de la République.

Il est poursuivi pour harcèlement sexuel au préjudice de quinze étudiants.

- La cour d'appel ne retient

que les faits concernant un seul étudiant et le relaxe pour les quatorze autres victimes, estimant qu'elles n'ont pas directement été visées par des propos adressés « à la cantonade ».

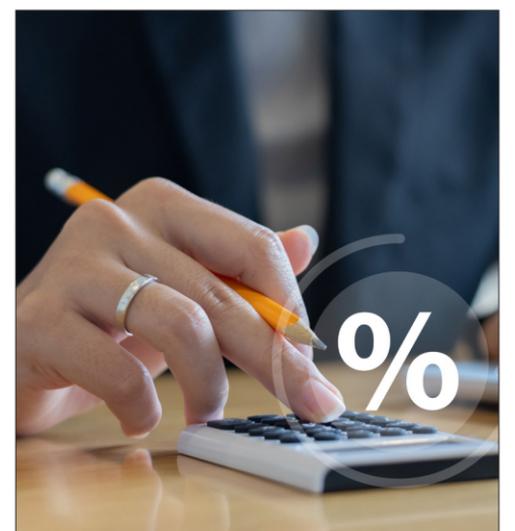
- L'arrêt est cassé. Pour la Cour de cassation, même s'ils ne sont pas dirigés spécifiquement contre une personne, « des propos à connotation sexuelle ou sexiste adressés à plusieurs personnes, ou de tels com-

portements adoptés devant plusieurs personnes, sont susceptibles d'être imposés à chacune d'entre elles ».

La Cour reconnaît ainsi le harcèlement sexuel « environnemental » créant une situation intimidante, hostile ou offensante pour ceux qui y sont exposés, sans viser spécifiquement une personne.

Cass. crim. 12-3-2025 no 24-81.644

**En bref**



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

**matot-braine.fr**

# Matot Braine

PETITES AFFICHES  
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale  
pour gérer vos annonces légales !**



#### UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre  
ou à l'aide de nos formulaires  
de saisie certifiés



#### UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Pour suivre vos annonces en  
cours, consulter vos précédentes  
commandes et programmer les  
futurs



#### UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication  
sur l'ensemble du  
territoire français

**Une plateforme  
en ligne dédiée  
à la gestion de  
vos annonces  
légales !**



#### DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

Devis, attestation de parution  
et facture instantanés,  
7j/7 et 24h/24

#### DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement,  
paiement en ligne sécurisé  
et suivi des paiements de vos  
clients en temps réel



#### UN SUIVI PERSONNALISÉ

Une équipe locale  
professionnelle à votre écoute de  
9h à 17h avec accompagnement  
personnalisé dans vos locaux



**à votre service depuis 1892 !**

Retrouvez-nous sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

Renseignement au **06 46 81 71 49**

[relationclient.pamb@legalnet.org](mailto:relationclient.pamb@legalnet.org)

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution



#### COMMUNE DE DORMANS

##### Avis d'attribution de marché

Pouvoir adjudicateur : Commune de Dormans, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS. Tél : 03.26.58.21.45. Fax : 03.26.58.25.55.  
OBJET DU MARCHÉ : Travaux de remise aux normes électriques du Château.  
ATTRIBUTAIRE : SAS Anquet - 42 rue des Huguenots - 51200 Epernay - pour un montant de 37.000.00€ hors taxe. M2504470

### ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT  
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE  
EN TOUTE SÉCURITÉ**

**☎ 03.26.40.21.31**

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé :** Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication :** François HENRION

**Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### Appel d'offre

#### COMMUNE DE BLANCS-COTEAUX

##### Appel à manifestation d'intérêt (AMI)

COMMUNE DE BLANCS-COTEAUX, 1 place de l'Hôtel de Ville - 51130 Vertus, BLANCS COTEAUX - Courriel : [sophie.potar@blancs-coteaux.fr](mailto:sophie.potar@blancs-coteaux.fr)

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : La Commune de Blancs-Coteaux lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de toutes les catégories d'opérateurs immobiliers (promoteurs, bailleurs sociaux, contractants généraux, constructeurs, etc.) dans le cadre de son projet de revitalisation et de renouvellement urbain.

Cet AMI porte sur la cession d'un ensemble immobilier communément dénommé « Ilot de la Marbrerie », en vue de la réalisation d'un projet urbain de qualité, librement conçu par l'opérateur sélectionné, dans le respect des normes réglementaires en vigueur ainsi que des principes d'aménagement définis par la commune.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPÉRATION : L'opération porte sur :

- La densification d'une parcelle d'une surface de 560 m<sup>2</sup> ;
- Le maintien de la maison individuelle située à proximité de la place du Petit Donjon ;
- La rénovation d'un logement T4 situé rue Gambetta.

MODALITÉS DE CANDIDATURE : Les opérateurs intéressés sont invités à manifester leur intérêt par courriel à l'adresse suivante : [sophie.potar@blancs-coteaux.fr](mailto:sophie.potar@blancs-coteaux.fr) Avant le 31 mai 2025 à 12h00.

Les candidats ayant manifesté leur intérêt seront conviés à une réunion plénière de présentation de l'opération ainsi qu'à une visite de terrain. Ces rencontres permettront de mieux appréhender les enjeux de revitalisation urbaine liés à l'Ilot de la Marbrerie.

À la suite de cette phase de présentation et de visite, les opérateurs disposeront d'un délai supplémentaire pour finaliser leur proposition.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : 7 juillet 2025 à 12h00.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS : Les propositions d'acquisition seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualité du projet (pertinence du programme, intégration urbaine, valorisation patrimoniale, etc.) : 60 % ;
- Prix d'acquisition proposé (formulaire d'engagement) : 40 %.

CONSULTATION : Le présent avis est consultable sur les sites internet suivants :

- Commune de BLANCS COTEAUX : [www.blancs-coteaux.fr](http://www.blancs-coteaux.fr)
- Agglomération d'ÉPERNAY : <https://epernay-agglo.fr/>

M2504453

### SAFER

#### SAFER Grand Est

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/05/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart 51420 WITRY LES REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse [shurtebise@safergandest.fr](mailto:shurtebise@safergandest.fr)

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

VERZENAY : 1 ha 49 a 96 ca de vignes - AC-0018 AC-0108 AC-0109 AC-0111 AC-0112 AH-0228 AH-0229 AM-0518 AM-0522 AM-0533 AN-0144 AN-0145 AN-0146 AO-0072 AO-0129 AO-0130 AO-0132 AO-0133 AP-0129 AP-0233 - Zone Agricole.

BIENS LOUES.

PRIORITÉ SERA DONNÉE AUX INVESTISSEURS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EXPLOITANT EN PLACE.  
M2504479

#### SAFER Grand Est

##### Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/05/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS.

Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse [smarciaux@safergandest.fr](mailto:smarciaux@safergandest.fr).

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Béthéniville : 21 ha 32 a 40 ca de terre ZB-0020 ZB-0021 ZB-0022 ZP-0052 ZR-0036 - Zonage : A

BIENS LIBRES

PRIORITÉ AUX CANDIDATS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EXPLOITANT EN PLACE.  
M2504562

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées

## Commune de LA VEUVE (51)

22 rue de Champagne - 51520 LA VEUVE

## Avis d'appel public à la concurrence

## Travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur  
 Nom complet de l'acheteur : Commune de La Veuve (51)  
 Numéro national d'identification :  
 Type : SIRET - N° : 21510570100019  
 Code postal / Ville : 51520 La Veuve  
 Groupement de commandes : Non  
 Section 2 : Communication  
 Moyens d'accès aux documents de la consultation  
 Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>  
 Identifiant interne de la consultation : 2025-01  
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui  
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
 Nom du contact : Gerard GALICHET - Tél : +33 671049639 - Mail : mairie.la-veuve@wanadoo.fr  
 Section 3 : Procédure  
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
 Conditions de participation :  
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. Règlement de la consultation  
 Capacité économique et financière : Cf. Règlement de la consultation  
 Capacités techniques et professionnelles : Cf. Règlement de la consultation  
 Technique d'achat : Sans objet  
 Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 14 mai 2025 - 16 h 00  
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
 Réduction du nombre de candidats : Non  
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
 L'acheteur exige la présentation de variantes : Non  
 Critères d'attribution : 60% prix - 40% valeur technique  
 Cf. Règlement de la consultation  
 Section 4 : Identification du marché  
 Intitulé du marché : Aménagement de sécurité, mise en accessibilité et gestion alternative des eaux - Rue de la Marne  
 Type de marché : Travaux  
 Description succincte du marché : Travaux d'aménagement de voirie et trottoirs  
 Lieu principal d'exécution : LA VEUVE  
 Durée du marché (en mois) : 3  
 La consultation comporte des tranches : Non  
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non  
 Marché alloti : Non  
 Section 6 : Informations complémentaires  
 Visite obligatoire : Non  
 Date d'envoi du présent avis : 11 avril 2025  
 M2504446

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

## Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice) Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.  
 MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du code de la commande publique.  
 OBJET DE LA CONSULTATION : Réfection de 4 ouvrages d'art.  
 L'avis implique la passation d'un marché public.  
 Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
 DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation  
 UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.  
 LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.  
 MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>  
 MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>  
 Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.  
 DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le mardi 27 mai à 16 h 00.  
 DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.  
 JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.  
 CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.  
 MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.  
 Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
 PROCÉDURES DE RECOURS :  
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87.  
 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :  
 Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr  
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mercredi 16 avril 2025.  
 M2504599


 PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**  
 L'HERODOTAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUWECO CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères\*  
 \*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

## Offre de reprise



SELARL V&V  
 Maître Stéphane VERMUE  
 Administrateur Judiciaire Associé

## RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

## STATIONS DE LAVAGE AUTOMOBILE CAR WASH DUO

Implantations : REIMS (51) et SOISSONS (02)  
 Chiffre d'affaires HT au 31 décembre 2023 (12 mois) : 219 K€  
 Personnel : 0

## COMMENTAIRES :

Cette société exploite deux stations de lavage sous l'enseigne CAR WASH DUO sur les communes de REIMS (quartier Neuville) et de SOISSONS / VAUXBUIN.  
 Date du redressement judiciaire : 9 avril 2024.  
 La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :  
**Lundi 12 mai 2025 à 16 heures**  
 Tout dossier de présentation sera remis sur la base d'une lettre de confort émanant du Candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre.

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 4 rue Thiers - 51100 REIMS - Tél. : 03.23.05.64.44 - E-mail : reims@reajir.fr  
 M2504320

## Vente aux enchères judiciaires mobilières



## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

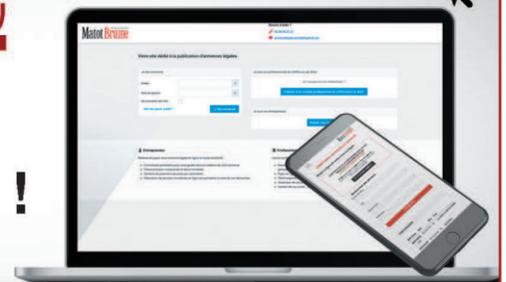
17/04/25 A 15H  
 A BAZEILLES - 99 rue Henry Dunant

A la requête de la SELARL Bruno RAULET liquidateur Judiciaire à REIMS : LJ BCS FRANCE  
 Il sera procédé à la vente en un seul lot par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN de mobilier de bureau, matériel de bardage, couverture et stock de visserie et retour de fins de chantiers. Enlèvement avant le 30/04/25  
 Visite sur RDV - Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC  
 M2504418

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**  
 L'HERODOTAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUWECO CHAMPAGNE-ARDENNE

annonces.matot-braine.fr

Votre solution  
 100 % digitale !



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE  
 24h/24 et 7j/7 !

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,**  
**OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT**  
**OU PAR CARTE BANCAIRE,**  
**DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE**  
**POUR L'ENVIRONNEMENT...**



## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS

AVOCATS  
ASSOCIES

RENOV HABITAT/  
RENOV HABITAT  
SNCession de fonds de  
commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2025, enregistré au SIE REIMS, le 07/04/2025, dossier : 2025 00015554, bordereau : 5104P04 2025 A 00895, RENOV HABITAT, SARL au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social 82 rue Haute de Compertrix - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée sous le n°391792876 au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, a cédé à RENOV HABITAT SN, SARL au capital de 10.000 €, ayant son siège social ZAC Petite Gironde - 51510 SAINT GIBRIEN, immatriculé au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n°941 083 651, un fonds de commerce : de commercialisation, étude, et coordination de tous travaux touchant à l'habitat neuf et/ou ancien et plus généralement toutes activités de bureau d'études., exploité sis ZAC de la Petite Gironde - 51510 SAINT GIBRIEN, moyennant le prix de 70.000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/04/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : ZAC de la Petite Gironde - 51510 SAINT GIBRIEN, pour la validité et pour la correspondance chez GN AVOCATS ASSOCIES, 138 rue Léon Faucher - 51450 BETHENY. M2504377

SARL GARNOTEL  
FRANCIS/  
COUVERTURE  
GARNOTELCession de fonds de  
commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 31/03/2025, enregistré au SIE REIMS, le 07/04/2025, dossier : 2025 00015557, bordereau : 5104P04 2025 A 00946, SARL GARNOTEL FRANCIS, SARL au capital de 100.000 €, ayant son siège social 33 rue de Courcy - 51450 BETHENY, immatriculée sous le n°405040932 au R.C.S. de REIMS, a cédé à COUVERTURE GARNOTEL, EURL au capital de 10.000 €, ayant son siège social 14 rue Robert - 51450 BETHENY, immatriculé au R.C.S. de REIMS sous le n°942 163 163, un fonds de commerce : travaux de toiture, aménagement de combles, plomberie, exploité sis 14 rue Robert - 51450 BETHENY, moyennant le prix de 240.000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/03/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES, 133 avenue de Laon, 51100 REIMS, pour la validité et pour la correspondance. M2504475

Octav  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## BOKIT AIN'T DEAD

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 41 rue de Neufchâtel  
51100 REIMS  
941 832 990 R.C.S. Reims

DA SILVA  
FERNANDES  
COELHO / BOKIT  
AIN'T DEADCession de fonds de  
commerce

ACTE : S.S.P. signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 02/04/2025, enregistré au SPFE de la MARNE le 09/04/2025 Dossier 2025 00015787 référence 5104P04 2025 A 00939.

CÉDANT : M<sup>me</sup> Paula De Fatima DA SILVA FERNANDES COELHO demeurant 26B rue Jacques Cellier - 51100 REIMS, entrepreneur individuel identifié sous le n° 982 269 441 R.C.S. REIMS.

CESSIONNAIRE : la société BOKIT AIN'T DEAD, SASU au capital de 10.000 €, sise 41 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS, identifiée sous le n° 941 832 990 R.C.S. REIMS, représentée par M. Anthony LECUYER, Directeur Général.

OBJET : un fonds de commerce de « restauration rapide à emporter et vente d'alcool », exploité 41 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS, SIRET 982 269 441 00019.

PRIX : 55.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 47.190 € et aux éléments corporels pour 7.810 €

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 31/03/2025 à minuit.

OPPOSITIONS : dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SARL OCTAV, Cabinet d'Avocats sis 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2504631

## GERANCE

## FIN DE GERANCE

## AL'RISTO

Société par actions simplifiée  
Au capital social de 40.000 Euros  
EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs  
825 161 169 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 avril 2025, la société AL'RISTO, SAS au capital de 40.000 €, immatriculée au R.C.S. REIMS sous le n° 825 161 169, dont le siège est sis à EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs, a donné en location gérance à la société DM, SARL au capital de 5.000 €, immatriculée au R.C.S. REIMS sous le n° 942 502 568, un fonds de commerce de restaurant, débit de boissons à consommer sur place ou à emporter, exploité à EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs, sous l'enseigne AL'RISTO, pour une durée de 3 ans, rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, renouvelable pour une même durée par tacite reconduction.

Pour avis.

M2504613

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

AUTO-ECOLE  
PETIT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 246 bis avenue de Laon  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 7 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

DÉNOMINATION SOCIALE : AUTO-ECOLE PETIT

SIÈGE SOCIAL : 246 bis avenue de Laon, 51100 REIMS

OBJET SOCIAL : L'enseignement de la conduite automobile des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 2000 €

GÉRANCE : Madame Fabienne DREYFUS, demeurant 51 avenue Georges Clémenceau à REIMS (51100). Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2502507

## ELN IMMOBILIER

Société civile immobilière  
Capital social : 10.000 Euros  
Siège social :  
36 route de Cernay - 51100 REIMS  
Société en cours de constitution

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 15 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : ELN IMMOBILIER.

SIÈGE : 36 Route de Cernay - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €

OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ;

- La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

GÉRANT : Monsieur Fesells EL HIRECH, domicilié au 4 impasse du Val Clair - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2504284

ECOCE  
INGENIERIE

Aux termes d'un ASSP en date du 08/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ECOCE INGENIERIE.

OBJET SOCIAL : Le conseil, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre en bâtiment et/ou en aménagement, dans le domaine de l'ingénierie tous corps d'état et notamment en économie de la construction.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue Henry Loilier - 51370 CHAMPIGNY.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

PRÉSIDENT : AED INVEST, SAS au capital de 50.185 €, ayant son siège social 9 rue Maldan - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS n° 899 340 418.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur LAGNEAUX Benjamin, demeurant 1 route de Breuil - 51140 VANDEUIL.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales. Les actions de préférences, qui sont détenues par les 2 fondateurs de la société, disposent de droits de vote quintuples.

Les actions créées ou cédées ou à tout nouvel actionnaire disposeront de droits de vote simples.

CLAUSE D'AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Les cessions entre associés fondateurs ne sont pas concernées par cette obligation.

Pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'immatriculation de la société, les associés ne pourront céder leurs actions, ainsi que tout droit de souscription, d'attribution ou autre ayant pour objet ou pour effet de conférer directement ou indirectement un droit quelconque sur tout ou partie du capital et/ou des droits de vote de la société.

Benjamin LAGNEAUX.

M2504306

OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ ET CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## SC 3ADE

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, notaire associé à GUEUX, Marne, le 11 avril 2025.

FORME : Société Civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : SC 3ADE.

OBJET : L'acquisition et la gestion de biens immobiliers. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

SIÈGE SOCIAL : HEUTREGIVILLE (51110) 11 rue de la Mairie.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : mille Euros (1.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, ou au profit du ou des conjoints d'eux, ou des descendants d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANTE : Madame Aline DEKÉTELE-VERDELET Demeurant à HEUTREGIVILLE (51110) 11 rue de la Mairie.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Maître Emmanuel ROGÉ, Notaire. M2504449

Cabinet LAURENCY &  
ASSOCIES

Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale  
2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
51200 EPERNAY

## OLIVIA &amp; CO

Par acte SSP du 15/04/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : OLIVIA & CO.

OBJET SOCIAL : L'exploitation de tout établissement commercial dédié à la vente de produits divers au détail, en magasin non spécialisé. À ce titre, elle pourra exercer, directement ou indirectement, toute activité commerciale de vente au détail, en gros ou en demi-gros, de biens de consommation, tels que des produits alimentaires, non alimentaires, de textile, de mode, d'articles de maison, d'outillage, d'équipements de loisirs, de biens culturels, de produits électroniques et électroménagers, ainsi que tout autre produit que la société pourra décider de vendre. Elle pourra également :

1. Gérer et exploiter des magasins physiques : La société pourra ouvrir, gérer et exploiter des points de vente au détail sous diverses formes, telles que des magasins traditionnels, des espaces commerciaux ou des enseignes franchisées, ou par tout autre moyen qu'elle jugera pertinent.

2. Vente en ligne : La société pourra développer et exploiter toute plateforme de commerce en ligne pour la vente de ses produits, y compris la gestion de l'achat, du paiement, de la livraison et du service après-vente.

3. Services complémentaires : La société pourra proposer des services additionnels tels que des conseils, la personnalisation des produits, la location d'articles, la mise en place de programmes de fidélisation, ainsi que des services d'installation ou de réparation pour certains produits.

4. Marketing et promotion : La société pourra mener des actions de publicité, de promotion, de communication et de marketing en vue de la vente de ses produits et services. Elle pourra également organiser des événements commerciaux, des salons ou des foires.

5. Gestion de stocks et logistique : La société pourra assurer la gestion, le stockage, l'approvisionnement et la distribution de ses produits, en utilisant ses propres moyens ou par l'intermédiaire de prestataires externes spécialisés dans la logistique et le transport.

6. Développement de partenariats commerciaux : La société pourra nouer des partenariats, accords commerciaux et collaborations avec d'autres entreprises, fournisseurs, distributeurs ou acteurs du secteur du commerce de détail, afin d'élargir son offre de produits ou services.

7. Internationalisation de l'activité : La société pourra étendre ses activités à l'international, en ouvrant des magasins à l'étranger, en développant des filiales ou en créant des franchises, ainsi qu'en vendant ses produits à l'international via des canaux de vente en ligne ou physiques.

8. Création et gestion de marques : La société pourra créer, enregistrer, gérer et exploiter des marques, des brevets, des licences ou tout autre droit de propriété intellectuelle lié à ses produits ou services.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue du Stade - 51130 BERGÈRES LÈS VERTUS.

CAPITAL : 8.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M<sup>me</sup> PLOIX Olivia, demeurant 3 rue du Stade - 51130 BERGÈRES LÈS VERTUS.

Immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. M2504317



2 Quai Valmy  
51800 SAINTE MENEHOULD  
Tél. : 03.26.60.76.00

## ARGONNE CT

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARGONNE CT

Objet social : le contrôle technique de véhicules légers (automobile - moto); centre d'examen du permis de conduire pour l'épreuve théorique du permis (code)

Siège social : 18 Rue des Accrues, Zone des Accrues, 51800 SAINTE MENEHOULD

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Président : M. JACQUOT Frédéric 1 Rue Haute 51800 LE CHEMIN

Directeur général : M<sup>me</sup> GUERRA Gwendoline 1 Petite Route de la Neuville 51330 LE VIEIL DAMPIERRE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Le Président

M2504349

## SCI E.L.A

Suivant acte reçu par Me Patrice PROUVEUR, notaire à SAINT DIZIER, le 8 avril 2025, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société civile immobilière. DÉNOMINATION : «SCI E.L.A.», SIEGE SOCIAL : AMBRIERES (51290), 41 rue de Laneuville. CAPITAL SOCIAL : MILLE HUIT CENTS € (1.800,00 €), divisé en 180 parts sociales de DIX € (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 180, OBJET SOCIAL :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et toutes opérations pouvant être utiles à l'objet social. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CESSIONS DE PARTS : toutes les cessions sont soumises à l'agrément, sauf entre associés, conjoints, ascendants ou descendants GERANCE :

- Monsieur Alain DROZAK, artisan, demeurant à AMBRIERES (51290), 41 rue de Laneuville et Madame Laëtitia CHARPENTIER, assistante commerciale, demeurant à AMBRIERES (51290), 41 rue de Laneuville, co-gérants Pour une durée indéterminée.

IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour insertion unique. Maître Patrice PROUVEUR. M2504432

## THOMAS

Société civile immobilière  
4 Allée Jules Guérin - 51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : THOMAS.

SIÈGE : 4 Allée Jules Guérin - 51100 REIMS.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : achat et gestion par tout moyen de tout bien immobilier.

GÉRANT : Monsieur Thomas CRAPEZ Demeurant 4 Allée Jules Guérin - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant. M2504510

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX**  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## SCI AXAE

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 10 avril 2025.

FORME : Société Civile Immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI AXAE.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

SIÈGE SOCIAL : GUEUX (51390), 14 rue du Chenet.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : mille euros (1.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

COGERANCE :  
- Monsieur Xavier PHILIPPOT,  
- Madame Amandine ANDRÉ, épouse PHILIPPOT,

Demeurant ensemble à GUEUX (51390), 14 rue du Chenet.  
IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis :  
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.

M2504435

## TRINITE FAMILIALE

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 21 mars 2025.

DÉNOMINATION : TRINITE FAMILIALE.

FORME : Société civile immobilière.  
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.  
APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : MONCETZ LONGEVAS (51470), 36 rue de la Pagerie.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
COGERANTS : Monsieur Olivier René Michel MAURY, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 17 février 1985, célibataire et Madame Vanessa Maggy JACQUET, salariée, née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 18 décembre 1981, demeurant ensemble à MONCETZ LONGEVAS (51470), 36 rue de la Pagerie.

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE.

M2504458

## FIRE PROTEC SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Siège social : Ex.Aérogare de Reims-Champagne  
Site Terralab - route de Bétheny  
51450 BETHENY

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : FIRE PROTEC SOLUTIONS.

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : Ex.Aérogare Reims - Champagne - Site Terralab - route de Bétheny -51450 BETHENY.

OBJET SOCIAL :

- La conception, la recherche, le développement, l'assemblage, la modification, l'achat, la commercialisation, la vente et l'entretien de matériel et de solution de sécurité, de prévention et de lutte contre les incendies de toutes natures à destination des particuliers, des professionnels, des associations et des institutions.

- La recherche, le développement et la conception de procédés et de solutions d'extinctions : produits, supports, véhicules, vecteurs aériens et terrestres, robots.

- la formation au Télépilote et au pilotage de vecteurs aériens et terrestres, la formation aux solutions de lutte contre les incendies, les prestations de services et les démonstrations de lutte contre les incendies dans les domaines concernés par véhicules et vecteurs Aériens et Terrestres d'intervention.

- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités

- La participation, directe ou indirecte, de la société dont toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de PARIS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisés en 1.000 actions de 1 €, entièrement libérées

PRÉSIDENCE : Monsieur ARNAUD GILOTIN demeurant 2bis rue des Orfèvres - 51220 BRIMONT.

Toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la cession aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, et alors même que la cession ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives être autorisées par l'assemblée des associés statuant aux conditions de majorité des deux tiers. Les cessions entre associés sont libres.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2504445

## ANTORIA

## Avis de constitution

Par acte SSP en date du 16/04/2025, il a été constituée une SCI dénommée : ANTORIA - SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100) 39 rue Hincmar. OBJET SOCIAL : Acquisition, administration et gestion de tous droits et biens immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS. CAPITAL : 1.000 €. GÉRANT : Monsieur Antoine DE ZOTTI demeurant à LA GRANDE MOTTE (34) 490 rue des Croisades. CESSION DE PARTS : soumise à agrément sauf entre associés fondateurs et leurs enfants communs. M2504615

## AGRI PRESTATIONS

Société par actions simplifiée à associé unique (SASU) au capital de : 1.000 euros  
Centre d'Affaires Reims - Bezannes  
7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril 2025 il a été constituée la société par actions simplifiée à associé unique, sous forme des caractéristiques suivantes.

FORME : SASU (société par actions simplifiée à associé unique).

DÉNOMINATION : AGRI PRESTATIONS.

CAPITAL : 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.

OBJET : Toutes prestations agricoles, vendanges, palissages, récolte des vignes, fruits et légumes.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation aux R.C.S. REIMS (Marne).

SIÈGE : Centre d'Affaires Reims - Bezannes, 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.

LE PRÉSIDENT : Madame ALASKAN Vildane, demeurant 5 allée du 19 mars 1962 - 51200 EPERNAY est désignée La présidente pour une durée illimitée.

DEBUT D'ACTIVITE : 15 avril 2025.

Pour avis : La présidente.

M2504456

## STEPHANE SOLUTION NUMERIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros  
Siège social : 7 rue des Cordeliers  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 09.04.2025, il a été constituée une Société à responsabilité limitée à associé unique dénommée STEPHANE SOLUTION NUMERIQUE présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 7 rue des Cordeliers - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'établissement de prestations de conseils, d'accompagnement, et de mise en oeuvre en matière de stratégie, d'organisation, informatique, de système d'information auprès des particuliers, entreprises, collectivités et autres organismes publics ou privés

GÉRANT : Monsieur Stéphane GODEBERT, demeurant 7 rue des Cordeliers - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au R.C.S. du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Gérant.

M2504480

## L-T Concept

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Sarah DRIGUET, Notaire associé de la SCP dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE» à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, le 15 avril 2025 a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Objet social : la construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.  
Dénomination : L-T Concept  
Siège social : MAREUIL LE PORT (51700), 15 rue d'Orchy. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital social : vingt mille euros (20.000,00 €). Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au RNE et au RCS de REIMS. Les gérants de la sté sont : Thierry MOMBOSSE et Corine LEFEVRE demeurant 15 rue d'Orchy, 51700 DORMANS.

Pour avis : Le notaire.

M2504573

## LADROYE GUILLAUME IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €  
Siège social : 65 avenue Georges Clémenceau  
51100 REIMS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 14 avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LADROYE GUILLAUME IMMOBILIER

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 65 avenue Georges Clémenceau 51100 REIMS,

Objet social :

La transaction, l'activité de marchand de bien, sous réserve du respect préalable des conditions de fonds et de forme prescrites par les dispositions légales et réglementaires régissant cette activité professionnelle ;

La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier et immobilier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Présidence : La société GLAS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 802.085.464 RCS REIMS représentée par Guillaume Ladroye.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Présidence

M2504482

## AMC

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
12-14-16 Passage Talleyrand  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 Avril 2025 à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : AMC.  
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 12 Passage Talleyrand - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Vente d'objets et d'articles de décoration, meubles, ameublement, accessoires et équipement de la maison. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : La société ANGS PARTNERS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 1 Rue Thiers - 51100 REIMS, inscrite au RCS de REIMS sous le numéro 942 909 961. Représentée par Anais, Mallauray, Mathilde MALETTE.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : La société GSTV PARTNERS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 72 rue Ponsardin - 51100 REIMS, inscrite au RCS de REIMS sous le numéro 942 954 561. Représentée par Apolline, Jacqueline, Danièle CHAUDRÉ.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La président.

M2504608

**ANNONCES LÉGALES**

**DERNIER DÉLAI  
POUR VOS PUBLICATIONS :  
JEUDI 16 HEURES**

*annoncelegale.pamb@legalnet.org*



**OFFICE NOTARIAL  
DU LEVANT**  
Christophe LARDENOIS  
Alexandra VOIRNESSON  
70 rue du Général Gouraud  
51400 MOURMELON LE GRAND  
03.26.66.11.39

## IMMOTELLE

Suivant acte reçu par Maître Alexandra VOIRNESSON, Notaire à MOURMELON LE GRAND, le 14 avril 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée IMMOTELLE.

SIÈGE SOCIAL : MOURMELON LE GRAND (51400) 9 rue Maurice Langlois.

CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €, divisé en 200 parts sociales numérotées de 1 à 200.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.  
GÉRANTS : M. Stéphane GODOINAISE demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), 9 rue Maurice Langlois, M<sup>me</sup> Isabelle GODOINAISE AUBRY demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), 9 rue Maurice Langlois.

IMMATRICULATION : RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :  
Maître Alexandra VOIRNESSON.

M2504492

**SCP Florent ROBERT,  
Romain REMIOT**  
Notaire associés  
RILLY LA MONTAGNE (51500)  
Place de la République

## SCI JONICE

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Florent ROBERT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à RILLY LA MONTAGNE (Marne), Place de la République, le 15 avril 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI JONICE.  
SIÈGE : SAINT BRICE COURCELLES (51370), 12 rue de la Fraternité.

DURÉE : 99 années.

APPORTS EN NUMÉRIQUE : Deux cent quarante neuf mille euros (249.000,00 €).

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANTS :

1. Monsieur Joaquin CORTEZ, époux de Madame Nicole HUET, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 12 rue de la Fraternité ;

2. Madame Nicole HUET, épouse de Monsieur Joaquin CORTEZ, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 12 rue de la Fraternité.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2504538

## SCI NARK

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/04/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI NARK  
Objet social : La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la construction, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droit mobiliers et immobiliers.- la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, la gestion de titres, droits sociaux et valeurs mobilières.

- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 63 Boulevard Emile Zola, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : M. BOUSSEL Nicolas 63 Boulevard Emile Zola 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et M<sup>me</sup> BOUSSEL Aurore 63 Boulevard Emile Zola 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Les gérants

M2504571

**C A B I N E T**

EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT ET CONSEIL

**PÂTÉ**

## BUILDING CLINIC

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BUILDING CLINIC

Objet social : - La recherche de fuites, l'établissement de diagnostics, la remise en état après sinistre, l'assèchement, la localisation de réseaux, le traitement de l'eau ; - L'amélioration et l'embellissement de l'habitat, le nettoyage et le décapage.

Siège social : 1 rue du Loup, 51420 CERNAY LES REIMS

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. ROBIN Fabrice 4 allée Jean Goujon 51100 REIMS

Directeur général : M. NOWACK Franck 4 place du Moncet 51220 HERMONVILLE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Le Président

M2504509

**BITTU SOL  
PEINTURE**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 euros

Siège social :  
5 rue du 106° RI - 51100 REIMS

Société en cours de constitution

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 11 Avril 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions.  
DÉNOMINATION : BITTU SOL PEINTURE.

SIÈGE : 5 rue du 106° RI - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : Pose revêtements sol et peinture.

PRÉSIDENT : Monsieur SINGH Narang Kar, né le 15/10/1977 à Ambala Sheikhpur (Inde), demeurant 5 rue du 106° RI - 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2504619

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**Etude de Maîtres  
Jeremy REGNAULD  
et Vincent MARSAN**  
Notaires Associés  
à BLANCS COTEAUX VERTUS  
(Marne)  
52 rue Jean le Bon

DE LA  
BAILLOTIERIE

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent REGNAULD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BLANCS-COTEAUX-VERTUS (Marne), 52, rue Jean le Bon, le 17 avril 2025, en cours de publication au service de la publicité foncière de la MARNE, a été constituée une société civile d'exploitation agricole ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles.

DÉNOMINATION : DE LA BAILLOTIERIE.  
SIÈGE SOCIAL : VELYE (51130), 34 rue du Stade.

DURÉE : 99 années  
L'apport en nature s'élève à DEUX CENT SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (207.500,00 EUR).

Et les apports en numéraire à CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).  
Le montant total des apports s'élève à DEUX CENT HUIT MILLE EUROS (208 000,00 EUR), égal au montant du capital social.

AGRÈMENTS : oui sauf entre associés.  
EXERCICE SOCIAL : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Le gérant est Monsieur Matthieu FERY demeurant VELYE (51130) 34 rue du Stade.

Pour avis : Le notaire.

M2504636

MODIFICATION  
DE STATUTS

**AVOCATS ASSOCIÉS**

## PATI-CRECHE

SARL au capital de 400 €  
Siège social : 13 rue Diderot  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°538 523 812

## Avis de modification

En date du 03/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 28/03/2025 de :

- de nommer en qualité de gérant M. CORMON Emeric, demeurant 2 rue Saint Rémy 51390 GERMIGNY en remplacement de M<sup>me</sup> BUE Patricia, pour cause de démission.

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement PATI-CRECHE qui devient DOUCE ENFANCE.

Modification au RCS de REIMS.  
M2504450

AMBULANCES  
DUPRIET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000.000 Euros  
porté à 1.500.000 Euros  
Siège social :  
38 avenue Moll  
51300 VITRY LE FRANCOIS  
433 710 498  
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du 1<sup>er</sup> avril 2025, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 500.000,00 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 €.  
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.500.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2503314

## C A B I N E T

EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

## NANOU'S

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 9C rue de la Pompelle  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°498 965 250

## Transfert de siège

L'AGE du 07/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 13 rue Saint Vincent, 51140 VANDEUIL à compter du 01/04/2025.

Mention : RCS de REIMS

La gérance

M2504198

## QAMAR INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
81 avenue Paul Marchandea  
51100 REIMS  
952 621 597 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 07 avril 2025, l'associé unique a décidé : De transférer le siège social du 81 avenue Paul Marchandea - 51100 REIMS au 5 rue de Sax - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2504280

GFV  
BULLEBIZARRE

GFR au capital de 1000 €  
Siège social : 49 rue Saint Roch  
75001 PARIS  
953203759 RCS PARIS

L'AGO du 14/03/2025 a nommé M. Olivier BONVILLE demeurant 1 rue Bernard 51150 TOURS SUR MARNE, co-gérant.

Puis l'AGE du 14/03/2025 a décidé de transférer le siège social 9 rue Pasteur 51190 AVIZE, à compter du même jour. Co-Gérance : M. François BIEBER, demeurant 17 rue Paul Couderc 92330 SCEAUX, M. Christophe SERAGLINI, demeurant 49 rue Saint Roch 75001 PARIS.

Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de REIMS.  
M2504371

SCI FONCIERE  
DES SACRES

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
27 rue Ponsardin - 51100 REIMS  
814 710 901 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 08/04/2025, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 27 rue Ponsardin 51100 REIMS au 71 avenue du 29 août 1944 51430 TINQUEUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2504426

SCI L'IMMOBILIERE  
SAINT HILAIRE

Société civile immobilière  
au capital de 9.146,93 Euros  
Siège social :  
5 rue Saint-Hilaire - 51100 REIMS  
300 237 591 RCS Reims

Avis de remplacement du  
gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10/04/2025, la société FONCIERE SADIMO, Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est situé 2, rue du Temple - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 338 039 803 RCS REIMS et représentée par Monsieur Émilio VILLA, en sa qualité de Président, a été nommé en qualité de cogérant pour une durée indéterminée en remplacement de la société MCS, démissionnaire.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2504422

BROYEURS  
DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
10 rue de Taissy - 51100 REIMS  
938 654 738 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 11/04/2025, l'Associé Unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «NCA France DISTRIBUTION» par «BROYEURS DISTRIBUTION» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2504434

SCEAV «LE  
HORDON»

Capital social : 102.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Gambetta - 51150 BOUZY  
RCS Reims 332 604 206

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2025, les associés ont décidé de la prorogation de la durée de la société, initialement fixée à quarante ans, d'une durée de 4 mois et 28 jours, pour porter son terme au 31 octobre 2025.

Pour avis : La gérance.

M2504436



**AVOCATS ASSOCIÉS**

LA CRECHE  
DES ABEILLES

SARL au capital de 400 €  
Siège social : 35, rue des Augustins  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°820 069 334

## Avis de modification

En date du 03/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 03/04/2025 de :

- de nommer en qualité de gérant M. CORMON Emeric, demeurant 2, rue Saint Rémy 51390 GERMIGNY en remplacement de M<sup>me</sup> BUE Patricia, pour cause de démission.

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement LA CRECHE DES ABEILLES qui devient DOUCE ENFANCE.

Modification au RCS de REIMS.

M2504442

## OBERON

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18 rue Gérard Philippe  
51100 REIMS  
851 019 638 R.C.S. REIMS

Suivant décisions de l'Assemblée Générale du 03/03/2025, le siège social a été transféré, à compter du même jour au 73-75 rue de la Gare, 51140 MUIZON. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.  
M2504452

## VITICURIO

Société par actions simplifiée  
au capital de 8.100 Euros  
Siège social :  
1 rue des Catalaunes  
51470 SAINT MEMMIE  
902 976 349  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 07/10/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SAS VITICURIO a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Catalaunes - 51470 SAINT MEMMIE au 22 rue Jean Jaurès - 51530 MARDEUIL à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Aux termes de cette même délibération, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la nomination de Madame Clémence JOST, demeurant 22 rue Jean Jaurès - 51530 MARDEUIL, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Margaux CHÉPY, présidente démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2504454

## VITICURIO

Société par actions simplifiée  
au capital de 8.100 Euros  
Siège social :  
22 rue Jean Jaurès  
51530 MARDEUIL  
902 976 349 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 07/10/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SAS VITICURIO a décidé de transférer le siège social du 1 rue des Catalaunes - 51470 SAINT MEMMIE au 22 rue Jean Jaurès - 51530 MARDEUIL à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 902 976 349 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Aux termes de cette même délibération, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la nomination de Madame Clémence JOST, demeurant 22 rue Jean Jaurès - 51530 MARDEUIL, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Margaux CHÉPY, présidente démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2504455



**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

AU PARADIS  
DU PORC

SARL au capital de 70.000 Euros  
Siège social :  
27 route de Saint Oulph  
51260 CLESLES  
798 073 334 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 mars 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 10 avril 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 21.250 €, pour être ramené de 70.000 € à 48.750 € par rachat et annulation de 2.125 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à soixante-dix mille Euros (70.000 €)».  
NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à quarante-huit mille cent cinquante Euros (48.750 €)».

Pour avis : La gérance.

M2504462

EARL  
PESTRE  
GIRAUX

Rectificatif à l'annonce parue le 10 avril 2025 dans le journal Matot-Braine. fr il y avait lieu de lire suivant délibération en date du 19 Mars 2025 en lieu et place de suivant délibération en date du 19 Mars 20245.  
M2504473



**FIDLOR**  
EXPERTS-COMPTABLES

## ANATOLIA

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 3.000 Euros  
Siège social :

Les Bois de la Justice RN4  
Lieu-dit Pré Gilbert - 51320 SOUDE  
R.C.S. Châlons en Champagne  
953 018 686 S.I.R.E.N. 953 018 686

Modification portant sur  
les dirigeants de société

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 04 avril 2025 de la société susvisée, il résulte que Monsieur BAYRAMOGLU Mahmut, demeurant 55 rue Maurice Barrès - 57280 MAIZIERES LES METZ a été nommé président, en remplacement de Monsieur KARASAHIN Serkan, démissionnaire.

La nomination de Monsieur BAYRAMOGLU Mahmut en qualité de président a mis fin à son mandat de directeur général.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2504486

**E | B**  
Emmanuel Brocard  
AVOCAT À LA COUR

## BIOXA

SELAS au capital 1 638 715,00 Euros  
27 rue du Colonel Fabien 51100  
REIMS  
RCS de Reims n°334 029 337

## AVIS DE MODIFICATION

Par délibération du 18 mars 2025, l'AGE a décidé de réduire le capital social par voie de rachat et annulation de 3333 actions de 17 € de valeur nominale chacune, et en conséquence, de réduire le capital social de 56 661,00 €, pour le ramener de 1 695 376,00 € à 1 638 715,00 €.

Le procès-verbal de l'AGE du 18 mars 2025 ayant été déposé auprès du Greffe du Tribunal de commerce de REIMS le 20 mars 2025, le Président a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social par décision du Président du 14 avril 2025.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNE MENTION : 1 695 376,00 € divisé en 99 728 actions de 17 € de valeur nominale chacune.  
NOUVELLE MENTION : 1 638 715,00 € divisé en 96 395 actions de 17 € de valeur nominale chacune.

Pour avis et mention : Le président

M2504503



**Me Romain FLORENS**  
Notaire à VITRY LE FRANCOIS  
(51300)  
28 rue Aristide Briand

SCEV HUGUENIN  
MARIE

Avis est donné du transfert du siège social, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, le 30 mars 2025 : SCEV HUGUENIN MARIE, société civile d'exploitation viticole, capital social : 1.000 €, siège social : 7 rue Basse 51800 LE CHEMIN, RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 803 052 034.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé : Du transfert du siège social à OUTINES (51290) 12 Grande Rue.

Et de modifier corrélativement les statuts.

Pour avis et mention :  
Me Romain FLORENS.

M2504527

GFA «DU DOMAINE  
DU COSSON»

Capital social : 173.738,51 Euros  
Siège social : Hameau de Nogent  
13 route de Damery - 51500  
SERMIERS  
R.C.S. Reims 428 096 556

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2024, Monsieur Philippe LACUISSE a démissionné de ses fonctions de cogérant, et Madame Virginie CARLU née LACUISSE, demeurant 128 rue de Châlons - NORMEE - 51230 FERRE CHAMPENOISE, a été nommée cogérante pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.

M2504531

## LE MORRISON

Société par actions simplifiée au  
capital de 1 euro  
porté à 10 000 euros  
Siège social : 17 rue Maurice Hollande  
51100 REIMS  
931 820 336 RCS REIMS

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/04/2025 à 11h

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 15/04/2025 par la banque CIC

- Du procès-verbal des décisions du Président du 15/04/2025 à 14h constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 9 999 euros par émission de 99 999 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 euro à 10 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à un euro (1 euro).

Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).

Pour avis : Le Président

M2504547

## ALIKEV

SAS au capital de 40.000 Euros  
RD6 - Parc d'Activités «Les  
Vianneries»  
51370 LES MESNEUX  
R.C.S. Reims 504 569 401

Le 07/04/2025, le président a décidé de nommer un directeur général en la personne de Monsieur Fabien BURATTI, avec prise de fonctions le même jour.

M. Fabien BURATTI, demeure 2 rue des Murs - 51100 REIMS.

Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2504552

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## NOPER IMMO

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 75 Route Nationale  
51140 JONCHERY SUR VESLE  
941 722 704 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 14 avril 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de formation et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
M2504546



**Etude CLOVIS**  
notaires  
Département Droit des Affaires  
15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## SCI DE L'EUROPE

Société civile immobilière  
au capital de 152,45 Euros  
Siège social :  
SEZANNE (51120)  
Zone Industrielle d'Orléans  
384 833 430 RCS Reims

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 31/03/2025, la collectivité des associés a pris acte du décès survenu le 10/03/2022 de M. Gérard GUILLOUART, gérant et a décidé de procéder à son remplacement en nommant à compter de ce jour et pour une durée illimitée, M. Didier GUILLOUART, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 21 mai 1954, demeurant à COURCHEVEL (73120) La Roche de Mioz et Monsieur David GUILLOUART, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 13 avril 1970, demeurant à MAILLY LE CAMP (10230) 25 rue de Chalons.  
L'article 23 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS REIMS.  
M2504572



**AUDEXCO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

## E-CAR'S

SASU au capital de 10 000 €  
Siège social : 34 Rue de la Planchette  
51140 TRESLON  
RCS de REIMS n°912 210 630

## Avis de modification

En date du 16/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 16/04/2025 de nommer en qualité de président CD INVEST, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 34 Rue de la Planchette 51140 TRESLON, immatriculée sous le n°942945734 au RCS de REIMS en remplacement de M. DELAUNAY Cédric, président, pour cause de démission.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2504579

## SC «Julien HENIN

Capital social : 2.000 Euros  
Siège social : 22 Quai du Port-Ay  
51160 AY CHAMPAGNE  
R.C.S. Reims 490 600 715

## Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025 a décidé de transformer la Société Civile en Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV) dont les caractéristiques sont désormais les suivantes :

FORME : SCEV.  
DÉNOMINATION : Julien HENIN  
DURÉE : 99 années, terme fixé au 14 juin 2105

SIÈGE SOCIAL : 22 Quai du Port-Ay - 51160 AY CHAMPAGNE  
OBJET : La Société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 2 000 €.  
GÉRANCE : Monsieur Jacky HENIN et Madame Christine HENIN née DELOUVIN ont démissionné de leurs fonctions de gérants, à compter du 15 avril 2025. Monsieur Julien HENIN, demeurant 22 Quai du Port-Ay - 51160 AY CHAMPAGNE, est nommé gérant pour une durée illimitée à compter de cette même date.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective de nature extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance.  
M2504580

## SC «Guillaume HENIN»

Capital social : 2.000 Euros  
Siège social :  
22 Quai du Port, Ay  
51160 AY CHAMPAGNE  
R.C.S. Reims 490 600 681

## Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025 a décidé de transformer la société civile en société civile d'exploitation viticole (SCEV) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCEV.  
Dénomination : Guillaume HENIN.  
Durée : 99 années, terme fixé au 14 juin 2105.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.  
Capital social : 2 000 €.  
Gérance : Monsieur Jacky HENIN et Madame Christine HENIN née DELOUVIN ont démissionné de leurs fonctions de gérants, à compter du 10 mars 2025. Monsieur Guillaume HENIN, demeurant 22 Quai du Port - 51160 AY CHAMPAGNE, est nommé gérant pour une durée illimitée à compter de cette même date.

Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective de nature extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance.  
M2504584

## ELVA-BIENS

SCI en cours de transformation en SNC au capital de 1000 €  
Siège social : 1 rue de la Fontaine  
Toussaint, 51160 GERMAINE  
933 412 579 RCS REIMS

Suivant délibération en date du 15/04/2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société en nom collectif à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : M. Stéphane JACQUES, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : M. Stéphane JACQUES, demeurant 1, rue de la Fontaine Toussaint 51160 GERMAINE

Associés en nom :  
La société ELVA-PLAST, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 1, rue de la Fontaine Toussaint 51160 GERMAINE, immatriculée sous le numéro 518 383 245 RCS REIMS, représentée par M. Stéphane JACQUES, gérant

M. Stéphane JACQUES, demeurant 1, rue de la Fontaine Toussaint 51160 GERMAINE  
M2504586

## SERPADEX

SCI au capital de 300 €  
Siège social : 4 Avenue de la gare,  
PORT-A-BINSON  
51700 MAREUIL LE PORT  
RCS de REIMS n°444 650 287

## Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 25/03/2025, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à MAREUIL LE PORT (51700), 4 Avenue de la gare, PORT-A-BINSON, il sera à compter du 26/03/2025, fixé à BLANCS COTEAUX (51130), 12 Impasse de l'Arquebuse, VERTUS.

Gérance : M<sup>me</sup> JAKOB-SERANT Nathalie 12 Impasse de l'Arquebuse, VERTUS 51130 BLANCS COTEAUX.

Objet : L'acquisition en France et à l'étranger de biens immobiliers en vue de leur location.

Durée : 99 ans.  
Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Nathalie JAKOB-SERANT  
M2504633



**BG2A**  
BONHOMME GOBLET  
AVOCATS ASSOCIES  
Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## AUX 3 P'TITS BOUCHONS

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
au capital de 7.500 Euros  
Siège social : 29 rue Henri IV  
51100 REIMS  
803 504 919 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 15 avril 2025, l'associée unique de la société AUX 3 P'TITS BOUCHONS a décidé de transférer le siège social du 29 rue Henri IV - 51100 REIMS au 58 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS à compter du 11 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

SIÈGE :  
- Ancienne mention : 29 rue Henri IV - 51100 REIMS ;  
- Nouvelles mentions : 58 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS.

Pour avis : La Gérance.  
M2504602



**BG2A**  
BONHOMME GOBLET  
AVOCATS ASSOCIES  
Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## AUX 3 P'TITS BOUCHONS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée  
au capital de 7.500 Euros  
Siège social :  
58 rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS  
803 504 919 RCS Reims

Aux termes d'une décision du 15 avril 2025, l'associée unique de la société AUX 3 P'TITS BOUCHONS a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

OBJET :  
ANCIENNE MENTION : caviste à emporter, bar à vin avec consommation sur place et petite restauration froide ou chaude sur place, soirées à thèmes, animations œnologiques, concerts, salon de lecture, salle d'exposition.

NOUVELLE MENTION : la vente au détail de vins, les ateliers œnologiques et de dégustation s'adressant aux particuliers et aux professionnels (notamment dans des locaux mis à disposition par des clients ou des fournisseurs).

Pour avis : La Gérance.  
M2504603



**BG2A**  
BONHOMME GOBLET  
AVOCATS ASSOCIES  
Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## AUX 3 P'TITS BOUCHONS

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
au capital de 7.500 Euros  
Siège social : 58 rue du Mont d'Arène  
51100 REIMS  
803 504 919 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du 15 avril 2025, l'associée unique a pris acte de la démission de Madame Salomé LEBAS de ses fonctions de co-gérante avec effet au 11 avril 2025 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

GÉRANCE :  
- Ancienne mention : Madame Lucile MOURROT et Madame Salomé LEBAS ;  
- Nouvelle mention : Madame Lucile MOURROT.

Pour avis : La Gérance.  
M2504607

## CHAMPAGNE F. BONVILLE

SAS au capital de 200.000 Euros  
Siège social :  
9 rue Pasteur - 51190 AVIZE  
R.C.S. Reims 097 350 292

## Avis de modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2025, l'assemblée des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'exercice d'activités de prestations de services de travaux agricoles et viticoles :

ANCIEN OBJET :  
Cette société, de forme commerciale, a pour objet :

- L'acquisition et l'exploitation de toutes propriétés, soit directement, soit par voie de fermage ou de métayage, ou selon toutes autres modalités ;  
- L'activité de négociant en chambre distributeur de vins de Champagne ;  
- L'écoulement de quelque manière que ce soit des produits de cette exploitation et de celles de ses associés à leurs différents stades (vente de raisins, champagnisation, manipulation, vente de vins) et de ceux provenant de l'activité de négociant en chambre ;

- Et, d'une manière générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés.

NOUVEL OBJET :  
Cette société, de forme commerciale, a pour objet :

- L'acquisition et l'exploitation de toutes propriétés, soit directement, soit par voie de fermage ou de métayage, ou selon toutes autres modalités ;  
- L'activité de négociant en chambre distributeur de vins de Champagne ;  
- L'écoulement de quelque manière que ce soit des produits de cette exploitation et de celles de ses associés à leurs différents stades (vente de raisins, champagnisation, manipulation, vente de vins) et de ceux provenant de l'activité de négociant en chambre ;

- Et, d'une manière générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social dont les différents éléments viennent d'être précisés ;  
- La société a également pour objet, à titre secondaire, la réalisation de prestations de services liées à la production agricole ou viticole et notamment l'application de produits phytopharmaceutiques.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention, la Gérance.  
M2504611



**LORETTE**  
et ASSOCIES  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## La Ferme de l'Hermitage

Société par actions simplifiée au capital de 15.244 euros  
Siège social : Lieudit Le Château  
51220 BRIMONT  
322 706 672 RCS REIMS

## Changement de dirigeants

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date des 14 et 16 avril 2025, il résulte que les associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Thierry MURE de ses fonctions de Président de la société, avec effet à la date de prise de fonction de son successeur, ont nommé à compter du 16 avril 2025, en qualité de nouveau Président, Madame Mathilde MURE-VOIRET, demeurant 24 rue des Coutures 51100 REIMS, et constaté en conséquence la cessation de ses fonctions de Directrice Générale à compter du même jour.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de REIMS.

Pour avis, la Présidente.  
M2504641

## CONVOCAION

## COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS

Siège social :  
Allées de Cumières - 51202 EPERNAY  
R.C.S. Reims D 780 382 032  
Coopérative agricole  
immatriculée sous le n° 900

## Convocation

Les associés-coopérateurs de la coopérative sont convoqués en assemblée de section sur l'ordre du jour suivant :

1. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice 2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 27 JUIN 2025 :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;

- Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2024 ;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Constatation et affectation des excédents de l'exercice ;

- Renouvellement partiel du conseil d'administration ;

- Non renouvellement des commissaires aux comptes supplémentaires ;

- Constatation de la variation du capital social ;

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités de temps passé aux Administrateurs ;

- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes ;

- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

2. Election des délégués de section

Les Assemblées de section se tiendront aux dates et lieux suivants :

- Section AUBE, jeudi 15 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la Coopérative de Chassenay d'Arce à Ville-sur-Arce ;

- Section AISNE, mercredi 21 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la salle des Illettes de Charly ;

- Section PORT A BINSON, mercredi 21 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la salle des Illettes de Charly ;

- Section AMBONNAY-BOUYZ, vendredi 23 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la CSGV de Bouzy ;

- Section CRAMANT, vendredi 23 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la CSGV de Bouzy ;

- Section MAILLY CHAMPAGNE, vendredi 23 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la CSGV de Bouzy ;

- Section VILLEDOMMANGE, vendredi 23 mai 2025, à 17 h 30 mn, à la CSGV de Bouzy ;

- Section BARBONNE-FAYEL, jeudi 05 juin 2025, à 17 h 30 mn, à la salle du Prétoire de Sézanne ;

- Section BASSUET, jeudi 05 juin 2025, à 17 h 30 mn, à la salle du Prétoire de Sézanne.

L'assemblée générale plénière ordinaire des délégués élus par les assemblées de section et des Associés non-coopérateurs se tiendra le vendredi 27 juin 2025 à 9 h 00 au cinéma Le Palace à EPERNAY, en présence des délégués de section. L'ordre du jour sera identique à celui prévu pour les Assemblées de section au point.

Les Associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant chaque assemblée de section, des rapports de conseil d'administration et du commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2024, au siège social, allées de Cumières à EPERNAY.

Le Conseil d'Administration.  
M2504468



**BESON**  
DE RENSEIGNEMENTS  
POUR PUBLIER  
VOTRE ANNONCE LEGALE ?  
03.26.40.21.31

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### POURSUITE D'ACTIVITE



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

### A MON DOMICILE

Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 50 AV JEAN JAURES  
10150 PONT-SAINT-MARIE  
488 696 303 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 28 octobre 2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

M2504461

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### AEF REIMS

EURL au capital de 30 000 €  
Siège social : 9 rue des Compagnons  
51350 CORMONTREUIL  
RCS de REIMS n°441 787 264

### Avis de dissolution

En date du 30/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RENAULT Julien, demeurant 7 ter rue Aristide Briand 51350 CORMONTREUIL et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2503154



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

### L'ART DU CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 14 rue fosse cheneviere, 51390 GUEUX  
Siège de liquidation : 14 rue fosse cheneviere 51390 GUEUX  
897 429 551 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 20/03/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Dylan RODRIGUES, demeurant 2, rue de Buiette, 51390 GUEUX, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue fosse cheneviere, 51390 GUEUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2503532



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

### NOIZET ALEXIS

EURL au capital de 1 500 €  
Siège social : 4 Rue de la Grande Haie  
51600 BUSSY LE CHATEAU  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°840 492 904

### AVIS DE DISSOLUTION

En date du 15/04/2025, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 15/04/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. NOIZET Alexis, demeurant 4 Rue de la Grande Haie 51600 BUSSY LE CHATEAU et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2504500



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

### CHAPITRE QUATRE

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 29 rue Damide  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n° 921 272 506

### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 27/03/2025 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 27/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> BOUCHET Alison, demeurant 29 rue Damide 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2504505



10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### VILLAGIO

Société civile immobilière au capital de 5 100 euros  
Siège social : 5 allée Pierre Hans  
51500 VILLERS ALLERAND  
525 149 811 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 14/04/2025 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour. Madame Marie-Claude MOORE, demeurant à VILLERS-ALLERAND (51500), 5 allée Pierre Hans, a été nommée en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au R.C.S. de REIMS.  
M2504569

### AUX 2 MOULINS

Société civile au capital de 115.000 Euros  
Siège social : 89 rue de Saint-Thierry  
51100 REIMS  
Siège de liquidation : 89 rue de Saint-Thierry  
51100 REIMS  
538 928 185 R.C.S. Reims

### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.09.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Carmine ROMANO, demeurant 89 rue Saint Thierry - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 89 rue de Saint-Thierry - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2504581

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### CHOINET BERNADETTE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros  
Siège : 49, rue du Lieutenant Dewulf, 51800 VIENNE LE CHATEAU  
Siège de liquidation : 49, rue du Lieutenant Dewulf, 51800 VIENNE LE CHATEAU  
492 138 995 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

L'Assemblée Générale réunie le 20.12.2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Bernadette CHOINET, demeurant 49, rue du Lieutenant Dewulf, 51800 VIENNE LE CHATEAU, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2501368



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

### 1.2.3. SOLEIL

EURL au capital de 7.000 Euros  
Siège social : 5 rue Thiers  
51100 REIMS  
R.C.S. de REIMS n°520 729 310

### Avis de liquidation

En date du 11/04/2025, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> VUILLIER Jennifer de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/04/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

le liquidateur

M2504431



Expert-comptable  
à CHALONS EN CHAMPAGNE

### BO PO

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 3 place Foch  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°838 889 665

### Avis de liquidation

L'assemblée d'associés du 17/03/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BROYART Pierre de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/03/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2503860

### GERARD LOURDEAUX

SARL au capital de 7 700 €  
Siège social :  
8 rue des Plumons, TRY  
51700 DORMANS  
RCS de REIMS n°438 773 913

### Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 09/04/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LOURDEAUX Gérard de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2504287

### SARL

### «CHEVALIER»

Société à responsabilité limitée en période de liquidation  
Capital social : 1.500 Euros  
Siège de liquidation : 1 rue du Pont  
51240 VESIGNEUL SUR MARNE  
R.C.S. Chalons En Champagne 844 748 236

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2025, les associés, après avoir entendu le rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2024.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les Liquidateurs.

M2504469

### SCGP

### «JNI SOUCAT»

Société en liquidation  
Capital social : 2.000 Euros  
Siège social :  
1 rue du Lan - 51320 SOMPUIIS  
R.C.S. Châlons en Champagne  
849 781 398

Aux termes de décisions unanimes en date des 7 et 12 février 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Julien SOUCAT, demeurant 1 rue du Lan, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2504474

### AUX 2 MOULINS

Société civile au capital de 115.000 Euros  
Siège social :  
89 rue de Saint-Thierry - 51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
89 rue de Saint-Thierry - 51100 REIMS  
538 928 185 RCS Reims

### Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Carmine ROMANO, demeurant 89, rue de Saint-Thierry - 51100 REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2504582

### CHANGEMENT DE

### REGIME MATRIMONIAL

### EPOUX MARTIN

Monsieur Jean-Claude MARTIN, retraité, né à CRAMANT (51530), le 5 juillet 1943 et Madame Renée Jeanne Juliette LENESEY, retraitée, née à CRAMANT (51530), le 2 janvier 1945, demeurant ensemble à CRAMANT (51530), 2 allée des Bouleaux, mariés à la Mairie de CRAMANT (51530), le 19 février 1966, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial afin d'y insérer une clause de préciput.

L'acte a été reçu par Me Guillaume DRAPIER, notaire à LE MESNIL SUR OGER, le 9 avril 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume DRAPIER, notaire à LE MESNIL SUR OGER, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Guillaume DRAPIER.

M2504415

### ÉPOUX OBELLIANNE/FOURAUX

### Changement de régime matrimonial Information préalable (article 1397 al 3 du C.Civ.)

Suivant acte reçu par Maître Sylvain SARCELET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SARCELET Notaires», titulaire d'un Office Notarial à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, et dont l'office notarial est immatriculé à la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 51014, le VINGT-SIX MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ, Monsieur Dominique Yves Jackie OBELLIANNE et Madame Roselyne FOURAUX, demeurant ensemble à PASSAVANT EN ARGONNE (Marne), 69 Grande rue, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PASSAVANT EN ARGONNE (Marne), le 26 juillet 1980, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD, 9 place du Général Leclerc, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2504519

### ARTHIMA CONSEIL

société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10.000 Euros  
Siège social et de la liquidation :  
9 rue Raymond Guyot - 51100 REIMS  
530 543 107 R.C.S. Reims

L'assemblée générale du 21 mars 2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et lui a accordé décharge de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, et radiation sera faite au Répertoire National des Entreprises.  
M2504490

### SUCCESSION

### VACANTE

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DURAND Madeleine décédée le 14/04/2009 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808125635.  
M2504514

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ROSE Pierre décédé le 01/09/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808132646.  
M2504515

### AVIS DIVERS

Plurial Novilia AL  
Groupe ActionLogement

### PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENTS :  
7 rue Tournebonneau :  
- lot 7 - T3 au 1<sup>er</sup> étage - 71,59 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : D - 150 000 € - réf : ER.10950  
- lot 24 - T5 au 4<sup>ème</sup> étage - 100,65 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : C - 213 000 € - réf : ER.10957  
- lot 32 - T4 au 5<sup>ème</sup> étage - 83,14 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : C - 187 000 € - réf : ER.10961  
- lot 31 - T3 au 5<sup>ème</sup> étage - 71,10 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : C - 163 000 € - réf : ER.10962

9 rue Tournebonneau :  
- lot 3 - T2 au RDC - 57 m<sup>2</sup> env - DPE : E - 114 500 000 € - réf : ER.10966  
- lot 21 - T4 au 3<sup>ème</sup> étage - 86 m<sup>2</sup> env - DPE : D - 174 000 € - réf : ER.10975  
- lot 22 - T5 au 3<sup>ème</sup> étage - 101,13 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : D - 217 000 € - réf : ER.10976  
- lot 35 - T3 au 5<sup>ème</sup> étage - 70,55 m<sup>2</sup>  
Carrez - DPE : C - 151 000 € - réf : ER.10983

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.  
M2504589

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

**Plurial Novilia** 

Groupe ActionLogement

### PLURIAL NOVILIA

#### APPARTEMENT EPERNAY - 5 RUE LOCHET

Appartement T4 - 5 rue de Lochet - Epernay - 5<sup>ème</sup> étage - 68 m<sup>2</sup> - lot 41 - DPE : D - 98 500 € - réf : ER.60841.

Ventes ouvertes à tous, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2504298

**Plurial Novilia** 

Groupe ActionLogement

### PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :  
282A av de Laon - T3 au 2<sup>ème</sup> étage - 74,12 m<sup>2</sup> Carrez - lot 105 - DPE : C - 147 500 € - réf : ER.17845

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.85.64.76.66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2504549

**Plurial Novilia** 

Groupe ActionLogement

### PLURIAL NOVILIA

MUIZON - MAISON :  
3 rue A. Dumas - Pavillon T3 de 64,62 m<sup>2</sup> env - DPE : D - 139 000 € - réf : ER.11660

REIMS - APPARTEMENT :  
1 all P. Grandrémy - lot 72 - T5 au 2<sup>ème</sup> étage - 84,29 m<sup>2</sup> Carrez - DPE : D - 119 500 € - réf : ER.16708

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.  
Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2504583

**Maître Isabelle GALLI-RICOUR**

10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

**M<sup>me</sup> Marie Joséphine VILLIERE**

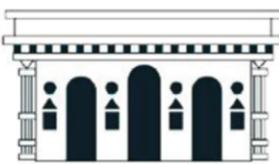
**Avis d'envoi en possession**

Par testament du 14/08/2024 déposé le 11/03/2025 au rang des minutes de Maître Marie-Hélène GERMAIN, notaire à REIMS (51100) 23 rue Libergier, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été remise au tribunal judiciaire de REIMS.

M<sup>me</sup> Marie Joséphine VILLIERE née GOIN, demeurant 55, avenue de l'Europe, REIMS, née le 24/03/1938 à LAON (02000), décédé le 07/02/2025 à BEZANNES (51430), a institué des légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du présent avis entre les mains de Me GALLI-RICOUR chargé du règlement de la succession.

Me Isabelle GALLI-RICOUR.  
M2504624



Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Desaubeau  
51100 REIMS CEDEX  
Tél. : 03.26.47.83.36

**Mlle Solange COUSTIER**

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 4 août 2022, Mademoiselle Solange Thérèse COUSTIER, en son vivant retraitée, demeurant à TAISSY (51500), 14 rue de Sillery,

Née à TAISSY (51500), le 1<sup>er</sup> février 1935.

Célibataire.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à REIMS (51100), le 28 mars 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « OFFICE NOTARIAL DE LA PORTE DE MARS », titulaire d'un Office notarial dont le siège est à REIMS (Marne), 5 boulevard Desaubeau, le 17 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (Marne), 5 boulevard Desaubeau, référence CRPCEN : 51050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS (Marne) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2504627

**AVIS**

**ADMINISTRATIF**

### Communauté urbaine du Grand Reims

**Avis au public**

**Mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY avec une déclaration de projet «Les Sables» et demande de permis d'aménager n° PA 051 118 24 K0002 «Les Sables» à CHAMPIGNY**

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2025-005 en date du 13 mars 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de mise en compatibilité du PLU de Champigny avec une déclaration de projet «Les Sables» et sur la demande de permis d'aménager n° 051 118 24 K0002 déposée le 9 août 2024 par la SAS LES SABLES. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 33 jours : Du mercredi 16 avril 2025 à 14h00 au lundi 19 mai 2025 à 12h00.

La déclaration de projet porte sur le projet d'aménagement d'une zone à vocation économique à rayonnement intercommunal et la mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY. Elle a pour objet de classer le secteur 2AUX en secteur 1AUXa incluant des dispositions autorisant les aménagements et constructions dans le respect d'une orientation d'aménagement et de programmation et d'un règlement écrit adaptés au projet et de supprimer un espace boisé classé.

La demande de permis d'aménager porte sur le projet d'aménagement d'une zone d'activité dite «Les Sables» d'environ 40 hectares. Le projet d'aménagement prévoit la création de voies, circulations douces, espaces verts associés et réseaux divers pour la viabilisation des futurs lots à construire.

Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS, Officier de l'armée de terre, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif, et Monsieur Jean-Pierre GRANJON, commissaire enquêteur suppléant. Les pièces des dossiers, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public en mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique dédié en mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY, et/ou sur le site : www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les Documents d'urbanisme. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS, commissaire enquêteur, Mairie de CHAMPIGNY, Place de la Mairie - 51370 CHAMPIGNY. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr sous les onglets Cadre de vie et environnement / Les Documents d'urbanisme.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de CHAMPIGNY pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 16 avril 2025, de 14h00 à 17h00 ;  
- Samedi 19 avril 2025, de 9h00 à 12h00 ;  
- Lundi 19 mai 2025, de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de CHAMPIGNY, sur le site internet du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY avec une déclaration de projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis du conseil municipal. Monsieur le Maire de CHAMPIGNY est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'aménager. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté communal motivé portant autorisation, autorisation avec prescriptions ou refus du permis d'aménager.

D'un commun accord entre la communauté urbaine et la commune de CHAMPIGNY, la communauté urbaine a été désignée comme autorité compétente en charge d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique unique auprès de qui les informations peuvent être demandées.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2503098

**TRIBUNAUX**

**JUDICIAIRE**

### EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement 15 avril 2025, le tribunal judiciaire de Reims a ouvert les opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

**ASSOCIATION PAROLES DE PARENTS**

33 A rue Ernest Renan - 51100 REIMS. Activité : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. SIREN : 435 380 076.

A désigné la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 27 mars 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire, la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS. M2504539

### EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 15 avril 2025, le tribunal judiciaire de Reims a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**Association STADE DE REIMS NATATION**

77 avenue de l'Europe - 51100 REIMS.

Activité : Activités de clubs de sports  
SIREN : 341 224 467

a désigné la SELARL A.MANDINE RIQUELME, prise en la personne de Maître Amandine RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch - 51100 REIMS, en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 6 mars 2025.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire, la SELARL A.MANDINE RIQUELME, prise en la personne de Maître Amandine RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch - 51100 REIMS. M2504541

### EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 15 avril 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Monsieur Olivier SIMON et Madame Katia CHAYOUX épouse SIMON**

3 rue Camiat - 51700 CHATILLON SUR MARNE, exploitants viticoles a désigné la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Maître Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur judiciaire. M2504540

**TRIBUNAL DE COMMERCE**

**DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

**LIQUIDATION**

**JUDICIAIRE**

**03 avril 2025**

**SARL EURL TEM**, 3 chemin des Vignes, 51300 Vitry-en-Perthois, RCS Châlons-en-Champagne 452 476 112. Transport public de marchandises et location de véhicules industriels avec conducteur. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 avril 2025, liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2504408

**Jugement du 03 avril 2025**

**SARL SIVAS**, 4 rue Aristide Briand, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 837 983 741. Restauration de type rapide. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2504409

**Jugement du 03 avril 2025**

**PALA (nom d'usage PALA (EI)) Devrim**, 44 rue Édouard Manet, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 521 438 929. Prestations de services viticoles. Jugement en date du 3 avril 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 3 octobre 2023. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504412

**SAS LE FLUVIO**, 18B rue Pasteur, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 930 670 492. Restauration traditionnelle de spécialités italiennes et de pizzeria. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2024 désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504413

**SAS BH GLASS**, 1 avenue du 106<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 922 096 383. Remplacement de vitrage automobile nettoyage automobile vente et pose de pneus. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. M2504410

**SARL LA ROUL'HOT A PIZZA**, 56 bis avenue du 106<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 825 070 030. Restauration rapide en ambulancier, vente de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 octobre 2023 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504414

**CLÔTURE POUR**

**INSUFFISANCE D'ACTIF**

**Jugement du 03 avril 2025**

**SARL SB CERAMIC DISTRIBUTION**, 12 avenue de la République, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 519 019 889. Toutes opérations commerciales de distribution et de commercialisation, importation, exportation, négoce, vente en gros ou au détail de tous produits sanitaires en céramiques, carrelages, y compris ceux de décoration, carreaux, faïences, céramique, dalles, briques et plus généralement tous matériaux de construction et de revêtement de murs et de sols à titre accessoires la composition la réalisation et la vente de tous travaux d'imprimerie, de reproduction de textes, photos, dessins, illustrations par tous moyens et procédés; achat, vente, pose, négoce en gros et détail de tous matériaux et fournitures de décoration intérieure et extérieure, élément de salles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2504411

## Ardennes

**CONSTITUTION**

**DE SOCIETE**

**PCMEZIERE**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/04/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

DÉNOMINATION : PCMEZIERE.  
SIÈGE SOCIAL : 2 rue André Marie Ampère - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

DURÉE : 99 ans .  
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Hôtellerie, bar, restauration, location de salles, ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.

PRÉSIDENT : M. Tony BENARD demeurant 2 avenue André Chénier - 92270 BOIS COLOMBES.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions aux tiers sont soumises à agrément des associés.

DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de SEDAN.  
M2504525

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

### «COMPAGNIE DES VINS DE SEMIDE»

#### Avis de constitution

Par ASSP en date du 08/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION : «COMPAGNIE DES VINS DE SEMIDE».

SIÈGE SOCIAL : 8 Route d'Orfeuill à SEMIDE (08400).

OBJET : L'activité viticole, la culture de vignobles, la réalisation de prestations viticoles et vinicoles, en ce notamment comprise toute activité de vendange, pressurage, élevage de vins, transformation, mise en bouteilles, conditionnements, etc... La vente, conformément aux usages, du vin et de tous autres produits issus de la propriété.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation.

CAPITAL : 21.000 €.

PRÉSIDENT : M. Philippe HUART, demeurant 8 Route d'Orfeuill à SEMIDE (08400).

IMMATRICULATION : en cours au RCS de SEDAN (08).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Pour avis : Le Président.  
M2504285

### PARC AGRIVOLTAIQUE DE MEILLANT

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
19 avenue Charles de Gaulle  
08300 RETHEL

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 4 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : PARC AGRIVOLTAIQUE DE MEILLANT.

SIÈGE : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'aménagement, le développement et l'exploitation d'un ou plusieurs parc(s) agrisolaire photovoltaïque, l'exploitation de ce site en vue de produire et des vendre de l'énergie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Nicolas -Alexandre VERDBOIS, demeurant Avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180) Belgique.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Monsieur Adrien GAMEZ, demeurant Rue des Plateriaux 202 à LA BAULE (45130) ; - Monsieur Alexandre GILAIN, demeurant rue de la Réforme 23 à BRUXELLES (1050).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.  
M2504397

### PARC AGRIVOLTAIQUE DE PASSY-MARIZY

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
19 avenue Charles de Gaulle  
08300 RETHEL

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 4 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : PARC AGRIVOLTAIQUE DE PASSY-MARIZY.

SIÈGE : 19 avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'aménagement, le développement et l'exploitation d'un ou plusieurs parc(s) agrisolaire photovoltaïque, l'exploitation de ce site en vue de produire et des vendre de l'énergie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Nicolas -Alexandre VERDBOIS, demeurant Avenue Montjoie 229 à BRUXELLES (1180) Belgique.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : - Monsieur Adrien GAMEZ, demeurant rue des Plateriaux 202 à LA BAULE (45130) ; - Monsieur Alexandre GILAIN demeurant rue de la Réforme 23 à BRUXELLES (1050).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.  
M2504398

### IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

#### Holding Vivi

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social : 11 rue de Grains  
08220 CHAUMONT PORCIEN

M2504630

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à Chaumont-Porcien (08) du 16/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : Holding Vivi.

SIÈGE SOCIAL : 11 rue de Grains - 08220 CHAUMONT PORCIEN.

OBJET SOCIAL : La prise de participations, dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts sociales ou d'actions, de souscription, d'apport ou tout autre moyen ; L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ; La gestion d'un portefeuille de titres de participations.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : M<sup>me</sup> Viviane Guichard, demeurant 11 rue de Grains - 08220 CHAUMONT PORCIEN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.  
M2504630



#### MALANTO

Société civile immobilière

Au capital de 100 Euros

Siège social : 9 Rue de la Core,  
08110 MOGUES

M2504532

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOGUES du 8 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : MALANTO

SIÈGE SOCIAL : 9 Rue de la Core, 08110 MOGUES

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en location et la vente de terrains, immeubles, maisons, gîtes et tous autres biens immobiliers

o La construction, la rénovation, l'aménagement, la gestion locative et la mise en location saisonnière ou à long terme de biens immobiliers.

o La gestion et l'exploitation de tout bien immobilier à usage d'habitation, commercial ou industriel, y compris l'exploitation de gîtes, chambres d'hôtes et autres types de locations saisonnières.

o L'achat, la vente, la location, la mise en valeur et l'aménagement de tout bien immobilier, y compris les terrains constructibles ou non constructibles.

o Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Monsieur Antonin LEFEBVRE demeurant 9 Rue de la Core, 08110 MOGUES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance  
M2504493

#### CHARLOTTEL

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/04/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

DÉNOMINATION : CHARLOTTEL.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Moulin Leblanc - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Hôtellerie, bar, restauration, location de salles, ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.

PRÉSIDENT : M. Tony BENARD demeurant 2 avenue André Chénier - 92270 BOIS COLOMBES.

AGREMENT : Les cessions d'actions aux tiers sont soumises à agrément des associés.

DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.  
M2504532



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

#### HENVILOU

Société civile immobilière

au capital de 100 Euros

Siège social : 26 rue Villé  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

RCS Sedan  
M2504501

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 14 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : HENVILOU

SIÈGE SOCIAL : 26 rue Villé, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, terrains et biens immobiliers nus. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Monsieur Victor SCHMITZ, né le 6 novembre 1990 à CHARLEVILLE -MEZIERES, demeurant 26 rue Villé 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

M2504501



#### PROTECH FERMETURES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : 1 rue des Ecoles  
08200 SEDAN

M2504588

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 1<sup>er</sup> mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : PROTECH FERMETURES.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Ecoles - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Fourniture et pose de menuiseries, portes, fenêtres, volets, vérandas, pergolas, portes de garage, portails, clôtures, agencement intérieur.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Karim BENKOUSSA, demeurant 33 bis Allée des Cerisiers - 08200 BALAN.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.  
M2504588



6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
03.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

#### VINELIO

Société civile immobilière

au capital de 10.000 Euros

Siège social :  
8 avenue Charles de Gaulle  
08200 GLAIRE

M2504536

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GLAIRE du 28 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : VINELIO.

SIÈGE SOCIAL : 8 avenue Charles de Gaulle - 08200 GLAIRE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Vincent BRISOIRE, demeurant 47 rue Georges Clémenceau - 08350 DONCHERY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.  
M2504536

#### SCI DU DEPÔT

Société civile immobilière

au capital de 5.000 Euros

Siège social :  
2 rue du Château - 08270 PUISEUX

M2504536

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Puisseux le 7 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DU DEPÔT.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Château - 08270 PUISEUX.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la société ;

- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : - Monsieur Bruno RICHARD, demeurant 2 rue Perdue - 08300 SERY ; - Monsieur Romain RICHARD, demeurant 2 rue du Château - 08270 PUISEUX.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.  
M2504556



15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

### Holding du Montage

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 Euros

Siège social : 6 route d'Adon  
08220 CHAUMONT PORCIEN

M2504642

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à CHAUMONT PORCIEN (08) du 16/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : Holding du Montage.

SIÈGE SOCIAL : 6 route d'Adon - 08220 CHAUMONT PORCIEN.

OBJET SOCIAL : La prise de participations, dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts sociales ou d'actions, de souscription, d'apport ou tout autre moyen ; L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ; La gestion d'un portefeuille de titres de participations.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : M. Yannick Guichard, demeurant 6 route d'Adon - 08220 CHAUMONT PORCIEN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : La gérance.  
M2504642

#### MODIFICATION

#### DE STATUTS

### SCI ATLANTIQUE 17

</

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

GAEC DES  
JONQUILLES

Agréé sous le n° 20-001  
Société civile au capital de  
153.825 Euros  
Chez M. et M<sup>me</sup> Laurent COUSIN  
10 route de Rocroi  
08230 REGNOUW  
407 729 003 RCS Sedan

## Avis de modification

Par acte SSP du 24/03/25, enregistré  
à CHARLEVILLE MÉZIERES (08) le  
03/04/25, Dossier 2025/00006397,  
les associés ont accepté, à effet du  
31/03/25, la démission des fonctions de  
gérant de M. Baptiste COUSIN.

Pour avis : La gérance.

M2504416

GROUPEMENT  
FORESTIER DE  
L'ARGONNE

GROUPEMENT FORESTIER DE  
L'ARGONNE Société par actions  
simplifiée au capital de 7.320.274,29 €. Sièges sociaux : Filatures Sainte Marie - 08370 MOIRY 334 148 996 R.C.S. SEDAN. Aux termes d'une délibération du Président en date du 02 avril 2025, il résulte que : - La société HOLDING SAINTE MARIE, société anonyme au capital de 3.050.000 €, dont le siège social est Lieu-dit Filature Ste Marie - 08370 MOIRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 421 687 740, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Caroline PINGARD, démissionnaire.

Pour avis : La Présidente.

M2504421

COCATRE  
TECHNOLOGIE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 45.000 Euros  
Siège social :  
Chemin Départemental 24 - ZI  
08350 DONCHERY  
522 885 151 R.C.S. Sedan-08200

Aux termes d'une délibération en  
date du 1<sup>er</sup> avril 2025, la collectivité  
des associés a pris acte de la décision  
prise par Monsieur Cyril LECLERCQ de  
démissionner de ses fonctions de gérant  
et a nommé en qualité de nouveau  
gérant Madame Delphine LECLERCQ,  
demeurant 8 rue Barré Faillon à SEDAN  
(08200), pour une durée illimitée à  
compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2504441

## LOCA-FER

LOCA-FER. Société à responsabilité  
limitée au capital de 7.700 €. Siège  
social : Rue Jean Gabin - 08300  
RETHEL. 492900824. R.C.S. SEDAN.  
Aux termes d'une délibération en  
date du 15 juillet 2021, les associés  
ont pris acte du décès de Madame  
Michèle LECLERE, épouse FERRARI,  
associée, intervenu le 01 juillet 2021 et  
ont décidé de modifier ainsi qu'il suit  
l'article 8 des statuts : Les parts sociales  
sont attribuées et réparties comme  
suit : ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES.  
Les parts sociales sont attribuées et  
réparties comme suit : à Monsieur  
Anthony FERRARI, à concurrence de  
cinquante parts sociales numérotées de  
71 à 100, de 31 à 40 et de 51 à 60 : 50  
parts PP à Monsieur Steve FERRARI, à  
concurrence de cinquante parts sociales  
numérotées de 1 à 30, de 41 à 50 et de  
61 à 70 : 50 parts PP.

Pour avis : La Gérance.

M2504570



## JORDY THIERY

Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en société  
à responsabilité limitée  
au capital de 5.000 Euros

Siège social :  
22 Route de Charleville Mézières  
08090 FAGNON  
898 402 995 R.C.S. Sedan

Par décision du 1<sup>er</sup> avril 2025, l'Associé  
Unique a décidé la transformation de la  
société en entreprise unipersonnelle  
à responsabilité limitée à compter du  
même jour, sans création d'un être moral  
nouveau et a adopté le texte des statuts  
qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son  
objet, son siège, sa durée et les dates  
d'ouverture et de clôture de son exercice  
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme  
de 5.000 €, divisé en 50 parts sociales  
de 100 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire  
la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions  
simplifiée, la société était dirigée par :

PRÉSIDENT : Monsieur Jordy  
THIERY, demeurant 22 rue de  
Charleville Mézières - 08090 FAGNON.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise  
unipersonnelle à responsabilité limitée,  
la société est gérée par Monsieur Jordy  
THIERY, Associé Unique.

Pour avis.

M2504443



## LE GRAND CERF

SAS au capital social de 38.000 Euros  
Siège social : 1 place de la Fontaine  
08110 CARIGNAN  
R.C.S. de Sedan n°844 570 812

Avis de changement de  
direction

Aux termes d'une délibération de  
l'AGE du 05/04/2025, les actionnaires de  
la Société ont pris acte de la démission  
de Monsieur Jean-Claude TRIPIER de  
son mandat de Président de la Société à  
compter du même jour. Ils ont désigné :

- Madame Mireille BOUVIER, née  
GOTTE le 31/07/1972 à Mont-Saint  
-Martin (54), de nationalité française,  
demeurant à 4 Route Nationale - 08370  
FROMY, mariée sous le régime de  
communauté légale réduite aux acquêts  
à Monsieur Thierry BOUVIER le 30 juillet  
1994, en qualité de Présidente de la  
Société, pour une durée de sept (7) ans  
renouvelable à compter du même jour ;

- Monsieur Jean-Claude TRIPIER,  
né le 16/05/1952 à POIVRES, de nationalité  
française, demeurant 15 rue  
du Port à 59200 TOURCOING, divorcé  
et non remarqué, en qualité de Directeur  
Général de la Société pour un mandat  
d'une durée indéterminée à compter du  
même jour ;

- Monsieur Thierry BOUVIER né  
le 27/05/1969 à Courrières (62), de  
nationalité française, demeurant à  
4 Route Nationale - 08370 FROMY  
(Ardennes), marié sous le régime de  
communauté légale réduite aux acquêts  
à Madame Mireille BOUVIER le 30 juillet  
1994, en qualité de Directeur Général de  
la Société pour un mandat d'une durée  
indéterminée à compter du même jour.

L'inscription modificative de la Société  
sera effectuée auprès du R.C.S. de  
SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2504444

LA'VENUE  
GOURMANDE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 10 avenue de Quimper  
08310 JUNIVILLE  
934 049 487 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous seing  
privé en date du 17/03/2025, enregistré  
au Service de la Publicité Foncière de  
CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)  
le 08/04/2025 dossier 2025 00006745  
référence 0804P01 2025 A 00393.

Mr ROGER Jimmy et M<sup>me</sup> MAHUT  
Lidwine demeurant 10 avenue de  
Quimper - 08310 JUNIVILLE (Ardennes)  
ont fait apport à la société L'AVENUE  
GOURMANDE ayant son siège social 10  
avenue de Quimper - 08310 JUNIVILLE  
(Ardennes) immatriculée au R.C.S. de  
SEDAN sous le numéro SIREN 934  
049 487, de leur entreprise individuelle  
de boulangerie, pâtisserie, confiserie,  
chocolaterie, glacierie, exploité à 10  
avenue de Quimper - 08310 JUNIVILLE  
(Ardennes).

Cet apport sus désigné évalué à  
296.000 € a été consenti net de tout  
passif ; il a été rémunéré moyennant  
l'attribution aux apporteurs à titre  
d'augmentation du capital de 29.600  
parts sociales de 10 €.

La date d'entrée en jouissance du  
fonds a été fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Les créanciers de l'apporteur pourront  
dans un délai de dix jours suivant  
la dernière en date des publications  
légales, faire la déclaration de leurs  
créances au Greffe du Tribunal de  
Commerce de SEDAN et pourront,  
sous le même délai, faire opposition  
par acte extrajudiciaire auprès de Mr  
ROGER Jimmy et M<sup>me</sup> MAHUT Lidwine  
demeurant 10 rue de Quimper - 08310  
JUNIVILLE chez qui domicile a été élu  
à cet effet.

Pour avis : La gérance.

M2504476

BFTS -  
BOURGEOIS  
FRERES  
TRAITEMENT  
SURFACE

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
Rue des Ourliquettes  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
508 957 362 R.C.S. Sedan

Par décision de l'associée unique en  
date du 11/04/2025, il a été :

- Pris acte de la démission, à effet  
du même jour, de Madame Sandrine  
BOURGEOIS de ses fonctions de  
présidente de la société ;

- Décidé de nommer, pour une durée  
illimitée, en remplacement aux fonctions  
de président, à effet du même jour,  
Monsieur Nuno-Dinis RAMOS né le 15  
décembre 1973 à REIMS, demeurant 4  
rue Henri Guillaumet - 51400 BOUY.

Mention sera faite au R.C.S. de  
SEDAN.

Pour avis.

M2504494

STEFIL  
EVOLUTION

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
Lieu dit Les Aulnes, Zone d'activités  
324 rue des Panses Brulées  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
819 333 311 R.C.S. Sedan

Par décision de l'associée unique en  
date du 11/04/2025, il a été :

- Pris acte de la démission, à effet  
du même jour, de Monsieur Alain  
BOURGEOIS de ses fonctions de  
président de la société ;

- Décidé de nommer, pour une durée  
illimitée, en remplacement aux fonctions  
de président, à effet du même jour,  
Monsieur Nuno-Dinis RAMOS né le 15  
décembre 1973 à REIMS, demeurant 4  
rue Henri Guillaumet - 51400 BOUY.

Mention sera faite au R.C.S. de  
SEDAN.

Pour avis.

M2504495



## ETS BOURGEOIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.031.065 Euros  
Siège social :  
324 rue des Panses Brulées  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
939 147 831 R.C.S. Sedan

Par décision de l'associée unique en  
date du 11/04/2025, il a été :

- Pris acte de la démission, à effet  
du même jour, de Monsieur Alain  
BOURGEOIS de ses fonctions de  
président de la société ;

- Décidé de nommer, pour une durée  
illimitée, en remplacement aux fonctions  
de président, à effet du même jour,  
Monsieur Nuno-Dinis RAMOS né le 15  
décembre 1973 à REIMS, demeurant  
4 rue Henri Guillaumet - 51400 BOUY ;

- Décidé de nommer, à effet du même  
jour pour une durée de 6 mois, Monsieur  
Alain BOURGEOIS, né le 20 janvier  
1968 à MONTCY NOTRE DAME (08),  
demeurant 11 chemin du Gard - 08430  
GRUYERES, aux fonctions de directeur  
général de la société.

Mention sera faite au R.C.S. de  
SEDAN.

Pour avis.

M2504497

HOTEL LE  
CHATEAU FORT

Société par actions simplifiée  
au capital de 600.000 Euros  
Porté à 500.000 Euros  
Siège social :  
Porte des Princes - 08200 SEDAN  
794 224 832 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire  
réunie le 10 avril 2025, a décidé de  
réduire le capital de 600.000 € à  
500.000 € par voie de réduction du  
nombre des actions.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été  
modifiés en conséquence.

Pour avis : Le président.

M2504543

## MS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 43.750 Euros  
Siège social :  
5 rue de la Belle Etoile  
08250 SECHAULT  
321 814 451 RCS Sedan

Non-renouvellement du  
mandat du Commissaire  
aux comptes titulaire  
et du Commissaire aux  
comptes suppléant

Aux termes d'une délibération en  
date du 28 février 2025, l'Assemblée  
Générale Ordinaire a décidé de ne  
pas procéder à la désignation de  
Commissaires aux Comptes après  
avoir pris acte que le mandat de la  
société COM'FIDUCE ARDENNES  
Commissaire aux Comptes titulaire, et  
de Madame Lyne POUYDESSEAU,  
Commissaire aux Comptes suppléante,  
étaient arrivés à expiration, et après  
avoir constaté que la Société n'avait pas  
dépassé deux des trois seuils légaux et  
réglementaires imposant la désignation  
d'un Commissaire aux Comptes titulaire  
et d'un Commissaire aux Comptes  
suppléant pendant les deux exercices  
précédant l'expiration des mandats.

Pour avis : La gérance.

M2504574

## FERRARI

FERRARI, société par actions  
simplifiée au capital de 630.600 €, siège  
social : Chemin de la Comtesse - 08300  
RETHEL, 444 545 768 R.C.S. SEDAN.  
Par décision de l'assemblée générale  
ordinaire en date du 10 novembre  
2023, il a été pris acte de ne pas  
nommer de directeur général délégué  
en remplacement de Madame Michèle  
FERRARI, décédée.

Pour avis : Le président .

M2504550

CLINIQUE  
VETERINAIRE  
DE LA CHIERS

Société par actions simplifiée  
au capital de 40 000 euros  
Siège social : Route de Saily  
08110 BLAGNY  
793 349 903 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date  
du 1<sup>er</sup> mars 2025, l'Associée Unique  
a décidé de remplacer à compter du  
1<sup>er</sup> mars 2025 la dénomination sociale  
SELARL CLINIQUE VETERINAIRE  
DE LA CHIERS par CLINIQUE  
VETERINAIRE DE LA CHIERS, de  
modifier en conséquence l'article 3  
des statuts et de transférer le siège  
social Route de Saily, 08110 BLAGNY  
au 35 rue Clément Ader, ZAC de Wé  
à CARIGNAN (08110), à compter  
du 1<sup>er</sup> mars 2025 et de modifier en  
conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Présidente.

M2504578

## LUCIPARTY

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
8 rue Madame de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
505 076 406 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 9  
avril 2025, l'associé unique a décidé  
d'étendre l'objet social aux activités  
suivantes :

- L'acquisition, la souscription  
et la gestion de tous produits de  
capitalisation, bons, OPCVM et contrats  
de capitalisation.

L'article 2 des statuts a été modifié en  
conséquence.

Le président.

M2504616



## FICOMALYS

Société civile immobilière  
au capital de 6 000 euros  
Siège social :  
13 rue Jean-Baptiste Lefort  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
790 391 932 RCS SEDAN

Réduction de capital-  
gérance

L'Assemblée Générale Extraordinaire  
réunie le 31/03/2025 a autorisé le  
retrait de deux associés et constaté  
la réduction du capital social de 6  
000 euros à 5 100 euros par rachat et  
annulation de 90 parts sociales.

Ancienne mention : Le capital est fixé  
à 6 000 euros.

Nouvelle mention : Le capital est fixé  
à 5 100 euros.

Elle a pris acte de la démission de  
leurs fonctions de gérants de Monsieur  
Frédéric FAULHABER et de la société  
WF ESTATE et a décidé de ne pas les  
remplacer.

Modification sera faite au greffe du TC  
de SEDAN.

M2504640

## POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «LAURENT  
HUREAU  
HOLDING»

Société commerciale  
au capital de 2.000 Euros  
1 rue des Orfèvres  
08310 MACHAULT  
827 571 399 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du  
02/04/2025, l'associé unique, statuant  
en application de l'article L. 223-42 du  
Code de commerce, a décidé de ne pas  
dissoudre la société.

Pour avis : Le Président.

M2504011

DISSOLUTION  
DE SOCIETE

## HEUBI EDITION

SARL en liquidation  
au capital de 1 000 €  
Siège :  
12 rue de l'Église, 08310 ALINCOURT  
894 426 097 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire  
réunie le 31/12/2024 a décidé la  
dissolution anticipée de la Société  
à compter de ce jour et sa mise en  
liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions  
prévues par les statuts et les délibérations  
de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur  
Monsieur Michaël HEUBI, demeurant  
14 rue Sir Alfred Garrod 73100 AIX  
LES BAINS, pour toute la durée de la  
liquidation, avec les pouvoirs les plus  
étendus tels que déterminés par la loi et  
les statuts pour procéder aux opérations  
de liquidation, réaliser l'actif, acquitter  
le passif, et l'a autorisé à continuer  
les affaires en cours et à en engager  
de nouvelles pour les besoins de la  
liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14  
rue Sir Alfred Garrod 73100 AIX LES  
BAINS. C'est à cette adresse que la  
correspondance devra être envoyée et  
que les actes et documents concernant la  
liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la  
liquidation seront déposés au greffe du  
Tribunal de commerce de SEDAN, en  
annexe au Registre du commerce et des  
sociétés.

M2504465

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE  
-MEZIERES en date du 01/04/2025 la  
Directrice départementale des Finances  
Publiques de la Somme, 22 RUE DE L  
AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a  
été nommée curatrice / curateur de la  
succession vacante de M<sup>me</sup> SACREZ  
Yvette décédée le 01/08/2023. Réf.  
0808143744. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

M2504512

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE  
-MEZIERES en date du 01/04/2025 la  
Directrice départementale des Finances  
Publiques de la Somme, 22 RUE DE L  
AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a  
été nommée curatrice / curateur de la  
succession vacante de M<sup>me</sup> BRUNELLE  
Gisele décédée le 26/10/2020. Réf.  
0808144908. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

M2504513

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE  
-MEZIERES en date du 01/04/2025 la  
Directrice départementale des Finances  
Publiques de la Somme, 22 RUE DE L  
AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a  
été nommée curatrice / curateur de la  
succession vacante de M. PHILIPPE  
Roberte décédé le 16/02/2024. Réf.  
0808144895. Les créanciers doivent  
déclarer leur créance par lettre  
recommandée avec AR.

M2504516

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 01/04/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHRISTIAN Laurent décédé le 17/07/2020. Réf. 0808144905. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2504517

### AVIS

### ADMINISTRATIF

### PREFECTURE DES ARDENNES

**Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien dit «Parc éolien Vauteleux» regroupant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison situé sur le territoire des communes de Avançon et Blanzly-la-Salonnaise présentée par la société FERME ÉOLIENNE Vauteleux (Groupe EnergieTeam), 233 rue du Faubourg Saint Martin à Paris (75010)**

En application des dispositions du code de l'environnement, et par arrêté préfectoral n°2025-152 du 20 mars 2025, une enquête publique est prescrite sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, du lundi 14 avril 2025 au jeudi 15 mai 2025 inclus. Ce parc éolien se compose de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison implantés sur le territoire des communes de Avançon et Blanzly-la-Salonnaise. La puissance totale maximale du parc sera de 14,4 MW pour une hauteur maximale de mâts des éoliennes de 122 m et une hauteur sommitale maximale de 180 m.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions ou d'un refus d'autorisation.

M. Bernard CARBONNEAUX, inspecteur de l'éducation nationale retraité, a été désigné pour présider la commission d'enquête. Il sera assisté de M. Christian NOEL, retraité de la gendarmerie, et de M. Gilles GRULET, directeur général adjoint des services de collectivité territoriale retraité, désignés en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête, par décision du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Blanzly-la-Salonnaise.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment un avis de la mission régionale d'autorité environnementale et une étude d'impact se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable :

- sur support papier en mairies d'Avançon et de Blanzly-la-Salonnaise, aux heures habituelles d'ouverture au public (Avançon : lundi de 9h15 à 12h15, mercredi de 9h45 à 12h15 et jeudi de 13h45 à 18h45 ; Blanzly-la-Salonnaise : lundi de 13h30 à 14h30 et vendredi de 18h00 à 19h30 sous réserves de modification à l'initiative de la commune) et au cours des permanences de la commission d'enquête ;

- sur le site internet des services de l'État des Ardennes <https://www.ardennes.gouv.fr> / onglet : Actions de l'État / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et de la Marne : <https://www.marne.gouv.fr> ;

- sur un poste informatique en mairie d'Avançon aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le public pourra, jusqu'à la clôture de l'enquête (jeudi 15 mai 2025 à 17h00), formuler ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux>, et par courriel à l'adresse : [ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux@mail.registre-numerique.fr](mailto:ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux@mail.registre-numerique.fr). Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé, à la même adresse ;

- par courrier postal au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Commission d'enquête Vauteleux, mairie, 1 Place du 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - 08190 BLANZLY LA SALONNAISE. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre tenu à disposition au siège de l'enquête ;
- directement sur les registres d'enquête à feuillets non-mobles, côtés et paraphés par le président de la commission d'enquête en mairies d'Avançon et Blanzly-la-Salonnaise aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences de la commission d'enquête ;

À la mairie de Blanzly-la-Salonnaise (siège de l'enquête) :

- lundi 14 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;
- mardi 29 avril 2025 de 15h00 à 18h00 ;
- jeudi 15 mai 2025 de 14h00 à 17h00.

À la mairie d'Avançon :

- vendredi 18 avril 2025 de 15h00 à 18h00 ;
- samedi 10 mai 2025 de 09h00 à 12h00.

Le rapport final et les conclusions du président de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les communes d'implantation, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes susmentionné, et à la Préfecture des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Ludovic POIRIER, personne responsable du projet à l'adresse suivante : 233 rue du Faubourg Saint Martin - 75010 Paris ou par courriel à : [ludovic.poirier@energie-team.fr](mailto:ludovic.poirier@energie-team.fr) ou à la Préfecture des Ardennes - direction de la coordination et de l'appui aux territoires - bureau des procédures environnementales, 1 place de la Préfecture, BP60002 - 08005 CHARLEVILLE MÉZIERES.

Le préfet Charleville-Mézières, le 20 mars 2025 pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Signé : Joël DUBREUIL.

M2503482

### PREFET DES ARDENNES

#### Avis d'enquête publique

Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien regroupant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison situé sur le territoire des communes de BLANZLY LA SALONNAISE et SAINT LOUP EN CHAMPAGNE, présentée par la société FERME ÉOLIENNE Huit Jours (Groupe EnergieTeam), 233 rue du Faubourg Saint-Martin à PARIS (75010).

En application des dispositions du Code de l'environnement, et par arrêté préfectoral n° 2025-151 du 20 mars 2025, une enquête publique est prescrite sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, du lundi 14 avril 2025 au jeudi 15 mai 2025 inclus. Ce parc éolien se compose de 4 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison implantés sur le territoire des communes de BLANZLY LA SALONNAISE et SAINT LOUP EN CHAMPAGNE. La puissance totale maximale du parc sera de 14,4 MW pour une hauteur maximale de mâts des éoliennes de 122 m et une hauteur sommitale maximale de 180 m.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions ou d'un refus d'autorisation.

M. Bernard CARBONNEAUX, inspecteur de l'éducation nationale retraité, a été désigné pour présider la commission d'enquête. Il sera assisté de M. Christian NOEL, retraité de la gendarmerie, et de M. Gilles GRULET, directeur général adjoint des services de collectivité territoriale retraité, désignés en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête, par décision du tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de BLANZLY LA SALONNAISE.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment un avis de la mission régionale d'autorité environnementale et une étude d'impact se rapportant à l'objet de l'enquête est consultable :

- Sur support papier en mairie de BLANZLY LA SALONNAISE et de SAINT LOUP EN CHAMPAGNE, aux heures habituelles d'ouverture au public (BLANZLY LA SALONNAISE : Les lundi de 13h30 à 14h30 et vendredi de 18h00 à 19h30 ; SAINT LOUP EN CHAMPAGNE : Les lundi de 10h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 16h15 sous réserves de modification à l'initiative de la commune) au cours des permanences de la commission d'enquête ;

- Sur le site internet des services de l'État dans le département des Ardennes : [https://www.ardennes.gouv.fr/onglet:Actions%20de%20l%27Etat/rubrique:Environnement/article:Les%20enquêtes%20publiques/sous-article:Pour%20les%20installations%20classées%20pour%20la%20protection%20de%20l%27environnement%20\(ICPE\)%20et%20dans%20le%20département%20de%20la%20Marne](https://www.ardennes.gouv.fr/onglet:Actions%20de%20l%27Etat/rubrique:Environnement/article:Les%20enquêtes%20publiques/sous-article:Pour%20les%20installations%20classées%20pour%20la%20protection%20de%20l%27environnement%20(ICPE)%20et%20dans%20le%20département%20de%20la%20Marne) ;

- Sur un poste informatique en mairie de BLANZLY LA SALONNAISE aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le public pourra, jusqu'à la clôture de l'enquête (jeudi 15 mai 2025 à 17h00), formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux>, et par courriel à l'adresse : [ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux@mail.registre-numerique.fr](mailto:ferme-eolienne-huit-jours-et-vauteleux@mail.registre-numerique.fr). Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé, à la même adresse ;

- Par courrier postal au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : commission d'enquête Huit Jours, mairie, 1 place du 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - 08190 BLANZLY LA SALONNAISE. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre tenu à disposition au siège de l'enquête ;

- Directement sur les registres d'enquête à feuillets non-mobles, côtés et paraphés par le président de la commission d'enquête en mairies de BLANZLY LA SALONNAISE et de SAINT LOUP EN CHAMPAGNE aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences de la commission d'enquête ;

À la mairie de BLANZLY LA SALONNAISE (siège de l'enquête) :

- Lundi 14 avril 2025 de 09h00 à 12h00 ;
- Mardi 29 avril 2025 de 15h00 à 18h00 ;
- Jeudi 15 mai 2025 de 14h00 à 17h00 ;

À la mairie de SAINT LOUP EN CHAMPAGNE : Mardi 22 avril 2025 de 09h00 à 12h00.

Le rapport final et les conclusions du président de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les communes d'implantation, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes susmentionné, et à la Préfecture des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Ludovic POIRIER, personne responsable du projet à l'adresse suivante : 233 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS ou par courriel à : [ludovic.poirier@energie-team.fr](mailto:ludovic.poirier@energie-team.fr) ou à la Préfecture des Ardennes, direction de la coordination et de l'appui aux territoires, bureau des procédures environnementales, 1 place de la Préfecture, BP 60002 - 08005 CHARLEVILLE MÉZIERES.

Le préfet, Charleville-Mézières, le 20 mars 2025 pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Signé : Joël DUBREUIL.

M2503483

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

#### Jugement du 10 avril 2025

**SAS LE MOULIN DE TERMES**, 08250 Termes, RCS Sedan 384 848 735. Meunerie. Jugement arrêtant le plan de cession. M2504399

### LIQUIDATION

### JUDICIAIRE

#### Jugement du 10 avril 2025

**SARL ARDENNES MILLING**, 3 rue du Moulin, 08250 Termes, RCS Sedan 850 201 393. La prise de toutes participations en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription apport ou autrement. L'achat et la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées. La gestion d'un portefeuille de titres de participation. Toutes opérations ayant trait aux prestations de services, notamment administratives, comptables ou informatiques. L'achat et la location de matériel de toute nature. Elle peut réaliser toutes les opérations qui seront compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2504400

#### Jugement du 10 avril 2025

**SAS VEGETA-LYS**, 7 avenue Charles de Gaulle, 08200 Glaire, RCS Sedan 848 304 424. Grossiste en végétaux, vente aux professionnels, collectivités et particuliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504401

**BRUNETTA (nom d'usage) (Ei) Thierry Sylvain**, 4 rue Chanzy, 08700 Nouzonville, RCS Sedan 341 748 747. Vente détail de fleurs, graines, articles funéraires, articles cadeaux et marchés, composition florale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504405

**SARL EURL JBAM**, 29 rue Ferroul, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 889 467 122. Vente de fruits et légumes, alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504406

**SAS F2V MENUISERIE (F2V MENUISERIE)**, 2 place de Torcy, 08200 Sedan, RCS Sedan 897 665 634. Électricité, plomberie, aménagement de locaux, démolition, isolation phonique et thermique, menuiserie, vitrerie, entretien de poêles à granulés. Aménagement, rénovation de locaux, travaux de rénovation intérieure, travaux de remise en état (peinture, électricité, plomberie), démolitions et création de cloisonnements et petites maçonnerie, pose de plaques de Placoplâtre, isolation phonique et thermique, menuiserie et vitreries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 octobre 2024 désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504407

### REDRESSEMENT

### JUDICIAIRE

#### Jugement du 10 avril 2025

**SAS Etablissements Raymond BARRE**, 17 rue de l'Espérance, 08800 Les Hautes-Rivières, RCS Sedan 785 720 111. Fabrication et vente de ferrures et pièces forgées et estampées, usinage, montage de toutes pièces. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> avril 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504402

**SAS JACQUESON TOURISME**, 5 rue Colbert, 08300 Reims, RCS Sedan 339 612 178. Organisation, vente de voyages individuels ou collectifs, transports de voyageurs location de véhicules, vente de billetterie, affrètement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 avril 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504403

**SARL MARTEAU Cuisinier Traiteur**, 35 rue de Verdun, 08370 Margut, RCS Sedan 750 614 844. Préparation et transformation de denrées et Produits alimentaires Portage, livraison et vente de repas. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 avril 2025, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504404

**Matot Braine** PETITES AFFICHES

**s'occupe de vos annonces dans toute la France**

**annoncelegale.pamb @legalnet.org**

**03 26 40 21 31**

## Aube

### VENTE CESSION

### ATTRIBUTION D'APPORTS

**PAUPE-POUILLOT** NOTAIRES ASSOCIÉS

### LE TRIANON

#### Cession de fonds de commerce

Par acte authentique de Maître Benoît PAUPE, le 28 mars 2025 Notaire à TROYES enregistré au SPFE de TROYES le 1<sup>er</sup> 31 mars 2025, volume 2025N n° 419 ;

La société dénommée SCP B & M ASSOCIES, dont le siège est à TROYES (10000), 2 place Casimir Périer, identifiée au SIREN sous le numéro 414 974 246 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES au nom de la liquidation judiciaire désignant Monsieur Nicolas MAROSLAVAC et Madame Evelyne SPANOPOULOS, demeurant ensemble à TROYES (10000), 39 rue de la Monnaie ;

Ont cédé un fonds de commerce de bar, jeux instantanés, bibeloterie, exploité à TROYES (10000), 2 rue Pithou connu sous le nom commercial « Le Trianon ».

A Monsieur Karim FENEK, demeurant à TROYES (10000), 31 rue Champeaux, né à TIZI-OUZOU (Algérie) le 7 décembre 1974.

Moyennant le prix de 92.000,00 €. La date d'entrée en jouissance est fixé le 28 mars 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'OFFICE « PAUPE - POUILLOT - NOTAIRES ASSOCIES », ayant son siège à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton, soussigné, domicile élu.

Pour insertion, le Notaire.

M2504385

## FIDAL

### AVOCATS

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

### BSA OPTIQUE / 2C OPTIC

Aux termes d'un acte ssp à TROYES du 14/03/2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 07 avril 2025 dossier n° 2025 00008934 référence 1004P012025A00832 ;

La société BSA OPTIQUE, société par actions simplifiée au capital de 20.000,00 €, dont le siège social est situé à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue Général Leclerc et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 802 462 036, représentée par M. Quentin RUELLE ;

A cédé à la société 2C OPTIC, société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est situé à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 930 748 512 ;

Le fonds de commerce d'optique, lunetterie, photographie et appareillage de surdité et toutes activités annexes, pour lequel il est immatriculé sous le numéro SIRET 802 462 036 00012 et pour lequel il est exploité à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue du Général Leclerc, moyennant le prix de 112.000 €. La date de jouissance du fonds a été fixée au 14/03/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité de l'activité vendue et du fonds de commerce exploité et au lieu du siège de la société d'avocats FIDAL, 12 rue Aristide Briand - 10000 TROYES et pour la correspondance dans les locaux où est exploité le fonds.

Pour avis.

M2504522

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

## LE QG

Suivant acte reçu par Maître Evelyne TAFANIDYON, Notaire associé de la SCP « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 9 avril 2025, enregistré à TROYES 1, le 9 avril 2025, volume 2025N n° 458, a été cédé un fonds de commerce par : La société dénommée STE LE QG, dont le siège est à ESTISSAC (10190), 37 rue de la République, n° SIREN 821 923 000 et immatriculée au R.C.S. de TROYES. A : M. Jules Dominique René GAY, demeurant à ESTISSAC (10190), 3 chemin des 40 pieds des crêtes, célibataire. Un fonds de commerce de débit de boissons, tabac, brasserie, bimbloterie sis à ESTISSAC (10190), 37 rue de la République, connu sous le nom commercial LE QG.

PRIX : Deux cent soixante-dix mille Euros (270.000,00 €), dont 249.250 € pour les éléments incorporels et 20.750 € pour les éléments corporels.

Propriété-joissance : Le 1<sup>er</sup> avril 2025. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2504457

## Maître Bertrand SMAGGHE

Notaire  
30 boulevard Gambetta  
10000 TROYES

## SAS BELLA/JCM

## Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Bertrand SMAGGHE, le 14 avril 2025,

La société SAS BELLA, Société par actions simplifiée au capital de 500 €, dont le siège est à CRENEY PRES TROYES (10150), 7 impasse de l'Orme Roger, identifiée au SIREN sous le numéro 889 638 326 et immatriculée au R.C.S. de TROYES,

A cédé à : La société JCM, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est à TROYES (10000), 2 rue Lucien Morel-Payen, identifiée au SIREN sous le numéro 939 483 467 et immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Un fonds de commerce d'exploitation de distributeurs de pizzas et de denrées alimentaires, fabrication de pizzas (en sous traitance), exploitation de boissons non alcoolisées, sis à CRENEY PRES TROYES (Aube), 7 Impasse de l'Orme, connu sous le nom commercial «PIZZA BELLA EXPRESS», et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de TROYES, sous le numéro 889 638 326.

Il est ici précisé que n'est pas inclus dans ledit fonds cédé le droit au bail sis à CRENEY PRES TROYES, 7 Impasse de l'Orme Roger.

Prix : 38.000 €. Joissance à compter du 14 avril 2025. Les oppositions devront être faites en l'Office notarial de Me Bertrand SMAGGHE, 30 boulevard Gambetta - 10000 TROYES où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis : Le notaire.

M2504555

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## FONTAINES CAPITAL

Par acte sous seing privé en date du 01/04/2025, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : FONTAINES CAPITAL. FORME : Société Civile. OBJET : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €. SIÈGE SOCIAL : 1 ruelle des Fontaines - 10700 DOSNON. DURÉE : 99 ans. GÉRANCE : Monsieur Olivier CARRÉ demeurant 1 ruelle des Fontaines - 10700 DOSNON. CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La Gérance.

M2504481

## DE LA CROSSE

Par acte sous seing privé en date du 09/04/2025, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : DE LA CROSSE.

FORME : Société Civile.

OBJET : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant ; la détention et la gestion de ses participations ; la gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la Société et, à cet effet, la souscription et l'acquisition de toutes valeurs cotées ou non, obligations ou parts de sociétés, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre, à la seule exception de celles qui confèreraient à leur propriétaire la qualité de commerçant ; l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers ; l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social ; et plus généralement, toutes opérations, et notamment la vente des biens appartenant à la Société, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

CAPITAL SOCIAL : 100.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue de la Barbuise - 10700 POUAN LES VALLEES.

DURÉE : 99 ans

GÉRANCE : M. Vincent ADNOT demeurant 18 rue de la Barbuise - 10700 POUAN LES VALLEES.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : Le gérant.

M2504484

## CABINET JURIDIQUE CHARTRAIN

Société d'Avocats  
1 allée des Atlantes  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02.37.91.67.70

## LOQO

## Avis de constitution

Suivant acte électronique SSP en date du 16.04.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LOQO.

FORME : Société en nom collectif.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

SIÈGE SOCIAL : ROMILLY SUR SEINE (Aube), 27 rue de la Boule d'Or.

OBJET : Exploitation d'un commerce de toutes activités de la française des jeux, loto, loterie, amigo, paiements de proximité, articles pour fumeurs, tableterie, bimbloterie, presse, journaux, carterie, épicerie, jouets, cadeaux, photocopies, papeterie, relais colis, ventes à emporter, boissons sans alcool à consommer sur place, ventes de confiseries, ventes de CBD, ventes de cigarettes électroniques avec e-liquide, et ventes de tous accessoires, logiciels et appareils informatiques situé à Romilly-sur-Seine, 27 rue de la Boule d'Or, 10100, auquel sont annexés la gérance d'un débit de tabacs (vente de tabacs), un point de validation de la française des jeux, et auquel pourra être annexé un bureau de pari mutuel urbain.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

ASSOCIÉS EN NOM : Sont associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales :

- M. Quentin, Gorkem OZMEN, demeurant à SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91), 81 route de Corbeil ;

- M. Léon, Ozan, Onur OZMEN, demeurant à SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91), 81 route de Corbeil.

GÉRANT : M. Quentin, Gorkem OZMEN, demeurant à SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91), 81 route de Corbeil.

CLAUDE D'AGRÈMENT DES CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société ou entre associés qu'avec le consentement de tous les associés

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2504622

## SOURLLING

## Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 avril 2025, à PINEY.

DÉNOMINATION : SOURLLING.

FORME : Société civile de construction vente.

SIÈGE SOCIAL : ZA DES PLANTS - 10220 PINEY.

OBJET : Construction d'un bien immobilier en vue de la vente.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 15 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 2.000 €

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 2.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Agrément pour toutes mutations.

GÉRANT : Monsieur Thomas MELLING, demeurant 10 rue du Haut - 10270 LAUBRESSEL.

GÉRANT : Monsieur Antoine SOURDILLAT, demeurant 32 route du Lac d'Orient - 10220 ROUILLY SACEY.

La société sera immatriculée au R.C.S. TROYES.

Pour avis :

La gérance M. Thomas MELLING et M. Antoine SOURDILLAT.

M2504524

## AUBE PRODUITS FRAIS

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AUBE PRODUITS FRAIS

Objet social : Achat, vente, distribution et livraison de produits de détail dans le secteur alimentaire et de produits non alimentaires connexes. \* La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lorsque ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Siège social : 16, rue Neuve de la République, 10300 SAINTE SAVINE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M. HECQUET Pierre-Vincent 16, rue Neuve de la République 10300 SAINTE SAVINE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

HECQUET Pierre-vincent

M2504533

## SCEA-V «PARCELINO»

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 11 avril 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA-V.

DÉNOMINATION : «PARCELINO».

SIÈGE SOCIAL : 9 Grande Rue - 10700 CHAMPIGNY SUR AUBE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole et viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Madame Céline PAREY née NOMINE, demeurant 9 Grande Rue - 10700 CHAMPIGNY SUR AUBE, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (Aube)

Pour avis : La Gérance.

M2504575

## CABINET JURIDIQUE CHARTRAIN

Société d'Avocats  
1 allée des Atlantes  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02.37.91.67.70

## LOQO IMMO

## Avis de constitution

Suivant acte établi par voie électronique en date du 16.04.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LOQO IMMO.

FORME : Société civile.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

SIÈGE SOCIAL : ROMILLY-SUR-SEINE (Aube), 27 rue de la Boule d'Or.

OBJET : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, l'entretien, la gestion par bail de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

GÉRANTS :

- M. Quentin, Gorkem OZMEN, demeurant à SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91), 81 route de Corbeil ;

- M. Léon, Ozan, Onur OZMEN, demeurant à SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91), 81 route de Corbeil.

CLAUDE D'AGRÈMENT DES CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés statuant à la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social ;

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2504623

## MODIFICATION

## DE STATUTS



## IRINAXEL

Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 900 euros  
Siège social : Chemin dit «La Croix»  
10390 VERRIERES  
503 110 272 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 7 avril 2025, l'Associé Unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de : l'acquisition, l'administration, la gestion par location et location para hôtelière ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La Gérance

M2504202



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## HOLDING DJC GLAIS

SAS au capital de 845 000 €  
Siège social : 63 Rue du 27 Août 1944  
10270 MONTREUIL SUR BARSE  
RCS de TROYES n°908 365 521

## Avis de transformation

En date du 01/04/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/04/2025 et a nommé en qualité de gérant M. GLAIS Didier, demeurant 63 Rue du 27 Août 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de TROYES.  
M2504288



## SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés  
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

## Carole TURPIN -VUILLEMIN et Eric VUILLEMIN, Notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial

Société civile professionnelle (SCP)  
Capital : 549.122,54 euros

Siège social : ROMILLY-SUR-SEINE (10100 - Aube)

9B avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

344 696 836 R.C.S. de Troyes

## Changement de dénomination et nomination d'un cogérant et associé

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION : suivant acte sous condition suspensive reçu par Me Antoine BOICHARD, alors notaire à BESANCON (25000), le 03 janvier 2025, enregistré au service de la publicité foncière de BESANCON, le 06 janvier 2025, dossier 202500000090, référence 2504P01 2025N00003, suivi d'un acte contenant notamment réalisation de condition suspensive reçu par Me Antoine BOICHARD notaire associé à BESANCON (25000), le 25 février 2025, enregistré au service de la publicité foncière de BESANCON le 05 mars 2025 dossier 2025 00006758 référence 2504P01 2025N00329, il a été décidé de modifier la dénomination comme suit :

« Carole TURPIN-VUILLEMIN, Eric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR, Notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial. »

NOMINATION D'UN COGÉRANT ET ASSOCIÉ : aux termes des actes sus énoncés, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant et associé, en complément des cogérants et associés en place: Monsieur Marcellin Jean-Marie LEDEUR, né à LURE (70200), le 09 août 1984, demeurant à ROMILLY-SUR-SEINE (10100), 63 rue de la Boule d'Or. Les inscriptions modificatives seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis.

M2503802



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## MATHIEU PARTICIPATION

EURL au capital de 10 000 €  
Siège social : 18 rue de Preize  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°952 418 275

## Avis de modification

En date du 16/12/2024, l'associé unique a décidé à compter du 16/12/2024 d'augmenter le capital social de 220 000 € par voie d'apport en nature en le portant de 10 000 € à 230 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.  
M2504066



## MEMBRANE PISCINE

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social :

14 rue des Peupliers - 10390 CLEREY  
949 852 594 RCS Troyes

Suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Monsieur Stéphane KOSTRZEWA, Demeurant 14 rue des Peupliers, 10390 CLEREY.

Directeur général : Monsieur Alexis CALVINO, Demeurant 56 Avenue Gallieni, 10300 STE SAVINE.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

Monsieur Stéphane KOSTRZEWA, Demeurant 14 rue des Peupliers, 10390 CLEREY.

Monsieur Alexis CALVINO, Demeurant 56 Avenue Gallieni, 10300 STE SAVINE.

Pour avis : Le Président

M2504192

## FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

## AUBE CONSTRUCTION PILOTAGE ET CONSEILS - ACP

SAS au capital de 50.000 Euros

ramené à 40.000 Euros

Siège social :

268 Faubourg Croncels  
10000 TROYES

751 036 286 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13/03/2025 le capital social a été réduit de 10.000 € pour être ramené de 50.000 € à 40.000 € par voie de rachat et d'annulation d'actions.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de cette même assemblée générale du 13/03/2025, il a été constaté de la société CR BATI de son mandat de directeur général de la société à effet du même jour.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.

M2504384

## FGNS

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

### FIDAL AVOCATS

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

### AUBE CONSTRUCTION PILOTAGE ET CONSEILS - ACPC

SAS au capital de 50.000 Euros  
ramené à 40.000 Euros  
Siège social :  
268 Faubourg Croncels  
10000 TROYES  
751 036 286 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 31/03/2025, il a été décidé du non-renouvellement du mandat de la société SOFRAC, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Pierre-Joseph EGELÉ, commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal.  
M2504386

### NMVA-2

Société civile immobilière  
Au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 20 rue de la Gare  
10110 LANDREVILLE  
879 952 653 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 rue de la Gare - 10110 LANDREVILLE au 4 rue de la Marsanne - 34150 ANIANE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis.  
M2504424

### SF CONSEIL et associés

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### ESPACE MEDICAL DE SPECIALISTES DE CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée  
à capital variable  
Siège social : 19 bis boulevard  
DANTON  
(10000) TROYES  
R.C.S. Troyes n° 908 500 051

Aux termes du procès-verbal des décisions de la Présidente date du 1<sup>er</sup> janvier 2025, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Monsieur Ghislain SOLIVEAU, né le 13 août 1973 à VINCENNES (94), demeurant 18 rue des Dames - 10300 SAINTE SAVINE.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.  
M2504427

### IMMOBILIER SERVICE

SAS au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
8 Chemin de la Croix Rouge  
10150 Pont Sainte Marie  
488 726 837 R.C.S. Troyes

Aux termes d'un PV des décisions de l'associé unique en date du 21 mars 2025, il résulte que : le siège social de la société est transféré au 7 rue des Cigales - 34450 Vias et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Formalités au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Président.  
M2504438

### PHARMA 10

SA coopérative à directoire à capital variable  
Siège social : 193 rue Aristide Briand  
10100 ROMILLY SUR SEINE  
445 259 179 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 03/10/2024, le conseil de surveillance a constaté la démission de M.Christian RAMBERTI de son poste de Membre et de Vice-Président du Directoire à compter du 31/12/2024.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.  
M2504472

### SCEA «DES FONTAINES»

Capital social : 29.263 Euros  
Siège social :  
17 rue Principale - 10240 AULNAY  
R.C.S. Troyes 449 542 836

Par assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2025, les associés ont décidé :

- De nommer Madame Sophie LANGE BONNEVIE née BONNEVIE, demeurant Ferme de Courtaie - 77320 MONTDAUPHIN, cogérante à compter du 31 mars 2025 ;

- De modifier la rédaction des articles 12 et 13 des statuts de manière que les cessions de parts sociales soient libres entre associés et que toute autre cession de parts sociales ou transmission par décès soient soumises à une décision collective des associés prises à la majorité des trois quarts des voix exprimées ;

- D'étendre l'objet social de la société à la production, la consommation et la vente d'énergie notamment à partir d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La gérance.  
M2504502

### SF CONSEIL et associés

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### C & F PLOMBERIE CHAUFFAGE

SARL au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
19 rue Rouget de l'Isle  
10300 SAINTE SAVINE  
RCS Troyes 804 599 819

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/04/2025, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérante pour une durée indéterminée, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, Madame Carole AUNOS, demeurant 1 rue de boue 10130 SAINT-PHAL.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.  
M2504534

### ifac|avocats le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

### JMI IMPRIMERIE

SASU au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
43 avenue Marie de Champagne  
10000 TROYES  
942 014 408 R.C.S. Troyes

L'assemblée du 14/04/2025 a nommé Monsieur Sébastien BEZANCON, demeurant 43 avenue Marie de Champagne - (10000) TROYES, en qualité de président de la société, en remplacement de Monsieur Olivier LAURAIN.  
M2504545

### Etude de Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE

26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS  
Tél. : 03.25.29.30.34

### FAB & VAL

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FAB & VAL, au capital de 7.500 €, dont le siège est à LES RICEYS (10340), 23 rue Saint Clair et immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°479102634 reçu par Me Caroline COURAILLON ROUETTE, en date du 11 avril 2025, il a été constaté :  
- Démission de Monsieur Fabien CLERGEOT à compter du 23 avril 2024 suite à son décès ;  
- Madame Charline CLERGEOT, 23 Bis rue Saint Clair - 10340 LES RICEYS a été nommée gérante pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 23 avril 2024 ;  
- Monsieur Baptiste CLERGEOT, 23 Bis rue Saint Clair - 10340 LES RICEYS a été nommé gérant pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 23 avril 2024.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention :  
Me Caroline COURAILLON-ROUETTE.

M2504560

### BJT Avocats & Conseils

### CHAMPAGNE PAUL FRANCOIS LAURENTI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social : 3 place Germyn  
10340 LES RICEYS  
522 337 146 R.C.S. Troyes

Par décision de l'assemblée générale mixte des associés en date du 31 janvier 2025, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société qui est désormais celle du 31 aout de chaque année.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

Mention au R.C.S. de Troyes.  
M2504567

### BJT Avocats & Conseils

### DOMAINE SAINT PAUL

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 3 place Germyn  
10340 LES RICEYS  
799 605 894 R.C.S. Troyes

Par décision de l'assemblée générale mixte des associés en date du 31 janvier 2025, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société qui est désormais celle du 31 aout de chaque année.

L'article 15 des statuts est modifié en conséquence.

Mention au R.C.S. de Troyes.  
M2504568

### NMVA-3

Société civile immobilière  
Au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 20 rue de la Gare  
10110 LANDREVILLE  
879 997 765 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 rue de la Gare - 10110 LANDREVILLE au 4 rue de la Marsanne - 34150 ANIANE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis.  
M2504590

### GFA DE MAUREPAIRE

Groupement Foncier Agricole  
au capital de 93.158,80 Euros  
Siège social : PINEY (10220)  
Domaine de Maurepaire  
R.C.S. Troyes 324 320 209

### Réduction du capital

I. Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2017, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé avec effet au même jour :

a. d'un changement de gérants : démission de Madame Nicole VIGNES veuve DENORMANDIE et de Monsieur Hervé DENORMANDIE de leur fonction de cogérant ; maintien de Monsieur Christian DENORMANDIE dans ses fonctions de cogérant et nomination de Madame Hélène BASTY épouse DENORMANDIE demeurant à PINEY, domaine de MAUREPAIRE, aux fonctions de cogérante et b) de réduire le capital social d'une somme de 198.794,75 € pour le porter de 494.544,61 € à 295.749,86 € par retrait partiel de Monsieur Hervé Marie Jacques DENORMANDIE, époux de Madame Agnès HAMOT, demeurant à PINEY (10220), Domaine de Maurepaire, avec attribution de biens immobiliers situés sur la Commune de PINEY (10220) à son profit en contrepartie de l'annulation de 1304 de ses parts.

Biens objets du retrait : à PINEY (10220), Le Champ de la Messe, cadastré L 63 pour 25ha 60a 99ca, Pâturage du Clair Bois, cadastré L 86 pour 25a 02ca, Pâturage du Clair Bois, cadastré L 28 pour 5ha 75a 61ca, Maurepaire, cadastrés O 75 pour 22a 37ca, O 62 pour 08a 60ca, O 76 et 77 pour 6ha 18a 22ca, O 9 pour 10ha 19a 90ca, O 115 pour 7ha 63a 89ca, O 17 pour 7ha 05a 40ca, O 69 pour 16a 95ca, O 117 pour 4ha 93a 40ca, O 139 pour 18ha 44a 04ca, O 122 pour 26a 21ca, O 131 pour 73ca, O 130 pour 01a 29ca, O 126 pour 47ca, O 141 pour 2ha 05a 57ca, O 121 pour 3ha 27a 38ca, O 128 pour 28a 71ca, O 143 pour 12a 49ca, O 24 pour 2ha 53a 30ca, O 127 pour 6ha 38a 98ca, O 142 pour 2ha 63a 96ca, O 21 pour 1ha 08a 00ca, O 120 pour 4ha 21a 92ca, O 123 pour 48a 23ca, O 124 pour 06a 49ca, O 129 pour 1ha 56a 87ca, O 144 pour 03a 24ca, O 145 pour 64ca, et la moitié indivise des O 137 pour 04a 43ca, O 147 pour 04a 95ca, O 140 pour 48a 81ca, O 125 pour 04a 82ca et O 133 pour 40ca.

II. Aux termes d'une décision en date du 24 juin 2020, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 202.591,06 € pour le porter de 295.749,86 € à 93.158,80 € par reprise en nature par Monsieur Christian Marie Francis DENORMANDIE et Madame Hélène Marguerite Marie BASTY, son épouse, demeurant à PINEY (10220), Domaine de Maurepaire, de biens immobiliers situés sur la Commune de PINEY (10220) à leur profit en contrepartie de la baisse de la valeur nominale de la part sociale.

Biens objet de la reprise : PINEY (10220), Maurepaire, cadastré O 165 pour 05a 57ca, O 73 pour 18a 96ca, O 72 pour 25a 57ca, O 79 pour 23a 84ca et 166 pour 08a 20ca,

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : le capital social est fixé à quatre cent quatre vingt quatorze mille cinq cent quarante quatre € et soixante et un centimes (494.544,61€) (divisé en 1940 parts de 152,45 € chacune)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre vingt treize mille cent cinquante huit € et quatre vingt centimes (93.158,80€) (divisé en 1940 parts de 48,02€ chacune).

Pour avis.  
M2504601

**TOUTES  
LES SEMAINES  
VOTRE JOURNAL  
MATOT BRAINE  
POUR**

**120€**

### Michèle CLEMENT Avocat au Barreau de l'Aube Espace HERMES - 7 bd du 1<sup>er</sup> R.A.M. 10000 TROYES

### HÔTE DE TOI

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 68 avenue Pasteur  
10000 TROYES  
977 837 194 R.C.S. Troyes

1. Aux termes d'une délibération en date du 07 Avril 2025, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

2. L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 2.000 €.

3. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la société par actions simplifiée.

Administration et Direction  
Avant sa transformation en société par Actions Simplifiée, la société était gérée par : Monsieur Claudio RANDRIANTSARA, Gérant, demeurant 68 avenue Pasteur - 10000 TROYES.

Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par : Monsieur Claudio RANDRIANTSARA, Président, demeurant 68 avenue Pasteur - 10000 TROYES.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : La société ne remplissant pas les critères réglementaires pour la nomination de Commissaire aux Comptes, il n'a pas été procédé à une telle nomination.

Le président.  
M2504604

### POURSUITE D'ACTIVITE

### BEY IMMO

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 rue Pierre Gauthier  
10000 TROYES  
951 677 525 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 15 Juillet 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.  
M2503874

### SAS HOLDING DES POUILLES

SAS au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
2 rue du bois  
10250 NEUVILLE SUR SEINE  
R.C.S. n° 909 984 569 Troyes

### Avis de non dissolution

L'AGE du 4 avril 2025 a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

M2504447

### MAISON RENAUD

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
162 rue du Général de Gaulle  
10000 TROYES  
825 107 154 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 01.04.2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.  
M2504466

### GARAGE D'AUXON GEFFROY JULIEN

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 500 Euros  
Siège social : 435 Route du Péage  
10130 AUXON  
752 927 954 RCS Troyes

L'AGE du 30/09/2024, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
M2504489

### RIDGE AVOCATS

### EMV KITCHEN

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 30 000 Euros  
Siège social : ZAC COMMERCIALE  
BAT 4 - CELLULE 4  
10410 ST PARES AUX TERTRES  
RCS Troyes 917 716 383

Aux termes d'une décision en date du 3 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président  
M2504504

### MORA

Société par actions simplifiée  
au capital de 3.000 Euros  
Siège social :  
9 rue Gallo-Romaine  
10150 STE MAURE  
901 748 632 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 03/04/2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.  
M2504577

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### EARL CHOLLOT

Capital social : 126.837,58 Euros  
Siège social :  
5 rue Ferdinand Buisson  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
RCS Troyes 323 305 458

### Dissolution anticipée

Par AGE du 01/04/2025, l'associé unique a décidé de dissoudre la société par anticipation.

Monsieur Yves CHOLLOT demeurant au 5 rue Ferdinand Buisson - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC a été nommé en qualité de liquidateur.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au lieu du siège social au 5 rue Ferdinand Buisson - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2504251

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### CHARLYNE PERLE

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
24 rue Maugaley  
10140 VENDEUVRE SUR BARSE  
Siège de liquidation :  
24 rue Maugaley  
10140 VENDEUVRE SUR BARSE  
892 383 282 RCS Troyes

Aux termes d'une décision du 30/01/2025, L'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M<sup>me</sup> Charline FEVRE, demeurant 24 rue Maugaley - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis.  
M2501629

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne



## LES MARINIÈRES

Société civile de construction vente en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : TROYES 10000  
6 rue Grégoire Pierre Herluison  
Siège de liquidation : 6 rue Grégoire Pierre Herluison 10000 TROYES  
880 273 479 RCS Troyes

## Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2025 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique BEGUINOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2504542

## AVIS DIVERS



## SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

## Madame Liliane Huguette LAURENT

**Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 2 avril 2006, suivi de trois codicilles, en date des 10 février 2013, 6 juin 2014, 16 septembre 2022.

Madame Liliane Huguette LAURENT, demeurant à SAINTE-SAVINE (10300), 2 rue Benoît Malon «LA GRANDE MAISON», veuve de Monsieur Gino GROSSI, née à SAINTE-SAVINE (10300), le 26 juin 1927, décédée à TROYES (10000), le 2 décembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry MAILLARD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 27 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Thierry MAILLARD, Notaire à TROYES (10000) 15 Quai Lafontaine, référence CRPCEN : 10061, dans le délai d'un mois.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2504423

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



## SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés  
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

## EPOUX DUJANCOURT

## Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 10/04/2025.

M. DUJANCOURT Jacki Fernand Anatole et M<sup>me</sup> THIRY Nicole Rose Louise demeurant ensemble 240, Rue Gabriel Péri, 10100 ROMILLY SUR SEINE, mariés le 18/06/1960 sous le régime de communauté de meubles et acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Maître Marcellin LEDEUR

M2503763

## EPOUX MARCELO

## Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Agathe MILLERET-DRIAT, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «Elizabeth DA SILVA et Agathe MILLERET-DRIAT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à SAINT JULIEN LES VILLAS (Aube), 87 Boulevard de Dijon, CRPCEN 10005, le 10 avril 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle entre :

Monsieur Mario de Jesus MARCELO, retraité, et Madame Fernanda MARCELO, agent immobilier, demeurant ensemble à PAYNS (10600) 4 Bis Chemin de la Croix Guillaume.

Monsieur est né à PARTIDA-CASTELO-BRANCO (PORTUGAL) le 20 novembre 1959.

Madame est née à CASTELO BRANCO (PORTUGAL) le 1<sup>er</sup> novembre 1963.

Mariés à la mairie de FOECY (18500) le 6 juillet 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2504496

## ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31



M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY  
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

## EPOUX SIX

## Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Pascal COSSARD, Notaire à TROYES, 30 boulevard Victor Hugo, le 16 avril 2025, Monsieur Henri Robert Thomas Philippe SIX, né à TROYES (10000) le 23 octobre 1987 et son épouse, Madame Margaux Patricia Jacqueline GUÉDON, née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 16 octobre 1991, demeurant à SAINTE SAVINE (10300), 28 bis rue du 11 Novembre.

Mariés à la Mairie de TROYES (10000) le 2 septembre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté pour l'avenir, le régime de la séparation de biens.

Oppositions : A adresser s'il y a lieu dans un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Pascal COSSARD, 30 bd Victor Hugo - 10000 TROYES.

Pour avis : Me Pascal COSSARD.

M2504609

## Aisne

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS



Olivier COURT & Floriane CROZAT-VASSEUR  
15 PLACE ARISTIDE BRIAND  
02130 Fère-en-Tardenois

## DELAITE/ RESTAURANT DE LA VALLEE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Floriane CROZAT-VASSEUR, Notaire à FERE EN TARDENOIS (02130), 15 Place Aristide Briand, le 4 avril 2025, enregistré au Service des Impôts de l'AISNE le 14 avril 2025 bordereau 2025N00633.

Monsieur Patrick Marc DELAITE et Madame Sylvie Ange Marie AIME, son épouse, demeurant ensemble 2 rue du Moulin (02210) COINCY L'ABBAYE,

Ont CÉDE à la société dénommée RESTAURANT DE LA VALLEE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social 1 rue des Dames (02210) BRECY, immatriculée sous le numéro 940.317.639 R.C.S. SOISSONS, représentée par ses gérants, Monsieur Florent VINET et Madame Marion DELAITE, demeurant ensemble 16 rue Saint Denis (02130) VILLERS-SUR-FERE,

UN FONDS DE COMMERCE de RESTAURANT, connu sous le nom de «RESTAURANT DE LA VALLEE», sis et exploité 1 rue des Dames (02210) BRECY, moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE € (40.000,00 €).

Propriété-jouissance : Le CESSIONNAIRE a la propriété et la jouissance du fonds au 4 avril 2025. Toutefois, le CESSIONNAIRE n'aura la libre disposition et jouissance de la licence de 4<sup>ème</sup> catégorie dont le bénéfice est cédé avec le FONDS qu'à compter d'un délai de quinze jours suivant sa déclaration de transfert à la Mairie.

Le CESSIONNAIRE sera immatriculé pour ce fonds au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Floriane CROZAT-VASSEUR, Notaire à FERE EN TARDENOIS (02130), 15 Place Aristide Briand, où domicile a été élu pour la validité et pour toutes correspondances.

M2504637

## CONSTITUTION DE SOCIETE



## SCI - ANTARA

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/04/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI - ANTARA

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 24, rue Marc Vignol, 02000 BARENTON BUGNY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Co-gérance : M. DELVAL Antonin 33, route des Rois 02000 URCEL et M<sup>me</sup> BOUREZ Clara 24, rue Marc Vignol 02000 BARENTON BUGNY

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants et descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

M2504388

## LABOULANGE

Aux termes d'un ASSP en date du 21 mars 2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : LABOULANGE.

OBJET SOCIAL : La société a pour

objet :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : 29 rue d'Amifontaine - 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT QUENTIN.

GÉRANTS : M. JOFRIN Julien, demeurant 29 rue d'Amifontaine - 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis : La gérance.

M2504485

## MODIFICATION DE STATUTS



## DOMAINE DES VIEILLES FONTAINES

## Avis de modification

En date du 20/03/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/01/2025 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement DOMAINE DES VIEILLES FONTAINES qui devient CABINET NOHA EXPERTISES.

- transférer le siège social de la société au 2, bis rue du Lavoir, 02160 CUIRY LES CHAUDARDES.

- modifier l'objet social anciennement activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal qui devient la réalisation d'expertises foncières, agricoles et immobilières, amiables ou judiciaires, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, assistance opérationnelle dans tous les domaines et la formation dans lesdits domaines. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SAINT-QUENTIN.

M2504301

## SARL GARAGE DE LA 3E DIM

Société à responsabilité limitée au capital de 600 Euros  
Siège social : 23 bis rue de la 3<sup>e</sup> DIM 02100 SAINT QUENTIN  
R.C.S. Saint Quentin 523 222 057

## Avis de réduction de capital

Par délibération en date du 12 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 60 parts sociales.

Aux termes d'un procès-verbal établi le 1<sup>er</sup> avril 2025 la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Elle a constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 600 € à la date du 1<sup>er</sup> avril 2025.

En conséquence, les mentions des statuts relatives au capital social sont modifiées.

Pour avis : Le gérant.

M2504393

## AUTOMOBILES VILLERS SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros  
Siège social: 36 avenue de la Ferté Milon  
02600 VILLERS COTTERETS  
500 646 989 R.C.S. Soissons

Aux termes d'un procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 10 avril 2025, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général de la société M<sup>me</sup> Hélène LEGRAND, demeurant 38 rue du Puisatier, 44700 ORVAULT, et M. Nicolas LEGOUT, demeurant 12 rue Aristide Briant, 94360 BRY SUR MARNE, et ce en remplacement de M. Eric BASSET et de M. Thomas SZCZEPANIAK.

M2504606



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## MADELIA FORMATION

Société par actions simplifiée au capital de 6.000 Euros  
Siège social : 7 rue de Verdun - 02150 SISSONNE  
933 420 945 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2025, l'AGE des associées de la SAS MADELIA FORMATION a décidé de transférer le siège social du 7 rue de Verdun - 02150 SISSONNE au 2 bis rue du Général de Gaulle - 02160 BEAURIEUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente.

M2503524

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## SCI LA CASAMANCE

société civile immobilière au capital de 100,00 Euros  
siège social : 2 bis route de Laon - 02800 CHARMES  
813 937 802 RCS SAINT-QUENTIN

## Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Edgard VUYLSTEKE-PREVOST, demeurant 2 rue du Général LECLERC 02800 TRAVECY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 bis route de Laon 02800 CHARMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.

M2504595

Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.pamb @legalnet.org



# Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,  
ventes aux enchères...



## NEWSLETTER

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

pour ne rien manquer de l'actualité  
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

**Nouveauté.** Style avenant, qualités pratiques, tarifs contenus : la future citadine 100% électrique de Renault coche de nombreuses cases pour faire sa place dans les rues de nos villes.

# Twingo : retour en mode électrique



Une silhouette familière qui rend hommage à la première Twingo.

Après la R5 et la R4, Renault poursuit l'exploration de son passé en mode électrique. Place cette fois au début des années 90 avec la Twingo. Une star populaire dont l'inventivité a bouleversé le segment des mini-citadines lorsqu'elle a débarqué sans prévenir il y a plus de trois décennies après avoir créé une véritable émeute au mondial de Paris 1992. Mignonne, sympathique, pratique, simple et dotée d'une habitabilité record pour ses 3,43m : la Twingo première du nom a remporté un immense succès populaire avec 2,6 millions d'exemplaires en vingt ans de carrière. On comprend que Renault ait eu envie de la faire revivre.

Après une première étude de salon, le constructeur vient de dévoiler un deuxième prototype qui à quelques détails esthétiques près, reprend l'essentiel de la ver-

sion de série qui sera commercialisée l'an prochain. Plus encore que pour les R5 et R4, les stylistes se sont inspirés de la Twingo 1. La même bouille expressive avec ses optiques à LED rondes et son grand pare-brise dans le prolongement du court capot, ses feux arrière en relief à l'unisson et sa silhouette nette et sans fioritures font explicitement référence à son aînée du siècle dernier.

Cette nouvelle évolution permet de découvrir l'aménagement intérieur de la future Twingo. Au-delà de quelques clins d'œil, pas de néo-rétro au menu mais une présentation d'ensemble moderne et pratique avec une planche de bord semblant suspendue, associant un écran de 7 pouces derrière le volant et un second en position centrale de 10,1 pouces, regroupant les fonctions d'info divertissement. L'ensemble apparaît

net, bien dessiné, privilégiant la fonctionnalité et les aspects pra-

tiques avec plusieurs espaces de rangement optimisant l'espace intérieur. Des rappels de la teinte de la carrosserie font référence à la Twingo originelle tout comme la sellerie colorée. L'immense toit vitré apportant de la luminosité à l'habitacle sera-t-il conservé sur la version de série ? On l'espère.

## MOINS DE 20 000€

Autres éléments pratiques : la banquette arrière coulissante et rabattable par moitié et les portes arrière. Elles faisaient défaut à la première Twingo. Un gros « oubli », réparé de belle façon avec les poignées d'ouverture cachées dans les montants qui préservent le profil épuré de la future citadine 100% électrique de Renault et facilite l'accès aux places arrière.

Le choix d'une motorisation exclusivement électrique se justifie sans réserve majeure pour un modèle appelé à circuler essentiellement en agglomération. Renault dispose de plusieurs blocs avec différentes puissances de batterie dans sa banque d'organes élec-

triques. Pas encore de précisions sur les choix qui seront faits. Mais ils tiendront compte d'une part de la vocation prioritaire de la future Twingo qui n'a pas un besoin impérieux de disposer de l'autonomie d'une routière et d'autre part du tarif de base auquel elle sera proposée. Les deux éléments sont évidemment liés. Le constructeur a d'ores et déjà annoncé sa volonté de fixer le premier prix de la Twingo E-tech sous la barre des 20 000€ avant les éventuelles aides fiscales. Ce seuil plancher, attractif pour un modèle assemblé en Europe, devrait lui assurer un accueil commercial favorable dans un contexte incertain pour les voitures 100% électriques, marqué par un fort ralentissement de leur progression sur de nombreux marchés. À charge pour la petite Renault de faire sa place. Son indéniable charme et ses qualités pratiques ne seront pas de trop pour y parvenir.

DOMINIQUE MAREE



Un intérieur moderne et coloré à la fois simple et accueillant.

## Droits de douane aux Etats-Unis : les marques françaises pas concernées

Absents du marché américain, les constructeurs nationaux ne sont pas touchés au contraire des marques allemandes qui représentent l'essentiel des 800 000 voitures européennes exportées.

À quelque chose malheur est bon ! Absentes du marché américain, déserté depuis de nombreuses années faute d'y avoir été solidement implantées, les marques françaises ne devraient pas subir directement les décriantes augmentations des taxes à l'importation décidées à l'exporte-pièce par Donald Trump. Ces droits de douane ont été fixés à 25% supplémentaires mais ils sont susceptibles de varier d'un

jour à l'autre en fonction de l'humeur du moment. La situation sera différente pour une partie des constructeurs faisant partie de Stellantis, le méga Groupe franco-germano-italo-américain aux multiples ramifications.

La potion devrait se révéler beaucoup plus amère pour le reste de l'industrie automobile de l'Union européenne qui exporte aux Etats-Unis environ 800 000 voitures par an, un marché qui concentre

21,5% du total des véhicules du continent vendus à l'étranger. Il faut y ajouter plus de 100 000 voitures produites au Royaume Uni.

Sur ce total, les grandes familiales du segment D en représentent 42% en volume et les haut de gamme de prestige du segment E, très appréciés des clients américains, 28%. Enfin, la catégorie des berlines compactes totalise 20% des exportations européennes aux Etats-Unis.

Les premiers touchés sont les constructeurs germaniques qui concentrent près de 80% des voitures expédiées aux Etats-Unis. À commencer par le Groupe Volkswagen dont les différentes marques (en particulier Audi et Porsche) représentent 26% des 800 000 véhicules importés, Mercedes suit de près avec 24% et BMW 19%. Volvo (13%) et Jaguar-Land Rover (12%) seront également impactés à des degrés

moindres.

Selon des études prospectives, ce surplus de taxe de 25% pourrait entraîner une chute des ventes de l'ordre 200 000 voitures européennes par an sur le marché des Etats-Unis. Mais la versatilité du président américain rend impossible toutes projections à moyen terme. Wait and see.

D.M.

**Agnès Mugard.** Cogérante d'ACS Intérim, la Troyenne est devenue récemment présidente du groupe BNI Pays de Seine.

# Le respect de l'autre



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Agnès Mugard préside le groupe BNI Pays de Seine pour six mois.

À l'image d'Emanuel Buxtorf, son arrière-arrière-grand-père, Agnès Mugard rêve un jour d'inventer quelque chose d'utile, pour les personnes âgées par exemple. Son aïeul, maire de Troyes à deux reprises de 1870 à 1878 et éminent ingénieur mécanicien, a déposé 39 brevets, dont celui du métier à jacquard. Il a ouvert l'école française de la bonneterie et, en 1891, s'est acheté une Panhard. « C'était le premier aubois à avoir une automobile dans l'Aube ! » Les générations se suivent et sa maman, Anne-Marie Delatour s'est aussi dévouée à la Ville. Elle a fait deux mandats en tant qu'adjointe de François Baroin et était déjà au conseil municipal auprès de Robert Galley. « Ma famille a toujours eu une implication importante dans la vie locale, j'ai toujours baigné dans

cet univers. Je trouve que cela génère beaucoup de tensions. Alors, j'en ai déduit que je ne ferai jamais de politique ! ».

Profondément humaine, Agnès prône le respect et la bienveillance.

« À chacun son parcours de vie, nous ne devrions pas avoir de préjugés sur les autres. »

« Chacun traverse son parcours de vie. Nous ne devrions pas avoir de préjugés sur les autres, parce que nous ne vivons pas ce qu'ils vivent. Nous ne sommes pas tous à armes égales face aux épreuves. Il faut

prendre la personne comme elle est ».

Après 12 ans à la direction de la maison de retraite Saint-Vincent-de-Paul, ses mots sont bien pesés. Les personnes âgées, elle les côtoie depuis son plus jeune âge. Séparée tôt d'un papa malade et handicapé qui doit être placé en institut, Agnès voit sa mère se battre pour le bonheur de sa famille. « J'ai huit ans quand elle prend la direction de la résidence du Club des Noës et nous emménageons dans un logement de fonction sur place, en immersion pendant dix ans ! J'y travaillais aussi parfois en extra pour aider maman quand des employés devaient s'absenter ».

## DIRECTRICE D'EHPAD DE MÈRE EN FILLE

Après des études à l'IUT de Troyes, Agnès Mugard entre au Centre municipal d'actions sociales qui s'occupe d'une multitude d'associations dont la plupart sont présidées par des élus. La loi contre le blanchiment d'argent les contraint à se réorganiser pour en garantir une saine gestion et Agnès intègre l'association sociale et sanitaire de gestion (ASSAGE). Elle en profite pour passer une maîtrise de management des institutions sanitaires et sociales à Paris dont elle sort major de promo avec un titre d'ingénieur. Elle enchaîne ensuite sur un master 2 en contrôle comptabilité audit à l'IAE de la Sorbonne. « J'étais en formation continue, je partais une semaine par mois pour la maîtrise et un week-end par mois pendant dix-huit mois pour le master 2 ». Quand elle voit que l'EHPAD Saint-Vincent-de-Paul, association à but non lucratif encadrée par l'ASSAGE, recherche sa nouvelle direction, elle postule et obtient le poste. « Ce sont 12 ans d'une expérience incroyable avec une responsabilité de chaque instant ».

Le relationnel avec les personnes âgées et les relations intergénérationnelles font partie de son ADN. La résidence, médicalisée, avait une

équipe de soignants avec médecin, aides-soignantes et infirmières. « Nous avons des réglementations très strictes. Je faisais des rapports contrôlés par l'Agence régionale de santé et au Conseil départemental ».

La gestion budgétaire de tous les instants et les lourdeurs administratives avec les contraintes de sécurité, conformité et les nombreux indicateurs occupent une grande partie de son temps. « On se serrait les coudes avec mon équipe ». Pourtant, Agnès se réserve des moments pour échanger avec ses 74 résidents. « Nous faisons les "mercredis terrasse", c'était l'occasion de quitter le bureau et pour eux de nous raconter leur histoire de vie. Nous avons aussi écrit un livre avec l'aide d'un écrivain public. Chaque résident a été interrogé sur une recette qu'il aimait faire et en profitait pour raconter une tranche de vie. C'est vraiment considérer la personne de l'intérieur ». Douze années qui épuisent la directrice par leur intensité. « Quand je me suis rendu compte que je n'avais pas éteint mon téléphone portable la nuit depuis douze ans, je me suis dit qu'il était temps de faire autre chose ».

## L'INTÉRIM, UNE AUTRE HISTOIRE DE FAMILLE

Maman de cinq enfants, Agnès a toujours pris du temps pour sa famille. « Le temps de lire une histoire aux plus jeunes, cela me prenait une heure ! Ils ont maintenant grandi, mais j'apporte toujours de l'attention et de l'écoute à mes enfants ».

Mariée à Frédéric Mugard qui dirige le cabinet de recrutement ACS depuis 2009, ils décident de créer ACS Intérim en 2008. Agnès en est la cogérante avec Laurent Ravigneaux, qui a un passé dans l'intérim d'insertion. L'agence dispose de plus de 5 000 CV pour répondre aux besoins des entreprises, avec la particularité d'être labellisée Lucie pour la RSE et Parcours TH pour l'emploi des personnes handicapées. « 10 % des personnes qui viennent à l'agence sont en situation de handicap. Cela ne signifie pas qu'elles se déplacent en fauteuil roulant, le handicap ne se voit pas forcément ».

Si avec le contexte de crise, les entreprises réduisent le nombre d'intérimaires, ACS reste présente sur l'ensemble des activités. L'agence se construit ainsi autour de belles histoires. « Un jour, un toiletteur pour chien a fait appel à nous pour lui trouver un collaborateur. Et, finalement, quelque temps après, cette personne en intérim lui a racheté sa société de toiletage ! ».

Un esprit positif de réussite en toute bienveillance qu'elle prône désormais au sein du BNI. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Agnès Mugard préside le groupe Pays de Seine pour six mois. Tous les mercredis matin, de 7 h 30 à 9 h, elle réunit les 38 membres pour

faire du business. « J'ai annoncé un objectif de retour sur investissement pour chacun. Je porterai un regard sur les membres et l'utilisation des outils qui sont à leur disposition pour qu'ils développent leur activité ».

Toujours élégante et d'humeur égale, Agnès Mugard se réserve un peu de temps pour le tennis, l'équitation et avec les Ambassadeurs. Aujourd'hui, elle coupe son téléphone la nuit. Avec ACS Intérim et le BNI, « je vois la ville différemment, je découvre le monde économique du département ». Après les personnes âgées, elle a fait le choix de servir l'économie et les entreprises en mettant à leur disposition le personnel dont elles ont besoin. Et, parce qu'on ne se réinvente jamais totalement, elle fait le choix de servir les autres. « Je suis un peu le coach des candidats. Quand je présente leur candidature, c'est que je crois en eux ». Comme quoi économie et humanisme ne sont pas antinomiques. D'ailleurs, comme Agnès Mugard aime le dire : « une carrière professionnelle se fait souvent avec les personnes que nous croisons ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## 25 novembre 1970

Naissance à Troyes.

## 1999

Responsable administratif et financier de l'ASSAGE.

## 2007

Master 2 Contrôle comptable et audit à IAE Paris Panthéon-Sorbonne.

## 2007

Direction de l'EHPAD Saint-Vincent-de-Paul à Troyes.

## 2019

Création Création d'ACS Intérim.

## 2025

Présidente du Club BNI Pays de Seine.



Retrouvez tous nos portraits sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

